

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
1000, BOUL. RENÉ-LEVESQUE EST,
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 5T8

LE 14 septembre 2018

VOLUME 137

Laure Henriette Ella, s.o.
Ann Montpetit, s.o.b.

Sténographes officielles
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me DONALD BOURGET

Me ARIANNE MARTEL

Me CHRISTINE RENAUD

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER,
PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

Me MAXIME LAGANIÈRE,
DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET
PÉNALES

Me DAVID CODERRE,
ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS
PROVINCIAUX DU QUÉBEC

Me VINCENT RIENDEAU,
PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

Me WINA SIOUI,
ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
QUÉBEC-LABRADOR (APNQL)

Me RAINBOW MILLER,
FEMME AUTOCHTONE DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées.....	3,4,5
Préliminaires.....	7
Viviane Michel.....	25
Ghislain Picard.....	128
Lance Haymond.....	145
Amélie Larouche.....	180
Pascal Dubé.....	198

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-806:	Déclaration statutaire du témoin #640: Tamara Ainscow.....	10
P-807:	Déclaration statutaire du témoin #641 (témoin protégé) PI-36.....	11
P-808:	Déclaration statutaire du témoin #642 (témoin protégé)	11
P-809:	Déclaration statutaire du témoin #643: Ruby Atchynia.....	11
P-810:	Déclaration statutaire du témoin #644: Suzie Bacon Hervieux.....	11
P-811:	Déclaration statutaire du témoin #645 (témoin protégé) PI-37.....	11
P-812:	Déclaration statutaire du témoin #646 (témoin protégé) PI-38.....	12
P-813:	Déclaration statutaire du témoin #647 (témoin protégé).....	12
P-814:	Déclaration statutaire du témoin #648: (témoin protégé) PI-39.....	12
P-815:	Déclaration statutaire du témoin #649 (témoin protégé).....	12
P-816:	Déclaration statutaire du témoin #650 (témoin protégé) PI-40.....	12
P-817:	Déclaration statutaire du témoin #651 (témoin protégé) PI-41.....	13
P-818:	Déclaration statutaire du témoin #652 (témoin protégé) PI-42.....	13

LISTE DES PIÈCES COTÉES (SUITE)

P-819:	Déclaration statutaire du témoin #653 (témoin protégé) PI-43.....	13
P-820:	Déclaration statutaire du témoin #654 (témoin protégé).....	13
P-821:	Déclaration statutaire du témoin #655 (témoin protégé) PI-44.....	13
P-822:	Déclaration statutaire du témoin #656 (témoin protégé) PI-45.....	14
P-823:	Déclaration statutaire du témoin #657 (témoin protégé) PI-46.....	14
P-824:	Déclaration statutaire du témoin #658 (témoin protégé).....	14
P-825:	Déclaration statutaire du témoin #659 (témoin protégé).....	14
P-826:	Déclaration statutaire du témoin #660: Chloé Turtuq.....	14
P-827:	Présentation du témoignage de Viviane Michel à la CERP.....	22
P-828:	FAQ, L'approche autochtone en violence familiale, utilisée par le Réseau des maisons d'hébergement autochtone, Livret d'information 2011.....	22
P-829:	FAQ. Projet Ussi-Iniun. Étude sur l'abus sexuel chez les Premières Nations du Québec. Rapport final. Préparé par Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieu autochtone (GRIPMA), 2005.....	22
P-830:	FAQ, Les femmes autochtones et l'exploitation sexuelle, dans le cadre de la consultation du comité interministériel du gouvernement du Québec sur l'exploitation sexuelle, Kahnawake, 3 avril 2014.....	22

LISTE DES PIÈCES COTÉES (SUITE)

P-831:	FAQ et CSSPNQL, Plan d'action des Premières Nations contre les agressions sexuelles, Créé au Forum des Premières Nations sur les agressions sexuelles du 27-29 mars 2018.....	23
P-832:	FAQ, Nānīawig Māmawe Nīnawind. Debout et solidaires. Femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec, 2015.....	23
P-833:	Statistiques Canada, La victimisation chez les autochtones au Canada, 2014, date de diffusion le 28 juin 2018.....	23
P-834:	Gouvernement de l'Ontario, Ce n'est jamais acceptable, Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels, rapport d'étape 2016-2017.....	23
P-835:	Gouvernement de l'Ontario, Marcher ensemble, Stratégie à long terme de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones 2018	23
P-836:	Gouvernement de l'Ontario, Pas à pas ensemble, Stratégie à long terme de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones 2017.....	24
P-837:	APPQ, communiqué de Presse, 18 novembre 2016, « L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec réagit aux décisions du DPCP sur 37 dossiers qui étaient sous enquête ».....	24
PD-5:	Recension des écrits secteur Protection de la jeunesse rédigé par: Christiane Guay et Lisa Ellington dans le cadre de la CERP.....	15
PD-6:	Les services policiers en contexte autochtone: une recension des écrits, Mylène Jaccoud, Myriam Spielvogel, En collaboration avec Céline Bellot, Marie-Ève Sylvestre, Jessica Gaouette, Miguel Gosselin-Dionne.....	15

LISTE DES PIÈCES COTÉES (SUITE)

- PD-7: Revue de littérature SANTÉ Thème: état de santé de la population autochtone au Québec Préparée par Carole Lévesque, Ioana Radu, Nathalie Tran, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société.....15
- PD-8 Revue de littérature SANTÉ Thème: organisation des services de santé au Canada et au Québec Préparée par Carole Lévesque, Ioana Radu, Nathalie Tran, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société.....15
- PD-9 Revue de littérature, SERVICES SOCIAUX, Thème: la santé mentale en contexte autochtone, Préparée par, Carole Lévesque, Ioana Radu, Nathalie Tran, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société.....16
- PD-10 Revue de littérature, SERVICES SOCIAUX, Thème: la violence en contexte autochtone - manifestations et perspectives - Préparée par Carole Lévesque, Ioana Radu, Nathalie Tran, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société.....16
- PD-11 Les relations entre les autochtones et les services, de justice du Québec: une recension des écrits, Rapport soumis à la CERP, Marie-Eve Sylvestre et Jessica Gaouette, avec la collaboration de Mylène Jaccoud et Céline Bellot.....16

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 La Commission d'enquête sur les relations entre les
3 Autochtones et certains services publics au Québec,
4 présidée par l'Honorable Jacques Viens, est
5 maintenant ouverte.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, bonjour. Bienvenue en cette dernière
8 journée de nos audiences à Québec, en territoire du
9 Huron-Wendat. Je vais commencer par demander aux
10 Procureurs de s'identifier pour les fins de
11 l'enregistrement.

12 **Me DONALD BOURGET :**

13 Donald Bourget. Bonjour, Monsieur le commissaire.
14 Donald Bourget pour la Commission.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Bienvenue Me Bourget.

17 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

18 Bonjour à tous, Maxime Laganière pour le Directeur
19 des poursuites criminelles et pénales.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Bienvenue Me Laganière.

22 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

23 Bonjour. Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure
24 générale du Québec.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Bienvenue Me Boucher.

3 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

4 Bonjour.

5 **M^e DAVID CODERRE :**

6 Bon matin à tous. Denis Coderre pour l'Association
7 des policières et policiers provinciaux du Québec.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Bienvenue Maître Coderre. Et il y a Me Sioui qui
10 est avec nous, qui nous rejoindra bientôt,
11 j'imagine. Alors, je vais vous demander,
12 Me Bourget, de nous présenter le programme de la
13 journée.

14 **Me DONALD BOURGET :**

15 Oui, avec plaisir. D'abord, on commence la journée
16 en force avec le dépôt de déclarations et de
17 preuves documentaires, suivi du témoignage de
18 madame Michel, Présidente de Femme autochtone du
19 Québec, avec mes collègues Me Martel et Renaud,
20 suivis cet avant-midi du témoignage de monsieur
21 Ghislain Picard, chef régional de l'Assemblée des
22 Premières Nations du Québec et Labrador; et cet
23 après-midi, madame Larouche, Chef conseillère des
24 ressources naturelles et territoire des Premières
25 Nations... de Première Nation Malécites de Viger.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Et je comprends que le chef Picard sera accompagné
3 du chef Lance Haymond, de la communauté de
4 Kebaowek, Témiscamingue.

5 **Me DONALD BOURGET :**

6 Grand bien nous en fasse.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Que j'ai croisé ce matin en m'en venant. Alors,
9 je... je comprends que vous commencez par un dépôt
10 de déclarations qui serviront de témoignage.

11 **Me DONALD BOURGET :**

12 Effectivement.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Et je tiens à préciser pour les gens qui... qui
15 nous écoutent, évidemment, il s'agit de
16 déclarations qui ont été recueillies par nos agents
17 aux enquêtes, un peu partout sur le territoire de
18 la province, de gens qui ne viendront pas
19 témoigner, mais dont la déclaration est produite.
20 Et je tiens à assurer tout le monde que je vais
21 lire toutes les déclarations et notre service de
22 recherche aussi. En tenir compte. Alors, c'est
23 pas les gens sont pas venus en personne témoigner
24 qu'il n'en sera pas tenu compte. Loin de là.
25 Voilà.

1 **Me DONALD BOURGET :**

2 Effectivement, les personnes concernées sont
3 d'accord avec le dépôt, et ont validé les
4 déclarations qui vous seront soumises.

5 Alors, tout d'abord, il y a certaines
6 déclarations qui vont demander des ordonnances de
7 caviardage pour la protection d'identité. Je le
8 mentionnerai au fur et à mesure.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Ok.

11 **Me DONALD BOURGET :**

12 La première déclaration est celle de Mme Tamara
13 Ainscow, déposée sous la pièce P-806, le témoin
14 étant... le témoin 640... numéro 640.

15 **— PIÈCE COTÉE P-806 —**

16 Témoin 641 anonyme...

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors, protection d'identité.

19 **Me DONALD BOURGET :**

20 Et ordonnance de caviardage.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Um-hum. Alors, ordonnance... il y a ordonnance de
23 protection de l'identité du témoin, témoin 641 et
24 ordonnance de caviardage. Quand on parle
25 d'ordonnance de caviardage, ça veut dire

1 qu'éventuellement, la déclaration, avant d'être
2 déposée dans notre... sur notre site, soit
3 caviardée de façon à protéger l'identité de la
4 personne, c'est simplement ce que ça veut dire.

5 **Me DONALD BOURGET :**

6 Merci de... de l'expliquer, que ça soit bien clair.
7 Donc, c'est la pièce 807 et le... la protection
8 d'identité numéro 36.

9 **- PIÈCE COTÉE P-807 -**

10 Témoin 642, Matthewsie Alariaq. La pièce 808.

11 **- PIÈCE COTÉE P-808 -**

12 Témoin 643, Ruby Atchyanian, pièce 809.

13 **- PIÈCE COTÉE P-809 -**

14 Témoin 644, Suzie Bacon Hervieux, pièce 810.

15 **- PIÈCE COTÉE P-810 -**

16 645, protection d'identité 37, ordonnance de
17 caviardage.

18 **- PIÈCE COTÉE P-811 -**

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Là, il y a ordonnance de protection d'identité du
21 témoin 645, pièce 811, et il y aura production sur
22 notre site après caviardage approprié.

23 **Me DONALD BOURGET :**

24 Témoin 646: Protection d'identité 38, ordonnance de
25 caviardage.

1 - PIÈCE COTÉE P-817 -

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors, même ordonnance.

4 **Me DONALD BOURGET :**

5 Même chose, témoin 652, pièce 818 protection
6 d'identité 42.

7 - PIÈCE COTÉE P-818 -

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors, même ordonnance ici aussi.

10 **Me DONALD BOURGET :**

11 De même pour le témoin 653, pièce 819, protection
12 d'identité 43.

13 - PIÈCE COTÉE P-819 -

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors, même ordonnance.

16 **Me DONALD BOURGET :**

17 Témoin 654, madame Odina Ottawa, pièce 820.

18 - PIÈCE COTÉE P-820 -

19 655, protection d'identité 44 caviardage.

20 - PIÈCE COTÉE P-821 -

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Alors, ordonnance de protection d'identité et
23 caviardage éventuel.

24 **Me DONALD BOURGET :**

25 C'est la pièce 821.

1 656, pièce 822, protection d'identité 45.

2 **- PIÈCE COTÉE P-822 -**

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Même ordonnance.

5 **Me DONALD BOURGET :**

6 657, protection d'identité 46, pièce 823.

7 **-PIÈCE COTÉE P-823 -**

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Même ordonnance aussi.

10 **Me DONALD BOURGET :**

11 658, Pauline Quiscappio, pièce 824.

12 **- PIÈCE COTÉE P-824 -**

13 659, Daniel Sirois, pièce 825.

14 **- PIÈCE COTÉE P-825 -**

15 Et en terminant, témoin 660, Chloé Turtuq,
16 pièce 826.

17 **- PIÈCE COTÉE P-826 -**

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Alors, voilà. La complète?

20 **Me DONALD BOURGET :**

21 Ça complète pour ce qui est des... des dépôts de
22 déclarations. Il y a également des recensions des
23 Cris et de revues de littérature à déposer comme
24 preuves documentaires, dont la numérotation ne sera
25 pas la même.

1 Donc, preuve documentaire PD numéro 5,
2 Recension des écrits en protection de la jeunesse,
3 rédigée par les experts Mme Guay et Mme Ellington,
4 en juillet deux mille dix-huit (2018), PD-5.

5 **– PIÈCE COTÉE PD-5 –**

6 Preuve documentaire 6, Les services policiers
7 en contexte autochtone, recension des écrits
8 préparés par madame Jacob et madame Spielvogel, en
9 collaboration avec Mme Bellot, Sylvestre, Gaouette
10 et Gosselin-Dionne, en janvier deux mille dix-huit
11 (2018), PD-6.

12 **– PIÈCE COTÉE PD-6**

13 Preuve documentaire 7: Revue de littérature en
14 santé pour la population autochtone, rédigée et
15 préparée par madame Lévesque, Radu et Tran, en deux
16 mille dix-huit (2018). Preuve documentaire 7.

17 **– PIÈCE COTÉE PD-7 –**

18 Preuve documentaire 8: Revue de littérature en
19 santé, Organisation des services de santé au Canada
20 et au Québec, par les même auteurs, Lévesque, Radu
21 et Tran, en deux mille dix-huit (2018).

22 **– PIÈCE COTÉE PD-8 –**

23 Preuve documentaire 9: Revue de littérature,
24 services sociaux, cette fois-ci, Santé mentale en
25 contexte autochtone, par les mêmes auteurs,

1 Lévesque, Radu et Tran.

2 **– PIÈCE COTÉE PD-9 –**

3 Preuve documentaire 10: Revue littérature en
4 service sociaux, *La violence en contexte*
5 *autochtone, manifestations et perspectives*, de
6 mesdames Lévesque, Radu et Tran, toujours, deux
7 mille dix-huit (2018).

8 **– PIÈCE COTÉE PD-10 –**

9 Et enfin, preuve documentaire 11: *Les*
10 *relations entre les Autochtones et les services de*
11 *justice du Québec: une recension des écrits*,
12 préparée par madame Sylvestre et madame Gaouette,
13 en collaboration avec madame Jacoud et madame
14 Bellot, en février deux mille dix-huit (2018).
15 Donc preuve documentaire 11.

16 **– PIÈCE COTÉE PD-11 –**

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors, je vous remercie. Alors, il s'agit de
19 recension des écrits de... effectués par nos
20 chercheurs et qui sont déposés de façon à ce qu'on
21 puisse les utiliser éventuellement dans la
22 rédaction. C'est tout simplement ça.

23 **Me DONALD BOURGET :**

24 Alors, ça complète en ce qui me concerne.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Oui. Et je comprends que le... prochain témoin est
2 prévu pour neuf heures trente (9 h 30) ?

3 **Me DONALD BOURGET :**

4 C'est ce que j'ai compris.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, nous allons suspendre et dès que ce sera
7 prêt, probablement vers neuf heures trente
8 (9 h 30), nous poursuivons avec madame Michel si
9 j'ai bien compris.

10 **Me DONALD BOURGET :**

11 Et mes collègues prendront la relève.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Très bien. Alors, on va suspendre pour une
14 quinzaine de minutes.

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 Bonne journée à tous.

17 SUSPENSION

18 -----

19 REPRISE

20 **LA GREFFIÈRE :**

21 La Commission reprend.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Alors bonjour de nouveau en cette dernière journée
24 de nos audiences à Québec en territoire
25 d'Huron-Wandat. Alors, je vais comme il y a

1 certains Procureurs qui se sont joints à nous, je
2 vais demander aux Procureurs de s'identifier de
3 nouveau pour les fins de l'enregistrement.

4 **Me ARIANNE MARTEL :**

5 Bonjour, Monsieur le Commissaire, Arianne Martel
6 pour la Commission.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bienvenue Me Martel.

9 **Me ARIANNE MARTEL :**

10 Merci.

11 **Me WINA SIOUI :**

12 Bonjour, Monsieur le Commissaire, Wina Sioui,
13 Assemblée des Premières Nations territoire
14 d'Huron-Wandat.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Bienvenue Me Sioui.

17 **Me WINA SIOUI :**

18 Merci.

19 **Me RAINBOW MILLER :**

20 Bonjour, Monsieur le Commissaire, Rainbow Miller
21 pour Femmes autochtones du Québec.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Bienvenue Me Miller.

24 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

25 Bonjour, Maxime Laganière pour le Directeur des

1 poursuites criminelles et pénales.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Bienvenue Me Laganière.

4 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

5 Bonjour, Me Marie-Paule Boucher, pour la Procureure
6 générale du Québec.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bienvenue Me Boucher.

9 **M^e DAVID CODERRE :**

10 Re-bonjour à tous, David Coderre pour l'Association
11 des policières et policiers provinciaux du Québec.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Bienvenue Me Coderre.

14 **Me VINCENT RIENDEAU :**

15 Bonjour, Vincent Riendeau, pour la Procureure
16 générale du Québec.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bienvenue Me Riendeau. Alors, Me Martel, je vais
19 vous laisser l'opportunité de nous présenter votre
20 prochain témoin.

21 **Me ARIANNE MARTEL :**

22 Merci. Donc ce matin, nous aurons la chance
23 d'entendre madame Viviane Michel, Présidente de
24 Femmes autochtones du Québec. Je propose qu'on
25 procède peut-être à l'assermentation de madame

1 Michel ce matin, puis... avant de commencer, puis
2 ensuite, je vais déposer des pièces au soutien du
3 témoignage.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Oui.

6 -----

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Vivianne Michel
2 Présidente Femmes Autochtones du Québec
3 Assermentation sur la plume

4 -----
5 Me Rainbow Miller
6 Femmes autochtones du Québec
7 Serment d'office

8 -----

9 **LA GREFFIÈRE :**

10 Merci beaucoup.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Bienvenue Madame Michel. Il fait toujours plaisir
13 de vous recevoir à la Commission.

14 **Mme VIVIANE MICHEL :**

15 Merci.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 C'est pas la première fois qu'on se rencontre, mais
18 c'est toujours un plaisir.

19 **Mme VIVIANE MICHEL :**

20 Merci.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Alors, je vais vous écouter avec beaucoup
23 d'intérêt, d'attention.

24 **Me ARIANNE MARTEL :**

25 Donc, juste déposer les pièces...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui.

3 **M^e ARIANNE MARTEL :**

4 ... avant le début du témoignage.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui, allez-y.

7 **Me ARIANNE MARTEL :**

8 Donc premièrement, sous P-827, la présentation
9 PowerPoint de madame Michel.

10 **- PIÈCE COTÉE P-827 -**

11 Sous, P-828, le document qui
12 s'appelle *L'approche autochtone en violence*
13 *familiale de Femme autochtone du Québec.*

14 **- PIÈCE COTÉE P-828 -**

15 Sous P-829: *L'étude sur les abus sexuels sur*
16 *les Premières Nations du Québec.*

17 **- PIÈCE COTÉE P-829 -**

18 Sous P-830: *Les femmes autochtones et*
19 *l'exploitation sexuelle dans le cadre de la*
20 *consultation du comité interministériel du*
21 *gouvernement du Québec sur l'exploitation sexuelle.*

22 **- PIÈCE COTÉE P-830 -**

23 Sous P-831: *Le plan d'action des Premières*
24 *Nations contre les agressions sexuelles, créé au*
25 *Forum des Premières Nations sur les agressions*

1 *sexuelles du vingt-sept (27) et au vingt-neuf (29)*
2 *mars deux mille dix-huit (2018).*

3 **- PIÈCE COTÉE P-831 -**

4 Sous P-832, *Debout et solidaires*, un document
5 qui émane aussi de Femme autochtone du Québec.

6 **- PIÈCE COTÉE P-832 -**

7 Sous P-833, un document de Statistiques Canada,
8 sur la victimisation chez les Autochtones au
9 Canada.

10 **- PIÈCE COTÉE P-833 -**

11 P-834, un document qui émane du gouvernement de
12 l'Ontario, *Ce n'est jamais acceptable.*

13 **- PIÈCE COTÉE P-834 -**

14 Sous P-835, un document qui émane aussi du
15 gouvernement de l'Ontario, *Pas à pas ensemble*,
16 c'est la stratégie à long terme de l'Ontario contre
17 la violence envers les femmes autochtones de deux
18 mille dix-huit (2018).

19 **- PIÈCE COTÉE P-835 -**

20 Sous P-836, le même document, donc *Pas à pas*
21 *ensemble*, stratégie à long terme de l'Ontario, mais
22 la version de deux mille dix-sept (2017).

23 **- PIÈCE COTÉE P-836 -**

24 Et finalement, sous P-837, un document qui
25 émane de l'association des policiers provinciaux du

1 Québec, un communiqué de presse du dix-huit (18)
2 novembre deux mille seize (2016).

3 **— PIÈCE COTÉE P-837 —**

4 Donc Mme Michel, c'est un honneur de vous avoir
5 parmi nous aujourd'hui. Je comprends que vous avez
6 préparé une présentation pour ce matin, donc je
7 vais vous laisser la parole et vous laisser vous
8 présenter également.

9 **Mme VIVIANE MICHEL :**

10 Est-ce que je peux (*inaudible*) ah, c'est rouge ?

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Oui.

13 **Mme VIVIANE MICHEL :**

14 Oui... (*Suite d'intervention non traduite*).

15 Évidemment, vous avez pas encore la traduction en
16 langue Innue.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Non. (*Rires*)

19 **Mme VIVIANE MICHEL :**

20 Bonjour tout le monde, c'est vraiment un honneur
21 d'être présente à cette Commission, de participer à
22 cette Commission au nom des femmes, de par les
23 femmes évidemment, et c'est important pour... pour
24 nous en tant que Premières Nations, de souligner
25 justement le territoire où est-ce qu'on est

1 accueillis. Je remercie la Nation Mohawk de nous
2 accueillir dans son vaste territoire non cédé et
3 les autres Nations, Anishinabe et autres, qui ont
4 pu longer le territoire.

5 Mon prénom est Viviane Michel, je suis la
6 Présidente de Femmes autochtones du Québec, je suis
7 rendue à la fin de mon troisième mandat, élue
8 depuis deux mille douze (2012). Je suis de la
9 Nation Innue - "Innu" qui veut simplement dire
10 "être humain". On s'est réapproprié de notre
11 identité, évidemment. Voilà. Est-ce que là je
12 commence? Donnez-moi une règle.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 *(Rires)* Comme vous voulez.

15 **Mme VIVIANE MICHEL :**

16 On n'a pas *(Inaudible)* à passer.

17 **Mme VIVIANE MICHEL :**

18 Évidemment, j'arrive avec... avec un document avec
19 plein d'autres documents en référence où est-ce
20 qu'on a fait le travail et je vais débiter
21 justement mon témoignage.

22 Je veux remercier la Commission pour cette
23 deuxième invitation. Je veux aussi vous remercier
24 pour votre ouverture d'esprit et votre écoute de
25 tous ceux qui sont venus témoigner. Mais, dans un

1 premier temps, j'aimerais encore souligner le
2 courage des femmes qui ont dénoncé des abus
3 policiers dans les deux reportages d'enquête. Il
4 ne faut pas oublier... il ne faut pas oublier que
5 c'est grâce à leur courage, leur sacrifice et aussi
6 le prix qu'elles ont payé en vivant des
7 représailles que cette commission d'enquête a lieu,
8 et nous espérons que cette commission permettra de
9 changer les conditions de vie des femmes, des
10 hommes, des enfants autochtones dans cette
11 province.

12 Nous voulons exposer certaines des réalités
13 que vivent les femmes autochtones au Québec et qui
14 les placent dans des situations continuelles de
15 discrimination systémique. Double discrimination,
16 évidemment, les femmes autochtones au Québec sont
17 victimes de double discrimination, elles risquent
18 d'être victimes de stéréotypes généraux sur les
19 Premières Nations, auxquels peuvent s'ajouter des
20 stéréotypes sur les femmes ou ceux sur des hommes
21 autochtones en particulier, du fait que d'être
22 femme et d'être autochtone, qui nuit grandement à
23 leur développement et à leur bien-être. Cela
24 conduit à une féminisation de la pauvreté, la
25 méconnaissance par les femmes autochtones de leurs

1 droits ou l'absence de droits, dans différents
2 domaines, accentue leur marginalisation qui les
3 empêche de revendiquer la place et le statut qui
4 leur revient au sein de leur communauté et auprès
5 des gouvernements. Ainsi, les femmes autochtones
6 ne sont parfaitement... ne sont parfaitement
7 représentées ni au sein des mouvements féministes
8 allochtones, ni au sein des instances politiques
9 autochtones officielles souvent dominées par les
10 hommes. Cette forme de discrimination
11 intersectionnelle rend leur organisant...
12 organisation et leur visibilité politique d'autant
13 plus ardue qu'elles doivent lutter contre des
14 sources multiples de marginalisation.

15 La colonisation a mené à un système patriarcal
16 qui a entraîné la dégradation progressive du rôle
17 traditionnel des femmes autochtones comme élément
18 essentiel au bien-être des communautés et
19 respectait ainsi... a être ensuite considérées
20 comme des objets sans valeur, victimes de
21 nombreuses discriminations. Par conséquent, cet
22 héritage colonial ainsi que la discrimination
23 systémique qui en découle... qui en découle placent
24 les femmes autochtones dans le groupe le plus
25 vulnérable de la société québécoise.

1 Discrimination supplémentaire liée aux Statuts
2 autochtones.

3 La complexité des groupes, la complexité des
4 différents régimes juridiques contribue également à
5 cette vulnérabilité, puisque les lois ne
6 s'appliquent pas de la même façon si les femmes
7 autochtones se trouvent en milieu urbain, dans des
8 communautés isolées ou encore sous le régime d'une
9 convention signée avec la Couronne et, à ce
10 paragraphe, je pense qu'on fait beaucoup référence
11 avec la question du fédéral et du provincial, la
12 fameuse *game* de balle de ping-pong, qui va
13 desservir ces gens-là. Par ailleurs, nous estimons
14 que cette situation créée par la complexité des
15 lois régissant les Autochtones qui les place
16 constamment dans un système juridique concurrentiel
17 de compétence est une discrimination en soi. Aucun
18 autre citoyen canadien n'a à subir ce désavantage
19 de la constitution. Ces désavantages vous ont été
20 démontrés par les nombreux témoignages où les
21 prestataires de services autochtones se retrouvent
22 souvent à tomber dans des craques bureaucratiques
23 qui ont pour effet de nier aux Autochtones des
24 services nécessaires.

25 Violence envers les femmes autochtones.

1 Il est maintenant reconnu que les femmes
2 autochtones ont un risque beaucoup plus élevé
3 d'être victimes de violence que les femmes non-
4 autochtones. Mais cette violence ne serait pas la
5 violence physique et sexuelle. Elle revêt
6 plusieurs formes. Évidemment, on va parler de
7 violence historique, les divers moyens de
8 colonisation dont la Loi sur les Indiens et le
9 régime des pensionnats indiens ont engendré des
10 répercussions qui nous deux mille onze (2011)
11 mettent dans des situations de pauvreté, de
12 dépendance, de violence et de trauma
13 intergénérationnel. La Loi sur les Indiens
14 jusqu'en quatre-vingt-cinq... mille neuf cent
15 quatre-vingt-cinq (1985), prévoyait d'une femme
16 ayant un statut d'indienne qui épousait un
17 allochtone ou un Indien non statué perdait son
18 statut d'indienne. Ses enfants à charge perdaient
19 aussi leur statut d'Indien. Ces discriminations,
20 parfois intériorisées par nos peuples, sont
21 perpétuées pendant des générations et continuent à
22 affecter les femmes autochtones dans... et leurs
23 enfants. Malgré les changements législatifs, cette
24 discrimination dans la loi a été créer des
25 divisions au sein des communautés et des familles.

1 Lorsque j'emploie le mot « Indien », je fais
2 référence toujours à la Loi sur les Indiens, le
3 langage justement de la Loi sur les Indiens.

4 La violence structurelle.

5 La violence structurelle réfère autant à la
6 violence économique et à la pauvreté des femmes ou
7 des familles et des communautés autochtones qu'au
8 racisme quant à la discrimination qu'aux... qu'aux
9 impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse.
10 Tous ces phénomènes créent des contextes où lutter
11 contre la violence devient très difficile, puisque
12 les personnes se trouvent démunies à s'affranchir
13 des structures qui les rendent sujets à des
14 problèmes sociaux et exacerbent la violence.

15 Dans le système de protection de la jeunesse,
16 le temps accordé aux parents par la loi de la
17 protection de la jeunesse pour se remettre sur pied
18 a été considérablement réduit et les ressources
19 professionnelles disponibles dans les communautés
20 sont insuffisantes pour aider les parents qui
21 connaissent de graves difficultés avec leurs
22 enfants. Et je pourrais peut-être souligner ici
23 qu'on est en train encore de reproduire ce que les
24 pensionnats ont fait subir justement aux Premières
25 Nations.

1 Violence familiale.

2 Selon Statistiques Canada, en deux mille
3 quatorze (2014), le taux de violence conjugale
4 déclaré par les femmes autochtones au Canada est
5 trois fois plus élevé que chez les non-autochtones.
6 Les racines communes de ces problèmes se situent
7 dans un sentiment profond de dépossession,
8 d'impuissance, de perte de contrôle sur son avenir
9 et de repères culturels qu'ont entraîné les
10 bouleversements survenus dans le système de valeurs
11 et dans les traditions ancestrales.

12 Les problèmes de violence familiale ajoutés à
13 ceux qui... à ceux des dépendances et du suicide
14 entre autres produisent un cycle de violence
15 particulièrement difficile à briser.

16 En termes du problème de la banalisation de la
17 violence, il y a tellement à faire que les gens
18 sont accablés. Quand tu ne sais pas comment mettre
19 fin à la douleur, à la violence, la violence peut
20 devenir normalisée. Si la violence vécue par les
21 femmes dans le milieu autochtone peut être perçue
22 comme l'expression d'un mal de vivre qui a entraîné
23 les pertes de repères et des rôles sociaux,
24 auxquels se sont ajoutés des sentiments profonds de
25 honte, de douleur et d'impuissance. Elle est aussi

1 un instrument de la domination des hommes sur les
2 femmes, d'où l'importance de fonder l'analyse de la
3 violence conjugale sur une approche élargie qui
4 inclut toutes les formes de violences.

5 Les solutions en matière de violence familiale,
6 l'approche autochtone de guérison en violence
7 familiale. La guérison doit s'étendre à toute la
8 famille et à la communauté. S'il est vrai que la
9 désintégration des familles autochtones a été
10 expressément visée par les politiques de la
11 colonisation des gouvernements, ce n'est que par
12 une aide dirigée explicitement vers les familles
13 que pourra se réaliser une véritable guérison.
14 Pour y parvenir, il est donc nécessaire d'étendre
15 l'objectif de guérison autant aux familles qu'à la
16 communauté tout entière. Les garçons et les jeunes
17 hommes devraient être engagés dans les initiatives
18 de prévention. Ils doivent s'approprier une partie
19 de la... de la résolution du problème et proposer
20 des solutions qui les interpellent. La
21 valorisation et l'implication des hommes dans le
22 processus de prévention et d'intervention en
23 matière de violence constituent l'une des clés du
24 changement.

25 Il est également essentiel que les hommes

1 puissent eux aussi bénéficier de ressources pour
2 leur propre guérison. Il faut recréer un équilibre
3 dans les rôles de chacun à l'intérieur de la
4 famille.

5 Les maisons d'hébergement autochtones,
6 particularité de l'approche des maisons
7 d'hébergement autochtone, langue et culture
8 d'intervention, l'approche familiale et
9 communautaire, l'accueil, fonctionnement de la
10 maison, l'intervention santé et spiritualité,
11 empowerment dans les... dans... empowerment des
12 femmes dans leur identité.

13 Il y a présentement 11 centres d'hébergement
14 autochtones, présentement encore deux autres
15 peut-être chez la nation Crie qui... on va
16 atteindre le treize... le nombre 13, et inuite pour
17 les cinquante-cinq (55) communautés autochtones et
18 inuites du Québec.

19 Femme autochtone du Québec considère que chaque
20 communauté devrait avoir un centre d'hébergement
21 afin de permettre aux femmes victimes de violence
22 qui le veulent, de demeurer dans la communauté et
23 de ne pas déraciner les enfants qui vont à l'école.
24 Une femme pourra décider de rester avec... avec son
25 abuseur si elle considère que la distance pour se

1 rendre au centre d'hébergement est trop éloignée de
2 sa communauté.

3 Les maisons d'hébergement autochtones manquent
4 de ressources et elles doivent répondre à des
5 besoins multiples dans la communauté. Les
6 intervenantes font face à de multiples formes de
7 violence et sont surchargées par les services
8 qu'elles offrent aux femmes et à leurs enfants à
9 l'intérieur de la communauté, et autres services
10 externes qu'elles offrent à l'ensemble de la
11 communauté. Par exemple, les autres services
12 santé, police, ont tendance à amener des femmes
13 autochtones dans un état de crise dans les maisons
14 d'hébergement, faute de ressources, ou par le fait
15 que les ressources sont... dans les communautés
16 changent constamment. Elles ne peuvent pas gérer
17 des crises telles que des personnes hautement
18 suicidaires.

19 Le financement lacunaire accordé aux maisons
20 d'hébergement autochtones ne permet pas d'améliorer
21 la formation du personnel et de favoriser les... de
22 favoriser les échanges de ressources entre
23 communautés.

24 Les intervenantes veulent de la formation
25 additionnelle pour gérer des crises auxquelles

1 elles doivent faire face. Je fais partie d'un
2 comité pour mettre sur place un centre
3 d'hébergement régional dans ma nation, la nation
4 Innue, le centre d'hébergement Tabenwegen. On
5 départ, on avait un financement de cent
6 quarante-trois mille (143) de fonctionnement, ce
7 qui inclut le salaire des quatre intervenants qui
8 étaient présentes, ce qui inclut le salaire de la
9 directrice, ce qui inclut les services à
10 l'intérieur pour accueillir les femmes. On parle
11 d'un centre régional qui donnait le service aux
12 neuf (9) communautés Innues.

13 La maison d'hébergement pour femmes victimes de
14 violence de la Ville, qui dessert les services
15 juste pour la ville de Sept-Îles avait un
16 fonctionnement de quatre cent cinquante mille
17 (450 000). Ça, c'est juste pour vous montrer la
18 marche, comment les... les Premières Nations ont un
19 sous-financement, peu importe les services qu'elles
20 veulent offrir. Donc, on fait encore... on fait
21 encore... on est encore pris dans une *game* de
22 Fédéral et de Provincial, donc voilà pourquoi
23 est-ce que parfois, on se met à faire bouger les
24 choses, parce qu'il y a des iniquités à quelque
25 part.

1 Soutenir et financer les tables de concertation
2 et des ententes de collaboration entre le service
3 autochtone et des services publics. L'accès et la
4 continuité des services sont un défi auquel les
5 femmes autochtones violentées doivent faire face
6 lorsqu'elles veulent accéder à des services
7 publics. Il est indispensable de développer des
8 partenariats avec le réseau public de la santé et
9 des services sociaux, afin de soutenir le travail
10 des intervenants en milieu autochtone.

11 Il faut... il faut encourager et financer les
12 efforts de concertation de toutes les personnes
13 œuvrant contre la violence. Les tables de
14 concertation locales ou régionales favoriseraient
15 un meilleur arrimage des services et une meilleure
16 continuité de... de soins. Par exemple, le réseau
17 pour la stratégie urbaine de la communauté
18 autochtone de Montréal, dont le but est de
19 faciliter la collaboration entre les principaux
20 intervenants de la métropole, cette table de
21 concertation a préparé un guide de sensibilisation
22 à la culture autochtone à l'intention des services
23 de police de la ville de Montréal. Nous suggérons
24 d'établir des protocoles d'ententes entre les
25 maisons d'hébergement autochtones et non-

1 autochtones, les services policiers, les services
2 sociaux, les centres jeunesse et toute autre entité
3 susceptibles d'intervenir en matière de violence
4 conjugale, familiale ou sexuelle auprès des femmes
5 autochtones. Ces protocoles devraient être
6 élaborés sur une base locale ou régionale, de
7 manière à respecter les réalités des différents
8 milieux.

9 Centre de guérison ou d'hébergement pour
10 hommes.

11 La prévention de violences envers les femmes
12 autochtone passe nécessairement par la guérison des
13 traumatismes vécus par les hommes qui, par... pour
14 certains, sont devenus des agresseurs. Dans les
15 communautés, il y a un manque de services pour les
16 hommes. Nous souhaitons que des centres de
17 guérison et d'hébergement soient mis sur pied pour
18 que les hommes puissent suivre des thérapies avec
19 des programmes spécifiques destinés aux agresseurs
20 physiques et sexuels.

21 Violence sexuelle

22 La santé sexuelle des femmes autochtones a
23 grandement été affectée par le... par la
24 colonisation au Québec et au Canada. Les
25 agressions sexuelles ayant pris des proportions

1 parfois épidémiques dans les communautés
2 autochtones, elle est associée à un grand nombre
3 d'autres maux sociaux que sont l'alcoolisme, la
4 toximanie... la toxicomanie, la violence et le
5 suicide. Le régime des pensionnats a laissé un
6 héritage... un cycle intergénérationnel de
7 traumatismes figure parmi les facteurs intimement
8 liés à la violence sexuelle dans les communautés
9 autochtones au Québec et au Canada. Il s'agit
10 d'une problématique majeure du bien-être des femmes
11 autochtones de nos communautés et qui doit être
12 adressé de manière urgente. Selon le rapport final
13 d'une étude sur l'abus sexuel chez les Premières
14 Nations du Québec, Femmes autochtones du Québec
15 amené à deux mille cinq (2005), cinquante-sept
16 point un pour cent (57.1 %) estiment qu'au moins de
17 la moitié des membres de leur communauté ont pas
18 assez... ont par le passé été victimes d'agressions
19 sexuelles, alors que quarante-deux point huit pour
20 cent (42.8 %) estiment que la proportion est de
21 l'ordre des soixante-dix (70) et plus. Et je fais
22 partie de ces statistiques-là quand on parle
23 d'agressions sexuelles.

24 Plus de deux tiers (2/3), soixante-sept point
25 deux pour cent (67.2 %) affirment que la

1 problématique de l'abus sexuel est en croissance
2 chez les Premières Nations du Québec depuis cinq
3 (5) ans. Parmi les raisons majeures qui font
4 qu'une victime ne rapporte pas son agression, on
5 retrouve la peur, quatre-vingt-douze point cinq
6 (92.5 %), et la honte, quatre-vingt-douze point
7 cinq (92.5 %) aussi.

8 Pour avoir été... une victime d'agression
9 sexuelle, il faut vraiment être solide pour une
10 femme victime d'agression sexuelle pour dénoncer
11 parce qu'il y a des particularités de dénoncement.

12 Lors d'un dénoncement, on vit dans une
13 communauté, tout le monde se connaît, dont il faut
14 être assez solide pour avoir... pour passer
15 au-dessus de cette pression sociale-là, ou parce
16 qu'on... on fait face au conjoint qui est l'ami de,
17 et c'est vraiment élargi, donc il faut être assez
18 solide, et on porte l'étiquette que tout le monde
19 sait qu'on était une victime d'agression sexuelle.
20 Donc, dénoncer est pas assez... pas assez avancé
21 parce qu'on a cette pression sociale-là qu'on
22 doit... qu'on doit passer par-dessus pour dénoncer.

23 La majorité considère que l'abus sexuel est
24 toujours un sujet tabou au sein des Premières
25 Nations. Quarante-huit point un pour cent (48.1 %)

1 rapportent avoir rencontré des victimes ayant été
2 agressées dans leur propre domicile et quarante-
3 deux pour cent (42 %) au domaine de leur agresseur.
4 Les résultats indiquent qu'un nombre important
5 d'abus rapportés se produisent dans le réseau
6 familial.

7 Quatre-vingt-neuf pour cent (89.1 %) affirment
8 que les victimes rencontrées ne veulent pas
9 dénoncer leur abus parce qu'elles refusent de se
10 rendre en justice, d'où encore la méfiance de la
11 justice ou la méconnaissance du système judiciaire.

12 Malheureusement, les agressions sexuelles sont
13 la plupart du temps associées à des maux sociaux.
14 La répercussion de l'agression sexuelle chez les
15 femmes autochtones se situe au-delà de la santé, et
16 se répercute... répercute sur plusieurs autres
17 dimensions de leur vie. Par exemple, les
18 chercheurs mentionnent que les femmes autochtones
19 ayant été agressées sexuellement sont plus
20 susceptibles d'être divorcées, sans emploi, de
21 fumer la cigarette et d'avoir des partenaires
22 sexuels multiples. L'agression sexuelle est aussi
23 une fracture couramment rencontrée chez les femmes
24 autochtones incarcérées. Cette même étude a permis
25 de constater que soixante et un pour cent (61 %)

1 des femmes autochtones incarcérées avaient été
2 victimes de violences sexuelles.

3 Un lien étroit a été établi par certains entre
4 la violence sexuelle pendant l'enfance et la
5 prostitution à l'adolescence ou à l'âge adulte.
6 Des études montrent qu'entre soixante-seize (76) et
7 quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des femmes et des
8 hommes prostitués ont des antécédents d'abus
9 sexuels pendant leur enfance, le plus souvent de
10 nature incestueuse.

11 Questions de guérison d'agression sexuelle.

12 Les communautés ont besoin de guérison, tant
13 aux niveaux individuel et collectif. Il est
14 important de rétablir l'équilibre dans les
15 communautés. Aussi, la guérison se fait par la
16 réappropriation des valeurs fondamentales et
17 culturelles. En mars deux mille dix-huit (2018),
18 Femme autochtone du Québec a tenu un forum sur les
19 agressions sexuelles dans le cadre duquel un plan
20 d'action a été élaboré. Voici certaines des pistes
21 d'action émanant du plan d'action, et ça a été un
22 gros travail avec dur labeur parce qu'il y avait
23 plein de recommandations et plein d'actions, de
24 solutions dont on vous a remis justement le plan
25 d'action :

1 Reconnaître le rôle des dons naturels et guides
2 culturels spirituels dans le processus de guérison.
3 Accès rapide à des ressources d'aide.
4 Recevoir des... des services culturellement
5 sécurisants dans leur langue.
6 Formation des intervenants non-autochtones.
7 Projets impliquant la communauté pour des
8 services adaptés à leurs besoins.
9 Mettre sur pied des centres de guérison locaux
10 et régionaux pour le traitement de traumatismes et des
11 agressions sexuelles. Là, on peut parler des
12 cliniques de trauma qui n'ont jamais été...
13 amorcées dans le... dans le processus de guérison.
14 Sensibilisation des communautés sur les
15 agressions sexuelles, évidemment, on a beaucoup de
16 prévention et de sensibilisation à faire et il y en
17 a jamais assez.
18 Mise sur pied de structures pour assurer le
19 suivi. Je crois... je crois qu'avec le plan
20 d'action qu'on a eu en mars, je crois que ça fait
21 peur quand même au gouvernement, aux ministères qui
22 étaient présents parce que lorsqu'on parle
23 d'agression sexuelle, on est arrivé avec des
24 solutions vraiment atlas - qui veut dire "assez
25 vastes". On va toucher la... de la petite enfance,

1 de l'école, de l'éducation jusqu'à dans la famille,
2 c'est vraiment des... et c'est vraiment très, très
3 grand comme solution, oui et là où est-ce que ça
4 peut faire peur au gouvernement, c'est que "combien
5 ça va coûter tout ça?" Au lieu de dire "est-ce
6 qu'on est prêt à régler le problématiques
7 d'agressions sexuelles?" Est-ce qu'on est prêt à
8 s'investir autant financièrement, puis autant en
9 collaboration, j'insiste sur la collaboration parce
10 que si on veut vraiment travailler les enjeux des
11 Premières Nations, évidemment, le financement va
12 avec, mais la collaboration et le travail de
13 partenariat est aussi importante aussi.

14 On a des exemples du manque de ressources dans
15 les communautés et hors communautés. Évidemment,
16 dans le plan d'action qu'on a sorti, il serait
17 aussi intéressant de pouvoir s'asseoir avec les
18 entités gouvernementales afin d'élaborer un plan
19 d'action contre la violence aux femmes autochtones.

20 Nous pourrions nous inspirer des plans élaborés
21 en Ontario, ces plans d'action comportent des
22 actions concrètes et des budgets dédiés à des
23 nombreux programmes visant spécifiquement la
24 violence faite aux femmes autochtones et à leur
25 communauté. J'ai... j'ai participé à deux (2)

1 tables rondes pour le cas des femmes autochtones
2 disparues et assassinées qui a été fait en lien
3 avec les ministères des provinces et le premier
4 exercice, c'était de faire ressortir justement le
5 cas des femmes autochtones disparues et
6 assassinées, les besoins de prévention, de
7 sensibilisation, et par la suite, c'était de
8 retourner dans nos provinces et nous, on était
9 accompagnés par le Secrétariat des affaires
10 autochtones, nous comme entité Femme autochtone du
11 Québec. L'exercice était vraiment de s'asseoir
12 ensemble et de voir qu'est-ce qu'on peut faire
13 comme plan d'action pour contrer ou prévenir le cas
14 des femmes autochtones disparues et assassinées.

15 Un an plus tard, on a la deuxième table ronde
16 pour les femmes autochtones... les femmes
17 autochtones disparues et assassinées, et j'ai été
18 vraiment jalouse ou envieuse plutôt, de l'Ontario,
19 qui s'est investi au maximum, tant en plan d'action
20 et tant en budget, pour vraiment mettre accès à
21 travailler cette problématique-là en Ontario. Si
22 j'aurais pu, je pense que j'aurais changé de
23 province, parce qu'on a encore beaucoup à faire
24 ici, au Québec. On a des petits projets, mais dans
25 un ensemble, il y a encore des femmes, encore

1 aujourd'hui, il y a encore des femmes qui
2 disparaissent ou qu'on retrouve encore assassinées.
3 Donc on a encore un plus gros travail ici, à faire
4 au Québec, et ça, je tiens à le mentionner ici:
5 l'Ontario a vraiment une grande longueur d'avance
6 sur ces situations.

7 **Me ARIANNE MARTEL :**

8 Monsieur le Commissaire, juste pour vous dire que
9 dans le fond, c'est plans-là, on vous les a déposés
10 aux pièces P-834, 835, et 836.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Merci... Merci de le souligner.

13 **Mme VIVIANE MICHEL :**

14 Exploitation sexuelle.

15 Au Canada, la traite des personnes autochtones
16 à des fins d'exploitation sexuelle est une des
17 séquelles tragiques de la colonisation. Au Canada
18 comme au Québec, les femmes autochtones font partie
19 des groupes identifiés comme principales cibles de
20 la traite. La majorité des victimes de traite de
21 personnes sont des femmes et des filles
22 autochtones. La grande vulnérabilité à la traite
23 de personnes ou des jeunes en fugue et des... et
24 des femmes pauvres, isolées dans toutes les régions
25 du pays a également été observée. Une recherche de

1 l'Association des femmes autochtones du Canada
2 démontre que les enfants et les jeunes femmes sont
3 surreprésentés dans la problématique de
4 l'exploitation sexuelle, dont la majorité aurait
5 entre quinze (15) et dix-huit (18) ans.

6 Les facteurs de pauvreté économique sont une
7 donnée importante à prendre en compte dans la
8 vulnérabilité dans laquelle se retrouvent souvent
9 les femmes et les filles autochtones en... et les
10 filles autochtones. En effet, un nombre
11 disproportionné de femmes autochtones vivent dans
12 la pauvreté. Elles ont un revenu considérablement
13 inférieur à celui des hommes autochtones et des...
14 et des femmes non-autochtones. En deux mille six
15 (2006), trente-six pour cent (36 %) des femmes
16 autochtones, à l'exclusion de celles qui résident
17 dans des... dans des... ce qu'on appelle réserves,
18 vivaient sur le seuil de faible revenu. C'est plus
19 de deux fois le taux de femmes non-autochtones:
20 dix-sept pour cent (17 %). Cela les rend plus
21 susceptibles d'être victimes d'exploitation
22 sexuelle. La vulnérabilité des femmes autochtones
23 dans la traite des personnes est directement liée à
24 la discrimination systémique et aux impacts
25 intergénérationnels que subissent les Premières

1 Nations, suite à une longue histoire de la
2 colonisation et de tentatives d'assimilation. Les
3 facteurs de risque qui y sont associés sont
4 notamment des antécédents d'agressions sexuelles,
5 des problèmes de violence conjugale, le placement
6 durant l'enfance au service de la protection de la
7 jeunesse, l'alcoolisme, la toxicomanie, la
8 pauvreté, l'itinérance, le choc culturel en milieu
9 urbain ou des troubles de santé mentale. Ces
10 facteurs accentuent la disparité des conditions de
11 vie des femmes autochtones par rapport à celles de
12 leur homologue masculin, mais aussi du reste des
13 femmes. Ces facteurs de risque sont parfois les
14 causes qui poussent les femmes autochtones vers la
15 prostitution. À titre d'exemple, une femme
16 autochtone qui décide de quitter sa communauté,
17 soit pour fuir la violence, ou d'autres situations,
18 se retrouve souvent dans une ville où elle fait
19 face à de multiples facettes de la discrimination,
20 tant dans la recherche d'un emploi que d'un
21 logement. Celle-ci se retrouve dans une situation
22 de vulnérabilité économique qui peut entraîner
23 l'itinérance. Cette vulnérabilité est souvent l'un
24 des éléments qui la poussent vers la prostitution
25 ou des réseaux d'exploitation sexuelle.

1 Par ailleurs, les autorités des agents de
2 services de police et du système de justice pénale
3 jouent un rôle particulier dans la continuation de
4 la colonisation des filles et des femmes
5 autochtones qui se... qui se manifeste par le
6 défaut de réagir à la violence envers les filles et
7 les femmes autochtones, par des actes excessifs de
8 maintien de... de l'ordre, le profilage racial et
9 la criminalisation des femmes et des filles
10 autochtones.

11 Les femmes autochtones qui veulent se sortir
12 de l'exploitation sexuelle ou d'une relation
13 abusive font face à de nombreux obstacles: la peur
14 de s'enfuir de leur proxénète, le manque de
15 confiance au système de justice, la dépendance ou
16 la toxicomanie, la honte de retourner dans leur
17 communauté, le manque de confiance en soi, la peur
18 de se retrouver seule. Ces femmes... – pardon, je
19 veux prendre de l'eau – ces femmes peuvent se
20 rendre dans un centre d'hébergement autochtone de
21 première ligne, par contre, celle-ci ne pourra pas
22 y demeurer pour une période... ne pourrait y
23 demeurer pour une période prolongée.

24 Au Québec, il existe... il n'existe aucun
25 centre d'hébergement autochtone de deuxième étape

1 qui permettrait à ces femmes qui ont été de...
2 victimes de violence, d'abus, ou d'exploitation
3 sexuelle d'être épaulées pour de longues périodes
4 et d'être accompagnées dans un processus de
5 guérison, pour rétablir leur vie et leur estime de
6 soi. Par exemple, un tel centre pourrait être un
7 endroit dans une ville où les femmes autochtones
8 puissent être aidées à retourner à l'école, à
9 apprendre les compétences essentielles qui ont été
10 perdues dans le cycle intergénérationnel des
11 pensionnats. Pardon...

12 Femmes autochtones et système de justice
13 pénale lors des violences physiques ou sexuelles.

14 Le contexte juridique au Québec représente un
15 ensemble de difficultés pour de nombreuses
16 communautés autochtones. Les victimes hésitent de
17 divulguer les agressions qu'elles ont subies, si
18 cela signifie que des membres de leur famille iront
19 en prison. En général... en général, à cause de
20 cette hésitation, l'agression se poursuit. Les
21 membres de la famille exercent des pressions sur la
22 victime afin qu'elle pardonne et oublie, car ils ne
23 souhaitent pas non plus que... que les leurs soient
24 soumis au système de justice de l'homme blanc. Une
25 solution juridique n'est pas perçue comme étant

1 réellement une solution. Plusieurs estiment en
2 effet que le système de justice de la société
3 dominante ne traite pas les causes profondes de
4 déséquilibre qui ont occasionné la perpétration et
5 même des actes d'agression sexuelle.

6 Dans les communautés autochtones, la
7 problématique de l'agression sexuelle est taboue
8 encore aujourd'hui en deux mille dix-huit (2018).
9 Lorsqu'elles décident de dénoncer, le système de
10 justice actuel n'est simplement pas adapté aux
11 femmes autochtones. Trop souvent, elles sont
12 revictimisées lorsqu'elles décident d'intenter des
13 recours judiciaires. S'il s'agit d'une femme qui a
14 un passé lourd, ou des problèmes de consommation,
15 on ne prend pas sa plainte au sérieux. Lorsqu'elle
16 se présente au poste de police pour faire une
17 déposition, est-ce qu'elle est respectée? Avec un
18 gros point d'interrogation. Si cette femme a fait
19 de la prostitution, sa plainte pour agression
20 sexuelle n'est pas poursuivie par le système de
21 justice. Est-ce qu'on considère la version de la
22 femme autochtone crédible et fiable? Est-ce que la
23 femme autochtone est victime de préjugés lorsqu'on
24 évalue son dossier? Est-ce qu'on comprend son non
25 verbal et ses poses de silence qui sont en

1 particularité... particularité culturelle lorsqu'on
2 (inaudible) et évalue sa crédibilité?

3 La justice... le système de justice n'est pas
4 adapté aux besoins et aux réalités des victimes
5 d'agressions sexuelles, encore moins lorsque
6 celles- si sont des femmes autochtones. Elles sont
7 peu à réussir lorsqu'elles dénoncent des situations
8 d'abus, pourtant, elles sont nombreuses à se
9 retrouver en prison. Elles sont présentement
10 surreprésentées dans les prisons. Il semble
11 qu'elles se retrouvent souvent du mauvais côté de
12 la médaille.

13 Puisque le système de justice en place échoue
14 à protéger adéquatement les filles et les femmes
15 autochtones, la mise en place de programmes de
16 justice alternative est importante pour Femme
17 autochtone du Québec. Femme autochtone du Québec
18 aimerait participer à une table de travail avec le
19 DPCP et le ministère de la Justice, pour travailler
20 sur un modèle de justice alternative qui pourrait
21 inclure la réparation d'agressions sexuelles pour
22 les communautés qui désirent inclure dans leur
23 comité de justice... Toutefois, il faudrait qu'il
24 y ait une réelle consultation dans les communautés
25 pour qu'un modèle soit élaboré en prenant... en

1 prenant en considération les besoins et la culture
2 de chaque communauté. Cette justice alternative
3 devrait viser la restauration et la guérison de la
4 victime et de l'agresseur. Il est primordial que
5 la victime soit au centre des considérations et
6 qu'elle puisse choisir de manière éclairée le mode
7 de règlement de sa plainte d'agression sexuelle.
8 Évidemment, on peut aussi rajouter que le
9 financement adéquat, soit présent aussi dans tout
10 ce processus.

11 En Ontario des avis juridiques gratuits sont
12 offerts aux survivants et survivantes d'agressions
13 sexuelles, pour les aider dans leurs démarches
14 légales. Elles peuvent obtenir jusqu'à cinq heures
15 de consultation avec un avocat. Un projet de la
16 sorte faciliterait la démarche auprès des victimes.
17 C'est important ce que l'Ontario a mis sur pied
18 parce qu'ils le font avant... avant une agression
19 sexuelle, donc il... on prévient l'agression
20 sexuelle, il y a toute une démarche qui se fait
21 avant les dénonciations évidemment et l'important,
22 c'est vraiment de prévenir pour que ça... ça se
23 répète pas... pour que l'histoire ne se répète pas.

24 Pour celles qui voudraient porter leur
25 dénonciation vers un système de justice

1 traditionnel, la création d'une Chambre ou d'un
2 tribunal spécialisé en agression sexuelle où les
3 acteurs du système de la justice seraient formés
4 sur les réalités et la culture des femmes
5 autochtones serait une avancée importante pour les
6 droits des victimes autochtones d'agressions
7 sexuelles, exemple, il existe quand même les
8 Chambres de la jeunesse, donc qu'est-ce qui peut
9 exister, des Chambres justement spécialisées pour
10 des agressions sexuelles.

11 Nous croyons également qu'un programme devrait
12 être instauré pour permettre les femmes autochtones
13 d'être représentées lorsqu'elles veulent faire une
14 dénonciation pour agression sexuelle et
15 lorsqu'elles se rendent au poste de police. Elles
16 pourraient grandement bénéficier de
17 l'accompagnement d'une avocate dans leur processus
18 judiciaire. Nous croyons que cela... cela pourra
19 avoir pour effet de rétablir le respect des acteurs
20 du système de justice et à leur égard, et
21 d'augmenter la chance de succès d'une condamnation.
22 Les femmes autochtones sont depuis toujours
23 désavantagées, et d'autant plus dans un processus
24 criminel ou presque tous les droits appartiennent
25 au prévenu. Cela pourrait rétablir un certain

1 équilibre, étant donné la discrimination systémique
2 à leur endroit. On peut se référer justement, en
3 termes... en termes anglais, *Independent legal*
4 *Council* qui est déjà... qui existe déjà quand tu es
5 à la Cour.

6 Est-ce que t'avais quelque chose à rajouter
7 là-dessus?

8 **Me RAINBOW MILLER :**

9 Oui. En fait, ça n'existe pas présentement, mais
10 les groupes féministes sont en train de... de
11 parler de cette solution pour rétablir l'équilibre
12 dans un... un procès criminel où ils considèrent
13 que le prévenu, justement, a tous les droits et la
14 victime d'agression sexuelle se retrouve seule.
15 Oui, il y a le Procureur de la Couronne, mais le
16 Procureur de la Couronne représente les intérêts de
17 l'État et non pas les intérêts de la victime.
18 Donc, si ce que beaucoup de groupes féministes
19 commencent à réclamer et c'est une... aussi, c'est
20 une... recommandation que nous allons faire devant
21 la SADA(ph) pour que... que les provinces et le
22 gouvernement fédéral puissent discuter d'une de...
23 de cette solution.

24 **Mme VIVIANNE MICHEL :**

25 Ce qui pourrait apporter quand même une certaine

1 confiance à retrouver face à la justice. On
2 pourrait la regagner.

3 Formation sur les réalités des femmes
4 autochtones et des agressions sexuelles.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Ça va. J'imagine qu'on va retrouver ça dans votre
7 mémoire peut-être?

8 **Mme VIVIANE MICHEL :**

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Bon, ça va, je m'excuse.

12 **Mme VIVIANE MICHEL :**

13 Oui, (*Inaudible*) de faire une recommandation.

14 Formation sur les réalités des femmes
15 autochtones et des agressions sexuelles.

16 Nous croyons que nous pourrions nous inspirer
17 du plan d'action contre les agressions sexuelles en
18 Ontario, où ils offrent une formation continue pour
19 les acteurs du système de justice. Le programme
20 traite des sujets suivants: La neurobiologie du
21 traumatisme liée à la crédibilité des
22 évaluations sur les... quoi...

23 L'expérience unique des femmes autochtones
24 survivantes de la violence à caractère sexuel.

25 Le consentement et la capacité de consentir

1 les victimes présentant des déficiences
2 intellectuelles.

3 Le rôle des membres du personnel infirmier
4 spécialisé en traitement des victimes en
5 toxicologie et de l'ADN, relativement aux questions
6 concernant les personnes survivantes qui sont sous
7 l'influence de drogues ou d'alcool.

8 Au Québec, est-ce que les Juges et la Couronne
9 sont saisis... qui sont saisis des dossiers
10 d'agressions sexuelles de femmes ou de filles
11 autochtones reçoivent une formation sur la culture
12 et les particularités des témoins autochtones et
13 des vulnérabilités qui peuvent affecter le
14 témoignage? J'ai un gros point d'interrogation sur
15 la fin de ma phrase.

16 Il est important que tous les acteurs du
17 système judiciaire qui interagissent avec des
18 individus autochtones reçoivent des formations
19 spécifiques de la culture autochtone, les
20 particularités des femmes autochtones, les préjugés
21 ancrés et l'évaluation de la crédibilité d'un
22 témoin autochtone. Par ailleurs, des formations
23 continues spécialisées en abus sexuels devraient
24 être données aux acteurs qui œuvrent dans le
25 secteur de la justice.

1 Création d'une clinique juridique pour femmes
2 autochtones.

3 Les femmes autochtones ont peu d'informations
4 sur leurs droits et recours. Elles sont trop
5 souvent en position désavantageuse, alors qu'elles
6 ne peuvent s'offrir d'avocat. Aucune clinique
7 juridique autochtone n'existe au Québec. Dans les
8 autres provinces, ils ont des cliniques juridiques
9 spécifiquement pour la clientèle autochtone, par
10 exemple, encore en Ontario, il y a les
11 aborigènes... *Aboriginal legal service* à Toronto,
12 qui offre notamment des services de représentation,
13 d'avocats et de litiges spécifiquement pour les
14 Autochtones. Ces services sont financés par l'aide
15 juridique.

16 Au Québec, nous avons besoin de ressources
17 juridiques adaptées, soit une clinique juridique
18 pour des femmes autochtones. Lorsque les femmes
19 connaissent leurs droits et les exercent, cela a
20 pour effet de les remettre en position de force et
21 *d'empowerment*. Les femmes autochtones disparues et
22 assassinées au Québec, en deux mille quinze (2015),
23 *Femme autochtone du Québec* a publié le rapport
24 *Debout et solitaire... et solidaire* pour les femmes
25 autochtones disparues ou assassinées au Québec,

1 dans lequel Femme autochtone du Québec a voulu
2 faire ressortir la voix des familles.

3 Dans notre rapport, nous abordons les
4 problématiques à travailler en matière de violence,
5 de racisme et discrimination. La violence... la
6 violence vécue par les femmes autochtones
7 est colonialiste, sexiste, patriarcale et
8 familiale. Pour parvenir à l'enrayer, tout le
9 monde doit participer. Notre rapport aborde les
10 causes profondes de la violence, telles que la
11 banalisation de la violence familiale, la crise du
12 logement et l'impossibilité de fuir la violence
13 familiale. Notre rapport aborde aussi le besoin
14 d'un plus grand nombre de services de prévention,
15 plutôt que de mesures réactives à l'intention des
16 femmes autochtones.

17 La qualité des services sociaux est un facteur
18 déterminant de la sécurité des femmes autochtones.
19 Pour les... pour les femmes, la crainte et la honte
20 font en sorte qu'il leur est difficile de demander
21 de l'aide, d'autant plus que peu de services hors
22 de leur communauté sont adaptés à leurs besoins
23 spécifiques.

24 Enfin, notre rapport aborde également le
25 besoin de services mieux financés pour les femmes

1 et les hommes autochtones, afin de valo... de
2 favoriser un accès légal aux services et aux
3 possibilités, en vue de la guérison,
4 particulièrement des [fonds] à long terme. Il faut
5 d'ailleurs une plus grande collaboration entre les
6 fournisseurs de services. Plusieurs provinces
7 canadiennes se sont dotées d'une Loi sur les
8 personnes disparues. En lien avec les
9 recommandations du rapport de la Commission Hope
10 all(ph). Nous recommandons que le Québec se dote
11 d'une telle loi, afin de faciliter les enquêtes
12 dans le cas de personnes disparues au Québec. Le
13 rapport aborde également la relation entre les
14 peuples autochtones et les services de police.

15 Services de police autochtones. Évidemment,
16 je me sens un peu mal parce que je suis une
17 Première Nation et on va aller avec ce qu'on a
18 entendu lors de la consultation auprès des femmes
19 qui ont dénoncé, oui, mais auprès des familles
20 aussi qui ont dénoncé en termes de violence. Je me
21 sens mal parce que c'est... c'est vraiment des
22 entités. Nous travaillons avec les policiers des
23 communautés, mais il y a certaines lacunes qui
24 devraient être améliorées, et on le sait, que c'est
25 dû au manque... au sous-financement de nos corps

1 policiers autochtones.

2 Dans les communautés, la proximité entre les
3 forces de l'ordre et la population desservie peut-
4 être... peut en effet constituer une barrière
5 importante quand il s'agit de dénoncer la violence
6 familiale. Pourtant, cette familiarité est
7 d'ordinaire fort souhaitable. En effet, elle
8 permet de mettre de l'avant des pratiques
9 policières non seulement pertinentes, mais aussi
10 personnalisées. Parfois, dans le contexte
11 spécifique où il faut dénoncer ou intervenir auprès
12 d'un proche, en matière de violence, cette
13 proximité peut constituer un frein important.
14 C'est d'ailleurs également le cas dans le contexte
15 où la proximité des usagères avec les
16 intervenantes... intervenantes, intervenantes,
17 cette crainte des femmes de ne pas pouvoir
18 bénéficier d'un service impartial et confidentiel
19 de la part des policières, policières de leur
20 communauté accentue ainsi leur... vulnérabilité.
21 En effet, le cas, par exemple, où le policier est
22 un membre de la famille de l'agresseur, il pourrait
23 être tenté de favoriser l'un et de défavoriser
24 l'autre.

25 Policiers en milieu urbain.

1 Le désir des policiers et policières de
2 travailler en concertation avec les intervenants
3 autochtones paraît dépendre principalement de la
4 bonne volonté des individus, plutôt que de
5 pratiques institutionnelles. Ainsi, plusieurs
6 participants, participantes ont effectivement
7 dénoncé les préjugés des policiers, policières
8 envers les Autochtones et ont parlé de la
9 discrimination que subissent régulièrement les
10 femmes auprès desquelles elles travaillent. Par
11 exemple, elles ont peur, elles ont vécu des
12 situations, elles ne veulent pas aller faire des
13 plaintes parce qu'elles ont peur des représailles
14 des policiers ou de... ou d'autres gens. Et
15 souvent, elles ne sont pas prises au sérieux parce
16 que "ah bien, là, tu es en consommation." On
17 entend... apparemment, on entend régulièrement ce
18 genre de commentaires qui ne devraient même pas
19 être, et ça, ça a été mentionné par Joëlle,
20 intervenante en milieu urbain, et on sort justement
21 ces témoignages de l'enquête... de... le projet
22 recherche qu'on a fait sur les femmes autochtones
23 disparues et assassinées.

24 Selon Anita, si les relations ont déjà été
25 difficiles, sur plusieurs plans, la nature des

1 liens semble aujourd'hui s'améliorer lentement,
2 mais sûrement et se renforce. Il y a un besoin
3 pour la formation des policiers sur les réalités
4 des femmes autochtones. Selon les témoignages de
5 plusieurs, ce qui aiderait à faciliter la relation
6 entre une femme autochtone qui veut dénoncer un
7 crime serait les conditions suivantes.

8 Faire affaire à des policiers et policières qui
9 poursuivraient le travail réalisé par les
10 intervenants, intervenantes.

11 Que les femmes autochtones soient traitées avec
12 compassion, ouverture et écoute, mais aussi
13 qu'elles puissent interagir avec quelqu'un qui
14 comprend leur vécu et celui de leur communauté.

15 Les femmes apprécient la possibilité de traiter
16 avec des policières plutôt que des policiers
17 autochtones, de surcroît elles recherchent des
18 interventions dépourvues des rapports de pouvoir
19 qui caractérisent habituellement les échanges avec
20 les services policiers.

21 Les familles des femmes autochtones disparues
22 ou assassinées au Québec ont témoigné des éléments
23 suivants.

24 La frustration et le sentiment d'impuissance
25 d'un travail peu engagé par des policiers, policier

1 ou des enquêteurs, enquêteuses ou enquêteures.

2 Les difficultés à maintenir une relation
3 continue avec les enquêteurs, enquêteuses chargées
4 du dossier de leurs proches.

5 Le peu de confiance que... qu'il y a peu de
6 communications et de suivi.

7 La peur qu'ils se remettent en question...
8 qu'ils remettent en question le travail policier,
9 que cela puisse affecter l'enquête.

10 Les dossiers transférés plusieurs fois d'un
11 service à un autre.

12 La problématique de la proximité des enquêteurs
13 issus de communautés et enquêtent sur des personnes
14 qu'il ou elle connaît.

15 Il y a un manque de compréhension de la nature
16 de la violence faite aux femmes en tant que
17 phénomène historique enraciné et sociologique.

18 Les besoins de formations supplémentaires en
19 milieu... en milieu policier sur la question des
20 femmes autochtones disparues ou assassinées, que ce
21 soit au sein des corps policiers autochtones ou
22 québécois.

23 Et pour avoir entendu puis pour être proche des
24 familles des femmes autochtones disparues et
25 assassinées, je vais prendre l'exemple d'un grand

1 ami qui a perdu sa fille, Cyndi (inaudible) Johnny
2 m'expliquait qu'avant... lorsqu'ils ont fait le
3 signalement, ils avaient eu les services d'un
4 enquêteur autochtone, ce qui a beaucoup facilité la
5 communication et les... allers-retours d'avancées
6 d'informations lors du... du signalement. Par la
7 suite, tout d'un coup, le policier autochtone ou
8 l'enquêteur autochtone a été changé de place et on
9 a mis une autre personne, un autre enquêteur non-
10 autochtone évidemment, et je ne veux pas faire de
11 racisme, mais c'est vraiment des faits que l'on
12 apporte, que j'ai entendus directement de Johnny.
13 Et par la suite, l'enquêteur l'a juste contacté par
14 téléphone, ne s'est jamais déplacé pour aller
15 s'asseoir avec les familles, aller faire des mises
16 à jour de leur dossier ou du changement qui s'est
17 fait, tout s'est fait par téléphone. Ce qui est
18 triste dans cette histoire, c'est que le système
19 judiciaire, lorsqu'il y a des... disparitions, ne
20 s'applique pas. Johnny fait sa propre battue, ça a
21 pas de sens-là, fait sa propre battue, *oh my God!*
22 (*Soupir*) ça a vraiment pas de sens, ça a pas de
23 sens qu'une famille qui a perdu sa fille qui fait
24 sa propre battue, quand on a un système judiciaire
25 qui devrait donner le service!

1 À Pikogan il y a quand même la Sûreté du Québec
2 est sur place, qui aurait dû faire des... des
3 battues avec cette famille-là. Moi je trouve ça
4 aberrant que ce soit les propres familles qui
5 puissent faire ça. Quand on sait que - et je ne
6 veux pas non plus banaliser l'affaire de Cédrika
7 Provencher, qu'on a entendue partout dans les
8 médias, que des battues se sont faites, et pas rien
9 qu'une battue, plusieurs battues de la Sûreté du
10 Québec qui se sont faites, et qu'il y a rien qui a
11 été fait pour cette famille-là! Et qu'ils
12 s'engagent de leurs propres moyens économiques à
13 payer des battues, un service externe, ça me
14 dépasse, c'est me dépasse! Est-ce parce que c'est
15 une femme autochtone? Est-ce que parce que c'est
16 des familles autochtones? Et ça, c'est ma rage qui
17 sort, c'est ma rage parce qu'il y a vraiment de
18 l'injustice à quelque part. Je suis désolée de le
19 sortir de cette façon-là, mais ça devait sortir, je
20 suis très près des familles, je suis très près de
21 Johnny, et je trouve ça vraiment aberrant que ce
22 soit lui qui fasse sa propre enquête! C'est lui
23 qui enquête, c'est lui qui va un peu partout pour
24 aller voir, d'après ce qu'il entend! Il est où
25 l'enquêteur? Il est où, pour faire toutes les

1 démarches que la famille est en train de faire?
2 Bon, ça devait sortir puis je suis contente de
3 l'avoir sorti ici, je suis contente de... faire
4 montrer qu'il y a de l'injustice puis qu'il y a de
5 l'inaction à quelque part.

6 Je pense que je vais prendre une petite pause,
7 oui oui.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors nous allons suspendre et quand vous serez
10 prête, vous nous faites signe.

11 SUSPENSION

12 -----

13 REPRISE

14 **LA GREFFIÈRE :**

15 La Commission reprend.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors bienvenue de nouveau. Nous allons poursuivre
18 avec madame Michel. Alors, Madame Michel, on vous
19 écoute.

20 **Mme VIVIANE MICHEL :**

21 Oui. Je vais rajouter que le cas que j'ai
22 mentionné tout à l'heure, je parlais du Johnny
23 Hyde(ph), mais c'est d'autres familles aussi qui
24 font leurs propres battues et recherches, c'est pas
25 juste Johnny, on a plein d'autres familles.

1 Donc, pistes d'actions qui sont ressenties à la
2 recherche de Femmes autochtones du Québec sur les
3 femmes autochtones disparues et assassinées, ou
4 disparues:

5 Soutenir les familles au cœur de la tragédie
6 des femmes autochtones disparues... et assassinées
7 par des rassemblements et la continuité des travaux
8 portant sur le sujet serait souhaitable.

9 Favoriser la collaboration entre les milieux
10 autochtones et non-autochtones, communautaires et
11 urbains.

12 L'importance de la formation continue par
13 des... la formation continue des policiers sur les
14 réalités autochtones.

15 Entente entre le réseau pour la stratégie
16 urbaine de la communauté autochtone à Montréal et
17 le SPVM, qui a été signé en deux mille quinze
18 (2015), mais non respecté au niveau de la formation
19 du personnel de la... du SPVM, et on pourrait même
20 inclure de la Sûreté du Québec.

21 Mise en œuvre d'un protocole de procédure, en
22 cas de disparition d'une femme autochtone à
23 Montréal, projet *Iskweu* dont on... dont le Women
24 Shelter a fait la mise en œuvre.

25 Entente de solidarité avec la fédération des

1 femmes du Québec. Nous à Femmes autochtones du
2 Québec, on a une entente de solidarité de travail,
3 on veut éviter de... d'exercer les formes
4 coloniales, donc on est les porte-parole de nos
5 propres enjeux, et elles sont les porte-parole, ça
6 c'est une façon de travailler.

7 Accroître la sensibilisation et l'éducation des
8 Autochtones et des non-autochtones quant à la place
9 des femmes autochtones dans l'histoire et le monde
10 autochtone contemporain.

11 Formations et conférences à l'École nationale
12 de police du Québec, dans lesquelles nous
13 aborderons les dispositions sexistes de la Loi sur
14 les Indiens, les impacts de la colonisation, la
15 violence familiale, les agressions sexuelles et les
16 interventions à privilégier en milieu autochtone.
17 Cette formation pourrait s'étendre à tous les
18 autres professionnels de la santé et services
19 sociaux.

20 Miser sur la solidarité et l'entraide.

21 Femmes autochtones du Québec réunit une
22 centaine de femmes chaque année pour discuter des
23 sujets importants pour elles. Deux fois par année
24 plusieurs... depuis plusieurs années, Femmes
25 autochtones réunissait des intervenantes en maison

1 d'hébergement autochtone pour qu'elles puissent
2 échanger. Par contre, notre financement avait été
3 coupé en deux mille dix-sept (2017), mais ils nous
4 l'ont remis là parce qu'on a... on a fait que
5 dénoncer; c'est ça qui est triste quand on a des
6 bons projets qui sont vraiment productifs puis
7 efficaces pour les Premières Nations, on tombe
8 toujours sur des projets et non des programmes, et
9 c'est toujours à court terme, et on se redoit
10 encore de dénoncer justement parce... de dénoncer
11 les coupures budgétaires ou les coupures de
12 projets, ou la non-reconnaissance des projets
13 efficaces pour les Premières Nations.

14 Effets... effets... effets de ces réunions:
15 tisser des liens, briser l'isolement entraide et
16 partage.

17 Il faut concevoir de manière participative une
18 stratégie d'action, de prévention, d'accompagnement
19 et d'intervention en matière de violence. Il
20 s'agit d'une piste d'actions qui a... qui a, par
21 plusieurs, été proposée par les rapporteuses
22 spéciales de la violence faite aux femmes lors de
23 la conférence de presse à la fin de sa visite au
24 Canada le vingt-sept (27) avril deux mille dix-huit
25 (2018). Celle-ci appelait le Canada à prendre des

1 mesures urgentes en ce qui concerne la violence
2 faite aux femmes autochtones et de dresser un plan
3 national pour adresser la violence faite aux femmes
4 autochtones. Elle a par ailleurs... par ailleurs
5 invité le Canada à agir immédiatement sans
6 attendre, pour élaborer un plan d'action en ce qui
7 concerne les centres d'hébergement autochtones, de
8 meilleurs services de transports publics dans les
9 régions éloignées et des habitations à prix
10 abordables.

11 Bien que celle-ci a appelé le gouvernement du
12 Canada à agir, les domaines qui touchent
13 particulièrement les services de prévention de la
14 violence, d'accompagnement et d'intervention, sont
15 de compétence provinciale. Il est important que le
16 gouvernement du Québec mette en œuvre des actions
17 concrètes dans un cadre de consultation accru avec
18 des autorités autochtones pour adresser la violence
19 spécifique contre les femmes autochtones.

20 Au printemps deux mille dix-huit (2018), Femme
21 autochtone du Québec a été contacté, par appel
22 conférence par le... par le ministère des Services
23 santé et sociaux, pour avoir notre avis de l'ancien
24 plan d'action sur la violence conjugale. Dans le
25 nouveau plan d'action gouvernemental sur la

1 violence conjugale deux mille dix-huit (2018) -
2 deux mille vingt-deux (2022), il n'y a pas de
3 section propre aux femmes autochtones. Elle réfère
4 au plan d'action gouvernemental sur le
5 développement social et culturel des Premières
6 Nations. Par contre, nous n'avons pas encore été
7 consultés par le Secrétariat des affaires
8 autochtones pour ce nouveau plan d'action qui nous
9 concerne. Donc le... le plan d'action a été...
10 annoncé en... au printemps deux mille dix-huit
11 (2018), on est... on est rendu à l'automne, donc
12 est-ce que la violence... la violence et les
13 agressions sexuelles sont une priorité à
14 travailler? Je pense que oui, je pense que oui.

15 En ce qui concerne le plan d'action...
16 - c'est-tu correct? - en ce qui concerne le plan
17 d'action sur les agressions sexuelles deux mille
18 seize (2016) - deux mille vingt et un (2021), Femme
19 autochtone du Québec a été consultée il y a environ
20 deux (2) ans, par contre, ce plan ne comporte pas
21 de plan spécifique aux femmes autochtones et il est
22 dit qu'un plan sera élaboré à la suite du rapport
23 de la Commission parlementaire des relations avec
24 les citoyens. Ce rapport a été déposé en mai deux
25 mille dix-huit (2018) et nous n'avons pas été

1 consultés à nouveau pour élaborer ce plan. Femme
2 autochtone du Québec veut participer activement à
3 l'élaboration de ce plan d'action. C'est important
4 lorsqu'on a à faire des plans d'action, des comités
5 de travail pour justement la mise en œuvre des
6 plans qui sont soumis, l'inclusion est vraiment
7 importante, l'inclusion, la collaboration, le droit
8 de regard, est-ce que ça reflète vraiment la
9 réalité des... des femmes autochtones? Donc, on se
10 doit d'être inclus. On est une organisation qui
11 existe, on va avoir quarante-cinq (45) ans
12 d'existence cette année. Quarante-cinq (45) ans
13 d'existence où est-ce qu'on fait du travail de
14 terrain, ce qui veut dire direct avec les femmes
15 des nations. Donc on pond des projets d'après
16 leurs besoins, pas d'après les besoins de Viviane
17 Michel, d'après les besoins des femmes qui sont à
18 l'intérieur des communautés et à l'extérieur des
19 communautés.

20 La violence policière.

21 Le cas des femmes de Val-d'Or et d'autres
22 femmes qui ont dénoncé à la suite des reportages
23 d'enquête à Radio-Canada. Pour la Phase 1
24 seulement, deux (2) cas sur trente-sept (37)
25 dossiers ont mené à des accusations criminelles.

1 Sur les deux (2) dossiers qui ont finalement
2 poursuit... poursuivis par la DPCP, un (1) accusé
3 s'est suicidé, et l'autre est un policier
4 autochtone. Cette annonce a eu un effet
5 dévastateur sur les femmes de Val-d'Or qui ont...
6 qui ont eu l'incroyable courage de dénoncer
7 publiquement la violence et les abus policiers
8 contre les femmes de la région. La situation de
9 Val-d'Or démontre que les rapports entre les
10 Autochtones et la police sont empreints de tensions
11 et de méfiance.

12 Pour la Phase 2, l'équipe de Procureurs qui
13 était associée à la Phase 1 n'existe plus. C'est
14 une toute nouvelle équipe pour la Phase 2.

15 Femmes autochtones du Québec a donné une
16 formation de trois (3) heures sur les réalités des
17 femmes autochtones et les traumas historiques qui
18 les affectent. Ils n'étaient pas du tout familiers
19 avec plusieurs réalités et n'ont jamais travaillé
20 en communauté ou peu ou... ou près des Autochtones.
21 Leur manque de connaissance sur nos enjeux est
22 apparent... est apparent. Une formation de trois
23 (3) heures n'est pas assez et l'absence d'anciens
24 procureurs qui ont acquis de l'expérience en
25 Phase 1 est inquiétante.

1 Poste de police communautaire mixte autochtone.

2 Le poste de police communautaire mixte
3 autochtone à Val-d'Or, implanté par la... par la
4 Sûreté du Québec, sans consulter des autochtones, a
5 une approche invasive selon plusieurs, et le but
6 premier semble de redorer l'image de la Sûreté du
7 Québec. Les policiers de la PPCMA s'habillent en
8 uniforme et ont porté le bracelet rouge lorsqu'ils
9 intervenaient dans différents événements et
10 activités de la communauté.

11 C'est vu comme une tactique d'intimidation par
12 la communauté autochtone et ça doit être repensé.

13 Ces policiers semblent être la réponse du
14 gouvernement à une crise qui concerne...
15 majoritairement des femmes autochtones. Ont-ils
16 reçu une formation sur la réalité des femmes
17 autochtones?

18 L'intimidation de policiers sur la Sûreté du
19 Québec, suivant les deux reportages de Radio-
20 Canada.

21 Le port des bracelets rouges identifiés avec le
22 numéro 144 porté par 2500 agents de la Sûreté du
23 Québec en soutient aux policiers de Val-d'Or on...
24 est perçu comme une tentative d'intimidation des
25 victimes qui ont osé dénoncer les abus policiers.

1 Le port de ces bracelets lorsque les agents
2 interviennent auprès des communautés autochtones
3 est problématique, et envoie un message de pouvoir
4 et de répression envers les Autochtones.

5 La poursuite de deux points trois millions de
6 dollars (2.3 M\$) en diffamation, intentée contre
7 Radio-Canada et sa journaliste d'enquête Josée
8 Dupuis, est perçue comme un geste d'intimidation.

9 La réaction de l'association des policières et
10 policiers provinciaux du Québec, la PPQ face aux
11 dénonciations, et leur communiqué de presse est
12 aussi perçu comme de l'intimidation. La PPQ parle
13 de "chasse au trésor" et renvoie même le blâme...
14 ah, *(Rires)* tu as toute raison. Je retire. La PPQ
15 parle de "chasse aux sorcières", qui est le
16 meilleur mot. *(Rires)* - excusez, pardon - et
17 renvoie même... merci... et renvoie même le blâme
18 sur des Autochtones, en affirmant qu'ils devaient
19 plutôt chercher à régler des problèmes internes de
20 leur communauté qui causent, selon eux, la détresse
21 et la toxicomanie.

22 Femme autochtone du Québec considère que ces
23 commentaires ont l'effet insidieux de perpétuer
24 publiquement des préjugés envers les Autochtones,
25 et encourage la stigmatisation de l'Indien ivre.

1 Ces commentaires, formulés par des représentants
2 d'agents de l'État responsables de la sécurité
3 publique, sont incompatibles avec leurs fonctions.
4 Dans une situation de disproportion, de pouvoir
5 entre les femmes autochtones vulnérables et les
6 policiers qui ont l'autorité sur les civils, ces
7 luttres de pouvoirs publics sont perçues comme une
8 intimidation par les communautés autochtones.

9 De plus, lorsque des femmes autochtones de
10 Val-d'Or ont porté plainte, elles ont vécu des
11 représailles de toutes sortes. Une des victimes
12 d'abus policier qui s'est plainte, et elle... elle
13 a par la suite vécu des représailles par des
14 contraventions multiples, ce qui a été prouvé alors
15 que la Sûreté du Québec a fait trois fois plus de
16 recherches au Centre de renseignements policier du
17 Québec, CRPQ, après sa plainte.

18 Alors, lorsque l'on parle de vulnérabilité de
19 ces femmes, ce n'est pas... ce n'est pas des
20 paroles en l'air, mais c'est bien une réalité. Ces
21 femmes qui ont dénoncé, elles ont subi de
22 l'intimidation et de la discrimination systémique.
23 La Sûreté du Québec, en tant qu'employeur, a des
24 obligations envers le public; qu'est-ce qu'ils ont
25 fait face à des... tactiques d'intimidation de leur

1 employé? - Avec un grand... un grand point
2 d'interrogation. Est-ce que l'État sanctionne ces
3 méthodes en ne faisant rien?

4 Il existe par exemple des situations semblables
5 où l'État est passé à l'action, par exemple, en
6 Ontario, la police provinciale ontarienne a fait...
7 a fait face à une situation similaire. Les
8 policiers portaient des épinglettes Ken Ding en
9 support à Kenneth Ding, un policier qui avait...
10 qui avait tué un Autochtone et qui avait été
11 congédié et condamné au criminel. Dans une
12 situation similaire, la police de l'Ontario a
13 envoyé un communiqué immédiatement pour ordonner de
14 cesser de porter l'épinglette.

15 Nous, au Québec... nous, au Québec, Jean
16 Vicaire est venu témoigner devant... devant vous,
17 que les hauts placés de la Sûreté du Québec ont
18 voté... ont été avisés par des femmes autochtones
19 que des femmes autochtones étaient abusées par des
20 policiers de la Sûreté du Québec de Val-d'Or en
21 deux mille treize (2013), bien avant les
22 dénonciations des femmes en deux mille quinze
23 (2015). Et en plus, la directrice générale du
24 Centre d'amitié de Val-d'Or, Édith Cloutier, en mai
25 deux mille quinze (2015), avait avisé les hauts

1 placés de la Sûreté du Québec et le gouvernement du
2 Québec de la situation des femmes. Ce qui avait
3 de... que l'inaction était présente par rapport à
4 ces... les situations de dénonciation. Cela a pris
5 l'émission Enquêtes pour faire bouger les choses.
6 C'est quand même... on part... on part de deux
7 mille treize (2013) à deux mille quinze (2015) il y
8 a eu comme une inactivité à quelque part.

9 En même temps, les agresseurs sont plus
10 protégés que les victimes qui ont dénoncé. Il
11 semble que le gouvernement... Il semble que les
12 concernés, le gouvernement, les ministères
13 préfèrent ne pas agir plutôt que de prendre des
14 mesures drastiques afin d'éviter des représailles
15 de la part du syndicat.

16 Par exemple... par exemple, sur la police, la
17 Loi sur la police, à l'Article 2.60, exige qu'un
18 policier a l'obligation de dénoncer tout acte
19 susceptible de constituer une faute déontologique
20 ou un acte criminel. Est-ce que la Sûreté du
21 Québec a fait ses devoirs? En deux mille treize
22 (2013), lorsqu'il y a eu des dénonciations avant
23 l'émission Enquêtes, qu'est-ce qui s'est passé? Un
24 rappel d'obligations a-t-il été fait auprès des
25 concernés?

1 En conclusion, nous tenons à préciser que
2 nous... nous venons devant vous pour rapporter un
3 témoignage sur notre expertise, mais aussi nous
4 devons... mais aussi, nous venons devant vous faire
5 des revendications à l'endroit du gouvernement du
6 Québec. Nous avons besoin que la sécurité des
7 filles et des femmes... des femmes autochtones soit
8 assurée. Nous avons besoin que les conditions de
9 vie des familles autochtones changent. Nos filles
10 doivent grandir en espérant pouvoir changer leur
11 situation économique.

12 Nous voulons qu'elles puissent jouir des mêmes
13 droits et opportunités que les autres Québécoises.
14 Nous voulons que la discrimination systémique dans
15 tous les services soit adressée de manière urgente
16 par le gouvernement.

17 Nos communautés ont besoin de guérison, et cela
18 peut... peut seulement s'accomplir si les deux
19 paliers gouvernementaux cessent de se lancer la
20 balle pour le financement fédéral et provincial et
21 que les services nous rejoignent dans nos... nous
22 rejoignent dans nos communautés. Nous avons des
23 besoins à tous les niveaux, et les listes d'attente
24 sont interminables.

25 Ce n'est pas à une population fragilisée et

1 marginalisée de payer le prix du partage de
2 compétences prévues dans la constitution. Les
3 populations autochtones résidant sur le territoire
4 d'une province sont des citoyens à part entière et
5 qui devraient recevoir les services au même titre
6 de la population allochtone et encore plus, en
7 vertu du principe de l'égalité réelle, telle que
8 présentée par le Tribunal canadien des droits de la
9 personne le vingt-six (26) janvier deux mille seize
10 (2016), afin que les services qui nous soient
11 offerts ne soient pas seulement les mêmes que le
12 reste de la population, mais que les services qui
13 nous soient donnés répondent réellement au besoin
14 de nos communautés et des individus autochtones
15 pour nous aider à nous sortir des effets de la
16 colonisation, ce qui implique une augmentation de
17 services.

18 Les femmes autochtones résidant dans la
19 province du Québec possèdent des droits en vertu de
20 la Charte québécoise des droits de la personne, ces
21 droits sont inaliénables. Selon ces droits
22 conférés par la Charte, les femmes autochtones ont
23 le droit à la vie, à la sécurité, à la sûreté, à
24 l'intégrité et la liberté de leur personne
25 - article 1. Et elles ont droit au secours

1 - article 2.

2 Les situations de violence conjugale et
3 l'inaction de la police mettent en péril ces droits
4 prévus par la Charte québécoise. Par ailleurs,
5 nous considérons qu'il serait souhaitable que le
6 gouvernement du Québec intègre des dispositions
7 de... des dispositions de la déclaration... les
8 dispositions et la mise en œuvre que je vais
9 rajouter, de la déclaration des Nations Unies sur
10 le droit des peuples autochtones dans
11 sa législation interne. Plusieurs articles de
12 cette convention portent spécifiquement sur le
13 droit à la... à la sûreté des enfants et des femmes
14 autochtones.

15 Pour Femme autochtone du Québec, il est
16 important qu'il y ait un changement législatif qui
17 confère des droits et non pas que des programmes,
18 puisque les programmes et leur financement ne sont
19 pas garantis dans le temps. Selon nous, des
20 changements législatifs pourraient permettre une
21 augmentation de protection des femmes autochtones,
22 par exemple, dans d'autres provinces du Canada, il
23 y a des cadres législatifs spécifiques aux
24 Autochtones qui ont été élaborés.

25 Finalement, nous devons mentionner le

1 financement insuffisant de Femmes autochtones du
2 Québec pour sa représentation juridique. Nous
3 avons du... nous avons dû... nous avons dû nous
4 retourner vers le secteur privé, et ce sont des
5 religieuses qui nous ont apporté un peu de
6 financement - là je vais parler des Oblates
7 Franciscaines de Saint-Joseph.

8 J'ai une très, très grande reconnaissance
9 envers ces... cette institution, j'ai un très grand
10 respect parce qu'elles ont pu nous supporter. Et
11 je vais nommer madame Pierrette Bertrand,
12 supérieure générale, qui nous a quand même aidés à
13 pouvoir payer les honoraires professionnels
14 d'expertise judiciaire dont Rainbow, qui est assis
15 ici, donc c'est... elle l'a fait au nom d'une
16 solidarité de longue date quand même, Pierrette.
17 Grand merci à Pierrette, si elle m'entend.

18 Pour nous, il s'agit d'une question de
19 représentativité. Ces difficultés financières à
20 assurer notre représentation devant la CERP mettent
21 en... en évidence l'iniquité dans la participation
22 des parties intéressées, puisque les intérêts du
23 gouvernement ont pu être... ont pu être représentés
24 par ces avocats à toutes les audiences de la CERP.
25 Alors que nous qui représentons les intérêts des

1 femmes autochtones, n'avons pu être. On sait que
2 le gouvernement du Québec est doté de trois
3 avocats. Cela nous désavantage, nous, en tant
4 qu'organisation ayant le statut de participant ici,
5 et ayant l'expertise de travail terrain avec
6 directement les femmes autochtones des 10 nations,
7 incluant le milieu urbain. Femmes autochtones du
8 Québec est la seule organisation de femmes reconnue
9 par les dix (10) Nations au Québec, et j'inclus
10 encore le milieu urbain.

11 Est-ce que j'ai fini? J'ai fini...

12 Ok. J'aimerais rajouter peut-être des demandes
13 particulières, bravo à la CERP parce que j'ai eu
14 une très grande confiance en... en cette commission
15 très bien structurée. L'aspect judiciaire a été
16 vraiment amorcé dans... dans tout ce processus et
17 on est en train de faire voir aussi toutes ces
18 injustices qui ont été présentes envers les
19 Premières Nations.

20 J'aimerais peut-être soumettre après... après
21 la Commission, c'est sûr qu'on a entendu plusieurs
22 gens passer ici, plusieurs faits ont été... ont été
23 apportés et par la suite des choses, c'est toujours
24 ça qui m'inquiète: oui, on a plein... on a la
25 Commission d'enquête des femmes autochtones

1 disparues et assassinées, qu'est-ce qui va se
2 passer après? Vous allez soumettre un rapport, on
3 a... on a vécu la Commission vérité réconciliation,
4 c'est comme il y a eu quatre-vingt-quatorze (94)
5 recommandations un peu éparpillées, on savait pas à
6 qui revenait ces recommandations.

7 Moi je suggère qu'il y ait comme un comité de
8 suivi par la suite du rapport qui va être émis,
9 mais aussi des recommandations, la mise en œuvre
10 des recommandations.

11 Évidemment, je vais insister pour l'inclusion,
12 la collaboration et les allers-retours d'avancées
13 de la mise en œuvre du travail qui doit être... qui
14 doit être effectué, et lorsque je parle de
15 l'inclusion, je parle de l'inclusion des Premières
16 Nations. La transparence, le respect doit être...
17 présente.

18 Le droit de regard doit être inclus dans tout
19 processus. Lorsque je parle de droit de regard,
20 j'aimerais qu'on puisse revoir ce qui va être
21 écrit, est-ce que ça reflète vraiment ce qu'on...
22 l'on a exprimé en termes de besoins, en termes de
23 services, en termes de démarches? C'est vraiment
24 important.

25 Il y a une différence lorsque je vais prendre

1 un intervenant non-autochtone qui va intervenir
2 auprès d'une femme autochtone et un intervenant
3 autochtone. On a... l'intervenant non-autochtone a
4 une pensée québécoise, va plus se poser sur des
5 réalités québécoises ; c'est là l'importance d'être
6 inclus dans tout processus, justement, le droit de
7 regard, le droit de voir est-ce que ça reflète
8 vraiment la réalité des peuples autochtones?

9 Donc, je vous remercie, remercie d'avoir eu cet
10 espace, justement, pour apporter la parole des
11 femmes, apporter aussi... souligner le courage des
12 femmes qui ont osé dénoncer, je parle de Val-d'Or
13 mais aussi de d'autres, partout au Québec parce que
14 c'est pas juste à Val-d'Or que ça se passe, ça se
15 passe partout au Québec. Donc pour elles, pour
16 nous en tant que femmes, pour nous en tant que
17 Femmes autochtones évidemment.

18 Je vous remercie de votre écoute, je remercie
19 ma collègue de travail, Rainbow, d'avoir été
20 présente. C'est sûr qu'il y a eu un temps où
21 est-ce qu'on n'a pas été présentes parce que... dû
22 au manque de financement et en même temps, j'en
23 avais déjà parlé avec le ministre Couillard, je lui
24 ai dit "merci d'avoir mis sur pied une commission,
25 la CERP, mais vous avez oublié que les peuples

1 autochtones n'ont même pas de financement pour
2 payer des honoraires professionnels juridiques,
3 tandis que vous, vous avez l'avantage d'être
4 présent du début à la fin".

5 Donc, je l'avais déjà exprimé devant le
6 ministère de la Justice et devant le Secrétariat
7 des affaires autochtones. Donc apparemment, mon...
8 ma demande était en analyse, on a... le Secrétariat
9 des affaires autochtones nous a octroyé vingt-mille
10 (20 000) au départ... vingt mille dollars
11 (20 000 \$) au départ. Qu'est-ce qu'on... qu'est-ce
12 qu'une avocate peut faire avec vingt mille dollars
13 (20 000 \$)? C'est vraiment... hallucinant! Et ce
14 qui est vraiment dommage dans ce processus où
15 est-ce qu'on dit que c'est le Secrétariat des
16 affaires autochtones qui est responsable des
17 Autochtones, et lorsqu'on a à assumer de telles
18 demandes qui est imprévu dans leur fameux bilan
19 ou... au plan d'action, on a toujours l'impression
20 de quémander, on a toujours l'impression qu'on est
21 en train de quémander pour avoir de l'argent.

22 Écoutez, on n'a pas de financement. Si on
23 demande un financement, c'est pour le bien de nos
24 gens, c'est pour le bien de nos femmes, c'est pour
25 qu'on puisse faire ressortir des enjeux et qu'on

1 puisse participer pleinement et activement à ces
2 formes de... de commissions d'enquête.

3 Donc, je vous remercie.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Alors, merci Madame Michel. Avant de se conclure,
6 je vais offrir aux Procureurs, comme j'ai
7 l'habitude de le faire, s'ils ont des questions.
8 Me Martel avez-vous des questions?

9 **Me ARIANNE MARTEL :**

10 J'ai beaucoup de questions, mais je vais devoir, en
11 raison du temps qui... qui va manquer ici, je vais
12 devoir m'en tenir à peut-être deux (2) questions.

13 D'abord, vous avez parlé beaucoup de la
14 question de la consultation. Vous avez manifesté
15 votre mécontentement par rapport à deux (2)
16 rapports; entre autres là, celui sur les violences
17 sexuelles puis sur l'alliance conjugale.

18 Comment auriez-vous aimé être consultée pour
19 ces rapports-là?

20 **Mme VIVIANE MICHEL :**

21 Écoutez, Femmes autochtones du Québec est toujours
22 interpellée à... à participer à des consultations.
23 J'ai participé à une consultation à l'Assemblée
24 nationale sur les agressions sexuelles et les élus,
25 les députés voulaient connaître la situation,

1 comment on peut régler, etc. Ce que j'adore faire
2 c'est lorsqu'on te consulte, je renvoie la
3 question. Je leur ai demandé « Est-ce que vous
4 voulez vraiment travailler les problèmes
5 d'agressions sexuelles? » Tout le monde me dit oui
6 autour là, il y avait des femmes débutées, etc. Et
7 là, j'ai dit « Vous savez d'où vient la
8 problématique: l'accès au financement restreint, il
9 y a pas de financement réel, et encore là, la
10 réalité des femmes autochtones n'est pas prise en
11 considération ». Donc, on embarque dans des
12 critères ou des lois québécoises.

13 J'ai participé aussi à... le Forum sur
14 l'intimidation, que le ministre Couillard a... a
15 fait en deux mille quatorze (2014), je crois - je
16 me souviens pas exactement. J'étais assis là,
17 Femmes autochtones du Québec était... avait une
18 place, et on avait l'Assemblée des Premières
19 Nations Québec-Labrador qui avait sa place aussi.
20 Donc, on parle d'intimidation et... moi j'ai
21 parlé... la première question qui m'est venue, j'ai
22 dit "est-ce qu'on peut parler d'intimidation
23 gouvernementale?" Parce qu'on est confronté à ces
24 formes d'intimidation aussi, lorsqu'on a à déposer
25 des projets, lorsqu'on a à faire des demandes de

1 financement, et on est toujours... il y a toujours
2 ces formes coloniales qui sont exercées avec nous,
3 entre autres, Patrimoine Canada est vraiment
4 champion dans le domaine; j'ai pas de financement
5 avec Patrimoine Canada, donc j'ai rien à perdre
6 avec Patrimoine Canada.

7 Et par la suite, dans ces formes de
8 consultations, on a quatre minutes pour parler
9 d'intimidation. On doit intervenir quatre minutes.
10 Waoh! C'est... c'est quand même... c'est quand
11 même... c'est bizarre, cette forme de
12 consultation-là. On parle... moi je représente dix
13 (10) nations au Québec, incluant le milieu urbain;
14 l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador
15 représente toutes les communautés avec... à
16 l'intérieur du Québec. Comment voulez-vous qu'on
17 *sort* un portrait général en quatre minutes, droit
18 de parole, quatre minutes?

19 Donc, l'Assemblée des Premières Nations
20 Québec-Labrador a été quand même généreuse avec
21 moi, il m'a donné son quatre minutes, donc j'ai pu
22 intervenir huit minutes. Mais c'est des choses
23 quand même qui me dépassent, ce genre de
24 consultation-là.

25 On a eu la fameuse consultation avec le fameux

1 développement social du Secrétariat aux affaires
2 autochtones. J'ai voulu faire participer mon
3 expertise qui est mon analyste juridique politique
4 à cette consultation-là; j'adore le travail
5 collectif à Femmes autochtones du Québec, je
6 suis... j'ai plusieurs dossiers dans les mains et
7 lorsque j'ai à aller à une place, j'aime être
8 accompagnée de mon expertise.

9 On... on m'a dit au départ que seule une
10 personne par organisation peut être présente, et ça
11 a été la même... la même forme: quatre minutes. On
12 parle d'un développement social. Quatre minutes
13 pour... pour pouvoir apporter des enjeux. Et en
14 même temps, à cette table, il y avait quand même
15 des iniquités, dans le sens que... et j'ai rien
16 contre mes confrères inuits qui avaient une grosse
17 population inuite, il y avait une grosse
18 représentativité des centres... des centres
19 d'amitié, et là on me dit que c'est une part
20 communauté.

21 Vous voyez l'injustice à quelque part, elle
22 apparaît même dans ces formes de consultation et il
23 y a aussi les formes de favoritisme aussi à quelque
24 part, surtout de la part du Secrétariat des
25 affaires autochtones. Voilà.

1 **Me ARIANNE MARTEL :**

2 Merci.

3 **Me RAINBOW MILLER :**

4 Vous avez... oui, en parlant avec une autre
5 intervenante des fois, les... les consultations se
6 fait, on appelle, on pose une question à une
7 intervenante, puis c'est comme pour dans... on
8 n'envoie pas les questions d'avance, on pose ça
9 rapidement. C'est comme pas pris au sérieux selon
10 nous, une vraie consultation, ça prend du temps, on
11 envoie des questions d'avance, on demande aux
12 parties... aux personnes qui sont impliquées dans
13 l'association qu'ils puissent chacun consulter
14 eux-mêmes aussi leurs communautés, une vraie
15 consultation, puis c'est souvent des enjeux très
16 importants, puis c'est comme au téléphone, tu
17 peux-tu me dire qu'est-ce que t'en penses. Donc...

18 **Mme VIVIANE MICHEL :**

19 Oui. Je vais quand même rajouter qu'avec la
20 consultation sur le forum, j'ai bel et bien exprimé
21 que je ne veux en aucun cas que le gouvernement du
22 Québec dise qu'on a consulté les Premières Nations.
23 Femmes autochtones était assis... moi, Viviane
24 Michel, j'étais assis là, avec la PNQL, et on n'a
25 pas fait notre propre consultation auprès des

1 Premières Nations. Vous voyez la forme de
2 consultation qui doit être faite? Moi j'ai dit "Je
3 veux notre propre forum pour qu'on suive consulter
4 nos membres, nos nations que l'on représente". Et
5 on a eu, oui, notre... notre rencontre si je
6 pourrais dire, on n'a pas eu notre forum, mais on a
7 eu notre rencontre informatique, ça a été la
8 thématique, ça a pas été un forum sur
9 l'intimidation.

10 **Me ARIANNE MARTEL :**

11 Merci. Puis je comprends votre exposé tantôt sur
12 la pièce 831, *Le plan d'action des Premières*
13 *Nations contre les agressions sexuelles*, ça c'est
14 un forum que vous avez fait ce printemps, en fait,
15 le vingt-sept (27), vingt-neuf (29) mars deux mille
16 dix-huit (2018). Est-ce que ce forum-là, c'est en
17 réaction... en fait, vous aviez la volonté de créer
18 un... un plan d'action propre aux Premières
19 Nations, vous sentiez-vous... sentiez-vous que ce
20 plan d'action-là va être impliqué ou intégré dans
21 celui du gouvernement?

22 **Mme VIVIANNE MICHEL :**

23 Suite à la deuxième émission Enquêtes, Ok., moi
24 j'étais chez moi dans mon salon et en même temps,
25 en même temps, je bouillonnais toute seule en

1 regardant ça parce que je suis... j'ai déjà été
2 agressée sexuellement, j'ai cinquante-six (56) ans
3 et je me dis, "il y en a d'autres qui suivent,
4 quand est-ce que ça va cesser?" Et en même temps,
5 je recevais des textos de femmes, elles disent
6 "hey, Viviane, il faut faire quelque chose, il faut
7 qu'on passe à l'action, ça se peut pas que ça
8 continue, il faut stopper ces... ces agressions
9 sexuelles-là."

10 J'ai répondu aux femmes, j'ai dit "donnez-moi
11 du temps, donnez-moi du temps de... digérer ce que
12 je viens de voir à la télévision."

13 Et le lendemain, après mon rituel du matin - ma
14 chandelle allumée, ma sauge allumée - les esprits
15 un peu plus clairs, Forum sur les agressions
16 sexuelles des Premières Nations est sorti de ma
17 tête, comme on pourrait dire, et du cœur,
18 évidemment, et la première personne que j'ai
19 contactée c'est Ghislain Picard, le chef régional
20 de l'Assemblée des Premières Nations. Et là je lui
21 ai dit, « Écoute Ghislain, mon canoé est à l'eau,
22 mon canoé est à l'eau, il faut passer à l'action,
23 il faut arrêter de ne plus être en action contre
24 les agressions sexuelles, j'ai dit, moi là, je suis
25 prête à pagayer si... est-ce que t'embarques dans

1 mon canoé? » Alors, c'est sûr que pour Ghislain,
2 c'est... c'est trop vite là, je l'appelle comme ça,
3 puis il peut pas décider comme ça, il a quand même
4 une responsabilité auprès des chefs. Et je lui dis
5 « Je vais... je vais pagayer, puis tu me rejoindras
6 plus tard. »

7 Mais j'ai parlé d'un forum, pas un forum où
8 est-ce qu'on va mettre les victimes en avant puis
9 encore refaire vivre des traumatismes; ça là, c'est
10 une chose qui ne devrait même pas se faire. Ok.
11 Là, ça a été un forum avec solution et un plan
12 d'action pour contrer des agressions sexuelles à
13 l'intérieur des communautés. Et par la suite,
14 évidemment, monsieur Picard m'a référée au CSSS
15 PNQL, la Commission de service santé services
16 sociaux pour les Premières Nations, et par la suite
17 on a... on a fait une bonne... un bon travail de
18 collaboration à concrétiser ce forum.

19 Évidemment, plus on avance parce qu'on a fait
20 la formation des... la formation du comité de
21 travail, dont deux (2) psychologues qui y
22 travaillent depuis une trentaine d'années et qui
23 sont non-autochtones, mais qui travaillent une
24 trentaine d'années auprès des... des Premières
25 Nations, et qui se sont adaptés aux Premières

1 Nations - ça c'est important, ils se sont adaptés,
2 et c'est pas les victimes qui seront adaptées aux
3 psychologues, c'est plutôt les psychologues qui se
4 sont adaptés. Et par la suite, on a eu aussi
5 l'expertise d'une directrice... d'une ancienne
6 directrice des services sociaux. On avait toute
7 cette belle... belle équipe-là, de travail,
8 évidemment, Femmes autochtones et ses
9 intervenantes, CSSS et ses intervenantes qui
10 travaillent contre la violence. On... Plus on
11 avançait, plus on voyait que le projet de plan
12 d'action était vraiment... quelque chose de grand,
13 parce qu'avec le plan d'action, on arrive vraiment
14 dans l'action des communautés pour contrer. Mais
15 pas rien qu'à l'intérieur des communautés, à
16 l'extérieur des communautés aussi, on va parler des
17 services publics non-autochtones qui devraient
18 aussi aider les communautés.

19 Pourquoi est-ce qu'il y a une barrière à
20 quelque part? Pourquoi est-ce qu'on ne regarde pas
21 l'enjeu, la problématique des agressions sexuelles,
22 de travailler, le travailler ensemble pour le
23 mieux-être des gens? Je pense qu'on avancerait
24 beaucoup sur les problèmes d'agressions sexuelles.

25 On a fait le forum en avril... mars dernier,

1 grande participation évidemment, j'ai fait la
2 présentation auprès de nos chefs, on a... on a
3 ciblé quand même des gens, ce qui veut dire, on a
4 ciblé des intervenants qui travaillent direct avec
5 les... les victimes ou les agresseurs, comme on
6 peut dire, ou agresseures - parce qu'il y a des
7 femmes qui agressent aussi - et on a ciblé aussi
8 les directeurs de services santé ou services
9 sociaux parce que là, pour mettre... pour mettre...
10 pour mettre un plan d'action en action, mais ça
11 prend aussi ce secteur-là, ces postes
12 décisionnels-là qui doivent prioriser dans leur
13 planification stratégique de leur propre
14 communauté, une priorité de travailler des
15 agressions sexuelles.

16 Par la suite, évidemment, on a inclus nos
17 gouvernement locaux, nos leaders politiques, que ce
18 soit conseillers et chefs, parce qu'il y a aussi...
19 il y a aussi dans... dans la fameuse règle
20 politique québécoise ces gens-là sont reconnus, ce
21 sont des élus, et si ces gens-là appuient justement
22 un tel plan d'action pour la mise en œuvre, ils
23 viennent de mettre vraiment quelque chose de... de
24 fort pour qu'on puisse les appliquer.

25 Bon, le forum a été fait, les gens sont partis

1 avec... avec leurs plans d'action, il y a des
2 lacunes encore aujourd'hui, puis là on est en train
3 de refixer un... une autre rencontre. On a des
4 rencontres de post-forum, ce qui veut dire après le
5 forum, parce qu'il y a tellement de choses à faire.
6 Évidemment, on a beaucoup l'aide du CSSS PNQL, mais
7 je me rends compte aujourd'hui, on est en
8 septembre, on a besoin d'une personne spécifique
9 pour le plan d'action qui a été approuvé par les
10 gens qui sont venus participer au forum. Donc, ce
11 qui veut dire un... une personne à temps plein, qui
12 va être capable d'aller... vérifier avec telle
13 communauté "où en êtes-vous avec le plan d'action?
14 Est-ce que vous avez besoin d'aide? Est-ce que
15 vous... vous voulez qu'on... qu'on vienne vous
16 voir ?" Etc. Il faut maintenir le lien avec les
17 gens qui sont venus participer pour être en action.
18 Et en même temps, on a aussi privilégié la place
19 des... du... des partenaires, ce qui veut dire le
20 palais gouvernemental et le ministère de la
21 Justice, Santé et services sociaux, Secrétariat aux
22 affaires autochtones parce qu'on a un travail de
23 collaboration qui doit être continuel encore et
24 évidemment, parce que c'est eux qui financent et...
25 et voilà encore le gros travail qui nous reste à

1 faire: on... on conclut des choses, on pond des
2 projets pour les besoins des Premières Nations,
3 c'est pas juste faire un événement. C'est ça qui
4 m'agace dans... dans ce qu'on doit faire. On pond
5 des projets et c'est la suite des choses. Il faut
6 maintenir la flamme qu'on a eue pendant le forum,
7 il faut que ça bouge. Et les gens qui étaient
8 présents s'étaient engagés, autant les leaders
9 politiques qui étaient présents, autant les
10 directeurs... qui étaient présents se sont engagés
11 à... à travailler les agressions sexuelles à
12 l'intérieur des communautés... de leur propre
13 communauté.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Ça va?

16 **Me ARIANNE MARTEL :**

17 Merci beaucoup, je pense que je passerais la parole
18 à mes collègues s'ils ont des questions.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Me Sioui est-ce que vous avez des questions?

21 **Me WINA SIOUI :**

22 Bonjour Madame Michel. Merci pour votre
23 témoignage. Je n'aurais aucune question.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Pas de questions?

1 **Me WINA SIOUI :**

2 Merci, Monsieur le Commissaire.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Bien. Me Laganière?

5 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

6 Je n'aurais aucune question également, je vous
7 remercie beaucoup.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Me Boucher?

10 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

11 J'aurais aucune question. Nous aurons certains
12 témoins pour rectifier ou peut-être compléter
13 certains faits éventuellement, Monsieur le
14 Commissaire.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors, j'imagine Me Riendeau c'est la même chose?

17 **Me VINCENT RIENDEAU :**

18 Oui, exactement. Merci.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Me Coderre?

21 **M^e DAVID CODERRE :**

22 J'aurais quelques questions, oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Oui. Si vous voulez vous approcher.

25 **M^e DAVID CODERRE :**

1 Ok. Bonjour Madame Michel. Je me présente, David
2 Coderre, je représente l'Association des policières
3 et policiers provinciaux du Québec.

4 **Mme VIVIANE MICHEL :**

5 Bonjour, ça va bien?

6 **M^e DAVID CODERRE :**

7 Oui, ça va bien merci. J'espère que vous aussi.
8 Écoutez, d'abord, avant de vous poser quelques
9 questions, je veux juste vous dire que j'ai bien
10 entendu votre témoignage évidemment dans son
11 entièreté, mais plus particulièrement sur les
12 sujets ou les questions policières. J'ai quelques
13 questions de précision, par contre, pour vous.

14 Premièrement, vous avez témoigné sur le...
15 bracelet 144 porté par les agents de police. Vous,
16 est-ce que vous savez ou vous connaissez la raison
17 de la création de ce bracelet-là?

18 **Mme VIVIANE MICHEL :**

19 Ça a été en support pour... les dénonciations que
20 le policier a été ciblé en support des policiers de
21 la Sûreté du Québec de Val-d'Or, en soutien, c'est
22 ça.

23 **M^e DAVID CODERRE :**

24 Si je vous disais, ou plutôt que je vous assurais
25 que ce bracelet-là a jamais été créé pour supporter

1 les gestes allégués par les femmes autochtones,
2 mais plutôt pour contester le traitement
3 administratif justement, de ces policiers-là?

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Alors j'imagine, Me Coderre, que si vous voulez
6 témoigner, on pourra vous donner du temps.

7 **M^e DAVID CODERRE :**

8 Ah non, mais, écoutez, je pose la question, c'est
9 le sujet du témoignage de Madame...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Ça va... ça va. En tout cas, je vous laisse aller,
12 mais... mais dans le fond, ça peut être suggestif
13 comme question. Mais madame Michel vous a donné sa
14 perception à elle.

15 **M^e DAVID CODERRE :**

16 Oui, absolument, mais c'est là que je m'en venais.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Mais peut-être que d'autres personnes ont d'autres
19 perceptions. On peut les entendre.

20 **M^e DAVID CODERRE :**

21 Bien, c'est pour ça que je voulais savoir, est-ce
22 que la perception serait la même avec... bon,
23 l'affirmation que je viens de vous dire: est-ce que
24 vous aviez la même perception?

25 **Mme VIVIANE MICHEL :**

1 Écoutez, personnellement et d'après ce qu'on a
2 entendu un peu partout, le bracelet rouge est
3 apparu après les dénonciations et les... les
4 dénonciations des femmes sur la brutalité
5 policière. Pourquoi... si c'est une règle,
6 c'est... si c'est une pratique qui se fait
7 couramment chez vous, pourquoi est-ce que ça, c'est
8 pas sorti avant... avant les dénonciations de
9 Val-d'Or? Voilà pourquoi est-ce qu'on l'associe à
10 l'intimidation, justement, ça c'est sorti suite...
11 après des dénonciations des femmes et, par la
12 suite, on a... on l'a vu partout dans les... dans
13 les médias sociaux, dans les... dans les médias
14 journalistiques aussi, et c'est en soutien pour les
15 policiers de Val-d'Or.

16 **M^e DAVID CODERRE :**

17 Je comprends votre perception. Ensuite, vous avez
18 témoigné aussi au sujet de la poursuite des
19 policiers contre Radio-Canada, et vous avez
20 mentionné notamment que cette poursuite-là avait un
21 effet d'intimidation face aux femmes autochtones.
22 Est-ce que vous savez si les femmes autochtones
23 sont directement visés par cette poursuite-là?

24 **Mme VIVIANE MICHEL :**

25 Est-ce que tu peux répéter la question?

1 **M^e DAVID CODERRE :**

2 Est-ce que vous savez si les femmes autochtones
3 sont poursuivies par les policiers de Val-d'Or?

4 **Mme VIVIANE MICHEL :**

5 Est-ce que les... les policiers sont poursuivis?
6 Bien écoutez, elles ont dénoncé, évidemment, il y a
7 eu la première phase, il y a eu le DPCP qui a
8 vraiment enquêté s'il y avait... matière à...
9 accusation. Ok. Donc, il y a eu les trente-cinq
10 (35) qui ont été comme rejetées, deux ont été...
11 ont été retenues et le DPCP, j'étais présente lors
12 du rapport du DPCP, a réellement dit « ce n'est pas
13 qu'on n'a pas cru les femmes, c'est parce qu'il y a
14 des fautes de preuves. »

15 **M^e DAVID CODERRE :**

16 Non, je parlais pas en fait, du... - je veux pas
17 vous interrompre si vous voulez continuer - je
18 parlais pas de la décision du DPCP, je parlais de
19 la poursuite au civil que vous avez parlé en fait,
20 dans votre témoignage des policiers de Val-d'Or,
21 face à Radio-Canada... envers Radio-Canada. Ma
22 question était plutôt de savoir est-ce que les
23 policiers poursuivent également les femmes
24 autochtones ou non?

25 **Mme VIVIANE MICHEL :**

1 En fait... ****

2 **Me RAINBOW MILLER :**

3 Ce n'est pas... on est au courant que ce n'est pas
4 contre les femmes, par contre, c'est les faits.
5 L'intimidation, c'est contre Radio-Canada qui a osé
6 faire un reportage sur un sujet, donc c'est de là
7 qu'en effet, les gens, se sont des femmes
8 vulnérables qui retournent dans leur communauté et
9 après, elles apprennent de la journaliste qui a
10 fait un reportage sur eux est poursuivi. Donc
11 effectivement, ça aura un effet d'intimidation sur
12 ces femmes-là. C'est tout le temps une question de
13 disproportion de pouvoir.

14 **M^e DAVID CODERRE :**

15 Mme Michel, est-ce que vous avez lu la poursuite de
16 Radio-Canada?

17 **Mme VIVIANE MICHEL :**

18 Oui.

19 **M^e DAVID CODERRE :**

20 Oui. Donc, vous savez que la poursuite vise le
21 travail journalistique effectué, et pas les femmes
22 autochtones?

23 **Mme VIVIANE MICHEL :**

24 Pardon?

25 **M^e DAVID CODERRE :**

1 Donc, vous savez que la poursuite vise le travail
2 journalistique effectué dans le cadre de l'enquête,
3 et aucunement les femmes autochtones?

4 **Mme VIVIANNE MICHEL :**

5 Écoutez, quand même... c'est quand même bizarre,
6 lorsqu'on dénonce publiquement des abus et des
7 agressions sexuelles que des femmes autochtones ont
8 subies, ok, de la part d'une entité qui doit
9 protéger le citoyen - puis ça, ça a été vraiment
10 public - et qui, par la suite, est retombée, comme
11 on pourrait dire, au niveau, bon, Radio-Canada,
12 etc. Mais dans tout le processus, ok, dans tout le
13 processus qui s'est fait de la part des femmes,
14 comment voulez-vous que les femmes continuent
15 justement, à aller faire des poursuites au civil,
16 quand... quand t'as comme, entre parenthèses, perdu
17 la première *game* contre une entité quand même
18 assez... assez forte et assez bien protégée par...
19 par l'État, qui est le gouvernement?

20 On parle justement des femmes en situation de
21 vulnérabilité. On parle effectivement avec des
22 femmes qui ne connaissent vraiment pas le processus
23 judiciaire. On... et ça c'est des manquements,
24 comme je l'ai mentionné dans... dans ce que j'ai
25 dit, les manquements de service que les femmes

1 devraient avoir sur des droits ou le... le
2 processus judiciaire. Comment elles vont avoir
3 l'audace ou le courage d'être... pas en guerre
4 mais, d'être plutôt en procédure judiciaire contre
5 une grosse entité, qui lui a tous les moyens,
6 autant financiers, autant en expertise juridique,
7 qu'une femme vulnérable n'a pas? Donc il y a déjà
8 un gros désavantage pour les femmes autochtones.

9 **Me DAVID CODERRE :**

10 Bien, écoutez, je vais revenir à ma question
11 sur l'effet d'intimidation. Est-ce que vous avez
12 informé les femmes, et j'imagine que ces femmes
13 autochtones qui venaient vous voir pour vous parler
14 de l'effet d'intimidation de cette poursuite-là?

15 **Mme VIVIANE MICHEL :**

16 Écoutez, ce que je rapporte, c'est pas Viviane
17 Michel qui le rapporte, qui le sort de sa tête.

18 **M^e DAVID CODERRE :**

19 Non, c'est ça l'objet de ma question.

20 **Mme VIVIANE MICHEL :**

21 Nous rassemblons les femmes qui ont dénoncé
22 annuellement. On a deux rassemblements et je
23 trouve que c'est pas opportun parce qu'on... on ne
24 le publicise pas, on ne cherche pas à ce que les
25 journalistes viennent nous voir quand on fait ces

1 rassemblements-là. On fait deux rassemblements, un
2 pour les femmes autochtones disparues et
3 assassinées, on parle des familles et on fait un
4 autre rassemblement des femmes qui ont dénoncé.
5 Tout ce qui est rapporté sur les documents sont
6 vraiment... ce que les... les femmes nous disent,
7 s'expriment. Donc, ça ne vient pas personnellement
8 de moi.

9 **M^e DAVID CODERRE :**

10 Non, Je comprends. Est-ce que, pendant ces
11 rencontres-là - puis je veux pas qu'on aille dans
12 les détails là - est-ce que vous avez avisé les
13 femmes autochtones qui vous ont parlé de l'effet
14 d'intimidation du fait qu'elles n'étaient pas
15 visées par la Poursuite? Est-ce que vous les avez
16 informées de ça?

17 **Mme VIVIANE MICHEL :**

18 Ecoutez, je suis pas avocate de formation, je suis
19 intervenante de formation, ok, donc, ce que l'on
20 fait avec les femmes, c'est un processus de
21 guérison. Il y a eu des traumatismes qu'elles ont
22 vécus, et donc, elles ont à rentrer dans ce
23 processus de guérison-là entre elles, et Femmes
24 autochtones du Québec n'est pas une entité où
25 est-ce qu'on va faire de l'intervention directe.

1 Nous, ce qu'on va faire c'est qu'on va essayer de
2 les outiller. Effectivement, on avait de
3 l'expertise juridique. Rainbow est venue parler
4 des droits justement, en tant que victime, et on
5 offre... on offre vraiment... on essaie de les
6 outiller au maximum. On sait que, dans le cas des
7 femmes de Val-d'Or, elles ont été très bien suivies
8 par le Centre d'amitié de Val-d'Or. C'est... c'est
9 le même groupe qui a été... qui ont dénoncé
10 publiquement.

11 **M^e DAVID CODERRE :**

12 Je comprends que vous avez pas rassuré ces
13 femmes-là à l'effet qu'elles étaient pas visées par
14 la poursuite?

15 **Me RAINBOW MILLER :**

16 Ça serait le travail... ça serait le travail de la
17 police...

18 **M^e DAVID CODERRE :**

19 Non, je pose la question à madame Michel.

20 **Me RAINBOW MILLER :**

21 ... de la police de le faire.

22 **M^e DAVID CODERRE :**

23 C'est pas vous qui... qui témoignez, en fait, c'est
24 pas moi qui témoigne non plus.

25 **Mme VIVIANE MICHEL :**

1 Bien, c'est ça. En temps normal, lorsqu'une
2 personne dénonce, vous avez l'obligation de... de
3 leur dire leur droit en termes juridiques et
4 qu'elle soit bien comprise. On vous a exprimé tout
5 à l'heure justement le manquement de connaissance
6 ou de bien... de mieux comprendre le système
7 juridique. Donc, il y a... il y a encore beaucoup
8 à améliorer lorsqu'une victime dénonce et en plus,
9 la langue est très importante. Ok. Si une victime
10 dénonce avec un non autochtone, il y a déjà un
11 écart, il y a déjà une lacune parce que la
12 langue... la langue n'est pas incluse dedans. Donc
13 ce n'est pas la Femme autochtone du Québec de... de
14 faire le travail de... de l'expertise juridique.
15 Je pense que c'est... c'est votre devoir de le
16 faire.

17 **M^e DAVID CODERRE :**

18 Donc, je comprends qu'il y a des femmes qui sont
19 venues vous voir pour vous parler qu'elles se
20 sentaient intimidées par la poursuite contre Radio-
21 Canada, et vous en tant qu'organisation, Femmes
22 autochtones du Québec, vous les avez pas rassurées
23 sur le fait qu'elles étaient pas visées par la
24 poursuite, puis en plus de ça, vous considérez que
25 l'Association des policières et policiers

1 provinciaux aurait dû aviser chacune de ces
2 femmes-là qu'elle était pas visée par la Poursuite;
3 c'est ce que je comprends ?

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Me Coderre, entre nous là, ce que j'entends...

6 **M^e DAVID CODERRE :**

7 Écoutez, je...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Non mais, s'il vous plaît, c'est moi là.

10 Ce que j'entends, c'est que madame Michel vous
11 dit, "on se réunit régulièrement avec ces
12 femmes-là, ce que j'ai senti de ces femmes-là...
13 - et elle dit ce n'est pas Viviane Michel, ce sont
14 ces femmes-là - ce que j'ai senti de ces femmes-là
15 c'est que le fait que des gens qui ont rapporté
16 leurs préoccupations sont poursuivis" a pour elle
17 un effet d'incivilisation. Voilà. C'est tout.
18 C'est ce que j'ai entendu.

19 **M^e DAVID CODERRE :**

20 Donc, on comprend la même chose.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Bon. Mais voilà.

23 **M^e DAVID CODERRE :**

24 Ma question, c'est de savoir si Femmes autochtones
25 du Québec les avait rassurées, puis je comprends de

1 la réponse c'est non, finalement?

2 Je vais sauter à un autre sujet, mais en fait,
3 c'est le dernier sujet que je voulais aborder avec
4 vous. Vous avez parlé de la prise de position de
5 l'Association des policières et policiers...

6 **Me ARIANNE MARTEL :**

7 Vous voulez répondre? Vous voulez répondre?

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Bien, si vous voulez, madame Michel, ok...

10 **Me ARIANNE MARTEL :**

11 Non, c'est parce qu'elle voulait répondre tout à
12 l'heure et réagir à... à l'intervention.

13 **VIVIANE MICHEL :**

14 On va le... on va l'inscrire dans le mémoire qu'on
15 va déposer.

16 **M^e DAVID CODERRE :**

17 Ça va. Vous avez témoigné aussi sur la prise de
18 parole de la PPQ là, suite aux événements de
19 Val-d'Or. Je comprends... est-ce que je dois
20 comprendre plutôt de votre témoignage qu'on devrait
21 interdire toute prise de parole des associations
22 policières ou des policiers visée par les
23 allégations?

24 **Mme VIVIANE MICHEL :**

25 (*Murmure*).

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui, allez, Me Miller, je pense qu'on commence à...

3 **Me RAINBOW MILLER :**

4 En fait, je pense que c'est une question...

5 (*chevauchement de voix*) c'est une question

6 juridique, c'est plutôt le contenu, c'est pas que

7 la PPQL(ph) peut pas donner une opinion, c'est le

8 contenu qui est... le contenu, selon nous, qui

9 est... continue à faire une stigmatisation des

10 Autochtones; c'était ça qui est important.

11 **M^e DAVID CODERRE :**

12 Vous allez... vous en avez parlé un petit peu, puis

13 je veux pas parler des sujets policiers. Vous me

14 direz, on a tendance souvent à l'oublier, mais bon,

15 un des éléments principaux de cette commission-là,

16 c'est la réconciliation. Je voulais finir sur une

17 bonne note. Vous, est-ce que Femmes autochtones a

18 prévu, bon, des éléments, ou pas nécessairement des

19 éléments, mais est-ce que Femmes autochtones a

20 pensé à comment elle pourrait réagir pour améliorer

21 les relations avec les services policiers? Est-ce

22 que Femmes autochtones pourrait le faire

23 finalement?

24 **Mme VIVIANE MICHEL :**

25 Lorsqu'on parle de réconciliation, il faut parler

1 de réparation avant de parler de réconciliation.
2 Donc, il y a une large marge encore à... à entamer.
3 Femmes autochtones du Québec est une organisation
4 qui adore et aime travailler en collaboration. On
5 le fait assez fréquemment.

6 Si tu peux... Je vais me référer avec le
7 protocole de la SPVM qu'on a fait ici, avec la
8 ville de Montréal, c'est sûr, elle est là... elle
9 est pas tout à fait... efficace à cent pour cent
10 (100 %), il y a encore certaines lacunes, il y a
11 encore place à l'amélioration, mais c'est de cette
12 façon qu'on travaille. On a dans... dans le
13 processus de collaboration d'être inclus dans tout
14 processus, d'avoir... d'avoir des échanges... on...
15 Ce qu'on n'aime pas, c'est quand on nous remet des
16 choses toutes faites, puis qu'on n'a pas participé
17 au... soit au plan d'action ou etc. Donc, ça c'est
18 des façons de... que Femmes autochtones travaille:
19 la collaboration est importante, le respect,
20 évidemment, et... l'aller-retour justement,
21 d'informations dans tout processus. Ça c'est la
22 façon dont on travaille.

23 Vous parlez de réconciliation. Femmes
24 autochtones du Québec en deux mille douze (2012) a
25 été nommée témoin honoraire de la Commission de

1 vérité réconciliation et c'est pas juste être
2 témoin, puis être devant le public pour juste faire
3 du paraître, c'est plutôt un engagement.

4 Qu'est-ce que Femmes autochtones du Québec peut
5 faire en termes de réconciliation dans le mandat
6 qui lui a été donné?

7 Évidemment, c'est vraiment de faire connaître
8 la réalité des peuples autochtones; ça, ça a été un
9 des premiers objectifs qu'on s'est donné, faire
10 connaître la réalité des peuples autochtones, les
11 enjeux des femmes autochtones. Et par la suite, ce
12 qu'on a fait, on a quand même soumis une pétition
13 pour justement que dans les manuels d'histoire au
14 niveau secondaire, qu'il y ait un cours sur les
15 réalités des peuples autochtones et qui soit
16 inscrit dans les manuels d'histoire à partir du
17 secondaire. Pourquoi le secondaire? Parce que
18 c'est la nouvelle génération qui a une plus grande
19 ouverture d'esprit, ok, où est-ce qu'on peut
20 établir de meilleures relations.

21 Il y a des gens qu'on ne pourra pas changer
22 leur... leur mentalité ou leurs préjugés, etc.,
23 mais la nouvelle génération, on peut en faire
24 quelque chose.

25 Cette pétition-là a été déposée à l'Assemblée

1 nationale, ça, ça fait partie des engagements
2 qu'elle a faits.

3 Au quotidien, Femmes autochtones du Québec,
4 dont moi et mon équipe de Femmes autochtones du
5 Québec, on est partout au Québec, autant à faire de
6 la formation sur les enjeux des femmes, autant à
7 faire de la formation sur la réalité des peuples
8 autochtones, que ce soit dans le secteur policier,
9 que ce soit dans les secteurs d'avocats,
10 d'expertises de groupes de femmes, de commissions,
11 etc., on est partout.

12 La réconciliation, on l'aborde de façon
13 réparatrice avant. On n'est pas encore rendus à
14 l'air de la réconciliation.

15 Que savez-vous de nous? Est-ce que vous nous
16 connaissez? On est encore bien, bien loin encore,
17 vous ne connaissez pas nos réalités, vous ne savez
18 pas qui nous sommes, vous ne savez pas qu'est-ce
19 qu'on était avant, avant qu'on devienne ce fameux
20 portrait général que j'ai... que j'ai montré, on
21 part jour de portraits négatifs, mais on a des
22 valeurs encore vivantes à l'intérieur des
23 communautés.

24 Donc, voilà la façon dont Femme autochtone du
25 Québec, on travaille toujours en respect ; on

1 travaille avec ceux qui veulent travailler avec
2 nous, avec cœur, évidemment, mais surtout avec
3 respect.

4 **M^e DAVID CODERRE :**

5 Donc merci. Pas d'autres questions.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, Madame Michel, c'est le moment je veux
8 prendre pour vous remercier et pour prendre la
9 balle au bond, suite à la dernière question de
10 Me Coderre au niveau de la réconciliation.
11 Évidemment, le mandat de la commission pourrait en
12 arriver avec des recommandations ou des appels à
13 l'action, pour reprendre des termes de la
14 Commission vérité et réconciliation, de façon
15 à améliorer les relations entre les Autochtones et
16 les services publics dont les services de police.
17 Et les recommandations peuvent être faites aux
18 autorités autochtones comme au gouvernement.

19 On a abordé, si on parle de réconciliation, il
20 a été question des bracelets rouges, bon, la
21 perception des bracelets rouges. Et c'est clair
22 pour moi, ce que j'ai entendu des personnes
23 autochtones qui sont venues témoigner, c'est un
24 geste qui est perçu comme de l'intimidation, de la
25 provocation, surtout quand c'est... des gens vont

1 dans les communautés autochtones, je sais pas moi,
2 à Val-d'Or, à Kanawake, Saké(ph), Koudé(ph), des
3 choses comme ça. C'est la perception chez les
4 Autochtones qui sont venus témoigner. J'ai pas de
5 policiers qui sont venus témoigner devant moi pour
6 me dire, sauf ce qu'affirme Me Coderre, qui sont
7 venus me dire ce qu'ils ont comme objectif avec ça.
8 Alors moi, la preuve que j'ai là, c'est qu'il y a
9 des gens autochtones qui se sentent intimidés et...
10 et provoqués par ce geste-là des bracelets rouges,
11 144.

12 Depuis le début des travaux de la Commission,
13 et là, je parle trop, j'ai espéré qu'on en vienne,
14 à un moment donné, à abandonner cette pratique,
15 sans qu'il y a aucune intervention additionnelle.

16 Monsieur Vicaire est venu témoigner, le chef de
17 police de Lac-Simon, à ce sujet-là, à Val-d'Or
18 récemment, quant à sa perception à lui. Vous allez
19 me dire, il est... il est d'origine micmaque, quoi
20 que plusieurs l'ignoraient, mais il a raconté
21 comment il le voyait.

22 Moi, j'ai espéré depuis le début que ça cesse à
23 un moment donné, parce que ma propre perception
24 c'est que c'est pas le meilleur geste de
25 réconciliation. Je vais pas plus loin pour le

1 moment. Peut-être que ça sera un beau geste de
2 réconciliation, Me Coderre, si les policiers
3 abandonnaient ça, le fameux bracelet rouge, une
4 suggestion que je vous fais pour le moment, je vais
5 pas plus loin.

6 Pour revenir à madame Michel, j'ai... j'ai
7 entendu quand vous parlez de... des conditions de
8 vie, de la sécurité nécessaire pour les... pour les
9 Autochtones en général, les femmes autochtones en
10 particulier, qui sont encore beaucoup plus
11 vulnérables. L'appel que vous faites pour que les
12 hommes aussi soient impliqués dans un processus de
13 guérison.

14 Vous avez fait allusion aux abus, aux
15 agressions dans les communautés, ailleurs, la
16 vulnérabilité, les conditions de vie, et je
17 résumerai pas, je répéterai pas tout ce que vous
18 avez dit, il y a tellement de choses importantes
19 qui viennent confirmer aussi ce qu'on entend.
20 D'ailleurs, c'était l'objectif aujourd'hui.

21 Et quand vous dites « on a eu une période où on
22 n'était pas représentées, grâce aux oblates, on a
23 été... - que vous remerciez d'ailleurs - on a pu
24 être... continuer à être présentées par Me
25 Miller. » Moi je peux vous dire que pour moi, vous

1 avez toujours été là. Je me souviendrais que vous
2 avez été le premier témoin, que vous m'aviez remis
3 une trace de (*Inaudible*) à ce moment-là que je
4 garde toujours à côté de la plume qui m'avait été
5 remise lors de la cérémonie d'ouverture.

6 Alors, je vous ai jamais oubliée. J'ai pas
7 oublié les femmes autochtones non plus. Et je me
8 souviens avoir dit, quand Me Miller nous avait dit
9 "mais on va se retirer, on manque de fonds", je lui
10 avais dit que ça me brisait le cœur et j'espérais
11 que... que vous soyez toujours présente et je vous
12 avais dit... j'avais fait passer le message « Vous
13 pouvez toujours communiquer avec nous » et c'est
14 toujours le cas.

15 Alors, je suis heureux de voir que vous êtes
16 représentées maintenant. Je... j'entends votre
17 appel à l'égalité réelle, ou l'équité comme on
18 pourrait dire, parce qu'il y a des besoins qui sont
19 plus grands et il faut compenser l'écart qui existe
20 en faisant plus pour... On va arriver à une
21 véritable égalité, c'est pas en faisant la même
22 chose partout, si on part pas de la même place,
23 bien, on n'aura jamais l'égalité. Alors, il faut
24 faire plus et ça, je vous entends. J'espère que
25 d'autres vous entendent. Je suis certain que quand

1 vous venez ici, il y a des gens au gouvernement ou
2 ailleurs qui... qui prêtent attention à ce que vous
3 dites, certains qui ont une oreille attentive,
4 j'espère qu'il y aura des résultats.

5 Vous parlez de... des résultats de la
6 commission, je pense vous devez commencer à avoir
7 une bonne idée de ce qui pourra arriver. Vous avez
8 suivi les témoignages, ce qu'on a entendu. Je
9 pense que les préoccupations des Premières Nations,
10 que ce soit les hommes, les femmes, les enfants,
11 dans les divers sujets de l'enquête, que ce soit la
12 santé, la protection de la jeunesse, les services
13 sociaux, la police, la justice, les services
14 correctionnels, il y a des choses à faire et
15 évidemment, tenir compte des conditions de vie, ça,
16 c'est important, il faut aller en amont, il y a
17 beaucoup de problèmes, la surpopulation dans les
18 logements. À peu près tous les orateurs
19 autochtones qui sont venus témoigner nous ont parlé
20 des maisons surpeuplées, les conséquences que ça a,
21 l'établissement des réserves, les pensionnats,
22 les... les traumatismes transgénérationnels qui en
23 ont découlé. L'association de la DPJ avec les
24 pensionnats, les placements dans les familles,
25 toutes ces choses-là qu'on a entendues. Et je

1 pense que j'en aurais plusieurs heures, je pense, à
2 résumer tout ce que j'ai entendu.

3 Il y aura évidemment les suites de la
4 commission. Je pense que la première étape, comme
5 on voit, c'est l'écoute... l'écoute, que les gens
6 s'expriment, qu'on puisse entendre ce qui se passe
7 et comprendre... essayer de comprendre, faire en
8 sorte que la population qui... et vous l'avez
9 souligné tout à l'heure en réponse à une question,
10 la méconnaissance: est-ce que vous nous connaissez?
11 Est-ce que vous connaissez les réalités
12 autochtones?

13 Dans la population, c'est clair pour moi que
14 c'est... c'est pas le cas, ou en tout cas, il y a
15 des lacunes très sérieuses qui impliquent une
16 éducation.

17 Puis la formation, vous parliez plus
18 particulièrement du secondaire. Moi je pense que
19 les gens qui arrivent pour se préparer à la vie,
20 dans quelque domaine que ce soit, le domaine
21 juridique, la santé, travail social, qui souvent,
22 ont à travailler avec les communautés autochtones,
23 mais pas seulement dans les communautés, vous
24 l'avez souligné, il y a les Autochtones en milieu
25 urbain, et les chiffres augmentent de façon

1 considérable; on nous dit que c'est quoi,
2 cinquante-cinq pour cent (55 %) maintenant, des
3 gens des Premières Nations et des Inuits qui vivent
4 en milieu urbain, que ce soit Montréal ou ailleurs.

5 Alors c'est important que les gens qui...
6 connaissent la réalité, connaissent le passé, parce
7 que le passé, on a bien compris que ça vient
8 expliquer qu'est-ce qui se passe actuellement, puis
9 de là, la question de faire plus, pour être capable
10 d'arriver à l'égalité. Alors, écoutez, moi je vous
11 entends, puis j'espère que je suis pas le seul.

12 Puis, ça va nous amener à un rapport où je peux
13 pas vous promettre de corriger les choses, j'ai pas
14 de baguette magique, et j'en aurais pas quand je
15 vais signer le rapport non plus, mais je peux vous
16 promettre que j'essaierais de dire haut et fort ce
17 que j'ai constaté et transmettre le message qu'il
18 faut faire avec, il faut... faut aller au-devant...
19 faut aller au-devant des nations autochtones, des
20 communautés parce qu'il y a des différences.
21 L'idée que tout est mur à mur, que tous les
22 Autochtones ont la même situation, c'est
23 complètement faux, c'est pas vrai. Avec ce qu'on a
24 entendu ici, on voit bien qui y a des divergences.
25 Il y a des communautés qui ont leur corps de

1 police, d'autres pas; il y en a qui ont pas de
2 route, qui ont pas d'accès, d'autres en ont. C'est
3 tout à fait différent.

4 Alors, il faut aller au... au-devant de chacun,
5 écouter leurs préoccupations et tenter de trouver
6 des solutions ensemble pour améliorer. En tout
7 cas, si c'est un message qui peut... sortir de la
8 commission, ça sera déjà beaucoup.

9 Maintenant, il y a peut-être eu des lacunes
10 dans d'autres commissions au niveau des suivis, et
11 vous avez abordé cette question-là. Un comité de
12 suivi, de quelque façon qu'on pourra le... le
13 faire, ça, ça m'importe beaucoup. J'ai l'intention
14 de faire des recommandations sur l'après commission
15 et d'écouter les suggestions qu'on peut faire pour
16 avoir quelque chose, un organisme, un comité ou
17 qu'on l'appelle n'importe comment, qui est
18 suffisamment dedans pour être efficace, sans en
19 avoir trop pour qu'on le mette sur une tablette
20 parce qu'on en a peur et que ça soit composé
21 évidemment des gens des Premières Nations, des
22 Inuites et des gens de... des services publics.
23 Alors moi je suis ouvert aux idées là-dessus.

24 Alors, c'est là-dessus que je vais terminer, en
25 vous remerciant beaucoup d'avoir participé encore.

1 Et on sera toujours à l'écoute de ce que vous avez
2 à dire.

3 Merci à vous, puis... je souligne encore le
4 courage des femmes qui... qui ont... je voulais
5 dire osé, qui ont eu le courage de dénoncer des
6 choses. Et comme vous l'avez souligné, c'est pas
7 parce qu'il n'y a pas eu d'accusations que ces
8 femmes-là ne sont pas crues pour ce qui s'est
9 passé.

10 Je vous remercie beaucoup, je vous souhaite une
11 bonne continuation.

12 **VIVIANE MICHEL :**

13 Merci.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Les femmes ont besoin de vous.

16 Alors, on va suspendre quelques minutes puis
17 ensuite, on ira avec le témoignage de monsieur
18 Picard et de monsieur Douchette (sic), Picard... du
19 président Picard et du chef Haymond. Ça va?

20 **Me ARIANNE MARTEL :**

21 Exactement. Merci.

22 SUSPENSION

23 -----

24 REPRISE

25 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

1 La commission reprend.

2 **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

3 Alors, bonjour. Rebonjour. Welcome back.

4 Me Renaud, vous allez nous présenter les prochains
5 témoins?

6 **Me CHRISTINE RENAUD,**

7 **PROCUREURE POUR LA COMMISSION :**

8 Oui. Monsieur le Commissaire, on a la...

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Je comprends que vous prenez la suite...

11 **Me CHRISTINE RENAUD :**

12 Oui, je suis à la suite de...

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 ... de Me Martel?

15 **Me CHRISTINE RENAUD :**

16 Absolument.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bon. Et que Me Laganière est encore avec nous,
19 Me Boucher, de même que Me Sioui, à qui je souhaite
20 la bienvenue.

21 **Me CHRISTINE RENAUD :**

22 En fait, Monsieur Viens, on a la chance ce matin
23 d'avoir une présentation de la part de monsieur
24 Ghislain Picard, qui est Chef de l'Assemblée des
25 Premières Nations Québec Labrador et de monsieur

1 Lance Haymond, qui est Chef de Kebaowek First
2 Nations. Je comprends que la présentation va avoir
3 lieu de manière un peu bilingue entre le français
4 et l'anglais. The presentation will be rather
5 bilingual. Mr. Haymond will express himself in
6 English, and Monsieur Picard might switch from
7 French to English.

8 Alors, sans plus tarder, je vais laisser la
9 parole... bien, on va procéder, pardon, à
10 l'affirmation solennelle, madame la greffière, de
11 monsieur Picard et Mr. Haymond.

12 -----

13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

1 Ghislain Picard
2 Chef régional de l'Assemblée des premières nations du
3 Québec et du Labrador
4 Affirmation solennelle

5 -----
6 Lance Haymond
7 Chef de la communauté de Kebaowek
8 Affirmation solennelle

9 -----

10 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

11 Thank you.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 So, you're still welcome.

14 **Me CHRISTINE RENAUD :**

15 Merci beaucoup.

16 **M. GHISLAIN PICARD :**

17 On a dit « bilingue » un peu plus tôt. J'aurais
18 préféré « trilingue », mais on va s'en tenir à...
19 non non.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Monsieur Picard, si vous voulez vous exprimer...

22 **M. GHISLAIN PICARD :**

23 Non non non.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 ... dans votre langue, vous êtes bienvenu.

1 **M. GHISLAIN PICARD :**

2 Je me permets une petite parenthèse hors contexte.
3 Mais écoutez, je suis extrêmement heureux de...
4 d'avoir encore une fois cette opportunité de
5 poursuivre le dialogue que nous avons déjà amorcé.

6 (En langue Innue)

7 Donc, quelques mots en Innu qui est ma langue
8 maternelle pour encore une fois exprimer des
9 salutations au nom de l'organisation que je
10 représente, mais évidemment aussi pour remercier la
11 Nation Huronne-Wendat qui nous reçoit aujourd'hui,
12 qui reçoit finalement vos... votre travail comme
13 Commission et je voulais reconnaître l'Aîné Wendat,
14 monsieur Maher(ph), qui est avec nous ce matin, et
15 très certainement le remercier pour le guidage
16 spirituel qui est si nécessaire à ces travaux-ci,
17 mais reconnaître également les objets sacrés qui
18 sont devant nous. Je pense qu'ils reflètent
19 finalement l'ouverture que vous avez, Monsieur le
20 Commissaire, mais la Commission également envers
21 cette spécificité qui est la nôtre au niveau des
22 Premières Nations.

23 Et je me permets évidemment de saluer le
24 personnel de la Commission, les procureurs et en
25 particulier Me Sioui qui représente l'Assemblée des

1 Premières Nations Québec Labrador.

2 Et I certainly want to welcome as well Chief
3 Lance Haymond from Kebaowek First Nation,
4 Anishinabe Nation, who has agreed to share this
5 time with me this morning. Very important that we
6 make this point on this issue of public safety,
7 public security. And at this stage, what I may
8 call a process, I think it's very important that we
9 take this time to insist on the political aspects
10 of the issue, and that's our intention this
11 morning.

12 Donc, pour revenir brièvement, je voudrais
13 peut-être revenir un peu sur le dernier témoignage
14 de Femmes Autochtones du Québec, de madame Viviane
15 Michel, et en profiter pour exprimer notre
16 solidarité sur le travail, quant au travail de
17 Femmes Autochtones du Québec. Évidemment, les
18 dossiers qui relèvent de sa responsabilité, et en
19 particulier la situation de façon générale des
20 femmes Autochtones au sein de nos communautés et en
21 dehors de nos communautés également.

22 Et sans doute me permettent d'insister sur les
23 travaux de la Commission et en particulier ce qui a
24 mis en place la Commission. Et je pense qu'on n'a
25 pas à revenir sur les échanges au niveau politique

1 entre nos organisations représentatives et les élus
2 du côté du gouvernement du Québec. On s'est permis
3 d'insister sur notamment les événements de...
4 d'octobre deux mille quinze (2015), mais également
5 finalement notre existence pour que cette démarche-
6 là voit le jour avec le résultat que nous
7 connaissons maintenant, qui est celui d'une
8 Commission qui va s'étendre sur toute la question
9 des services offerts ou dispensés par le
10 gouvernement du Québec lorsqu'il s'agit de nos
11 communautés. Et je pense que c'est important que
12 je revienne là-dessus.

13 Et donc, encore une fois, nos remerciements à
14 la Nation Huronne-Wendat et extrêmement heureux
15 de... d'être accompagné du Chef Haymond ce matin,
16 et qui va être beaucoup plus en meilleure position
17 que moi de présenter les défis qui se présentent
18 aux communautés. Et le Chef Haymond va très
19 certainement être en mesure de nous présenter un
20 bel exemple de la situation qui prévaut depuis les
21 derniers témoignages du printemps dernier à
22 aujourd'hui, parce que les choses ont évolué dans
23 certains cas de façon peut-être satisfaisante pour
24 les communautés, mais il y a encore beaucoup de
25 choses à régler, je dirais. Et donc, c'est

1 important que la perspective des communautés soit
2 également représentée.

3 Mais en même temps, je... ça me permet de
4 revenir sur notre rôle à nous comme Assemblée des
5 Premières Nations et je fais un peu le parallèle
6 avec la... le témoignage précédent, celui de madame
7 Viviane Michel. Il y a des réalités dans notre
8 milieu, celui des Premières Nations, qui sont tout
9 à fait particuliers. On n'est pas des groupes de
10 pression, on n'est pas des organisations
11 syndicales, on représente des gouvernements en
12 bonne et due forme au sein de nos communautés. Et
13 ça, je pense que c'est important de le rappeler,
14 parce que c'est quand même un aspect qui est
15 souvent négligé dans nos tractations avec les
16 gouvernements.

17 Donc ici, pour revenir parler de ce qu'on
18 considère un sujet extrêmement important et un
19 sujet que nous considérons comme un droit
20 fondamental, celui du droit à la sécurité publique
21 au sein de... la sécurité de nos populations. Et
22 je pense qu'on n'a pas de démonstration à faire ici
23 sur cette affirmation-là. Je pense qu'elle est
24 claire et évidente pour tous.

25 Donc, ça demeure aujourd'hui, encore

1 aujourd'hui, une question qui est hautement
2 prioritaire. Et d'ailleurs, je me permets une
3 autre parenthèse, parce que le contexte le permet
4 selon moi, c'est que je pense que ce n'est plus un
5 mystère pour personne. Il y aura vote le premier
6 (1er) octobre prochain et on a acheminé des lettres
7 aux différents partis politiques demandant des
8 engagements très clairs pour... sur un certain
9 nombre de dossiers qui touchent l'ensemble de nos
10 communautés. Et je vous dirais que la question de
11 la sécurité publique est *premier* en tête de
12 chapitre sur les engagements qui sont souhaités.
13 Et de toute évidence, on a la période qu'il reste
14 d'ici le vote comme tel pour avoir des signaux de
15 la part des partis politiques en présence sur cette
16 question qui est évidemment extrêmement
17 préoccupante pour nous.

18 Du même souffle, on a quand même... on a aussi
19 insisté sur vos travaux. Et pour nous, ça s'avère
20 extrêmement important, surtout en vertu d'un mandat
21 qui est beaucoup plus large que celui qui avait été
22 initialement souhaité. Et je pense que ça nous
23 donne finalement la volonté nécessaire de notre
24 côté pour participer à vos travaux et je voudrais
25 profiter de ce moment pour vous remercier, Monsieur

1 le Commissaire, pour une démarche qui, sans doute,
2 s'est avérée ardue, difficile, parce que on a...
3 nos émotions sont fortement secouées de temps à
4 autre et on en sait quelque chose, parce qu'on est
5 au fond, on est toujours constamment aux prises
6 avec des situations, comme représentant de
7 quarante-trois (43) communautés. Et on est un peu
8 la courroie de transmission entre des situations
9 qui sont loin d'être souhaitables, mais avec
10 lesquelles quand même nous avons à transiger et les
11 refléter au niveau de... des Chefs et des Grands
12 Chefs et des communautés que nous représentons.

13 J'aimerais peut-être, à ce stade-ci, revenir
14 un peu sur les points sur lesquels nous voudrions
15 insister ce matin. Faire le point finalement sur
16 toute la question de la sécurité publique. On a eu
17 une opportunité le printemps dernier, de participer
18 à vos travaux et à ce moment-là, on était dans une
19 période un peu instable, incertaine par rapport aux
20 corps policiers au sein de nos communautés. Et
21 parce qu'on était devant des intentions politiques
22 qui avaient été exprimées, mais qui avaient... où
23 on voyait une certaine difficulté à voir ces
24 intentions-là se matérialiser avec des situations
25 qui devenaient, je pense, pour nos communautés,

1 intenable, parce que c'est le mystère, il y a des
2 enfants qui viennent à terme et les communautés, la
3 grande majorité de celles-ci étaient comme placées
4 devant... collées au pied du mur en quelque sorte
5 devant des décisions importantes à prendre surtout
6 en lien avec un service finalement essentiel, que
7 nous considérons essentiel, qui risquait d'être
8 interrompu. Et ça c'est, sans parler au nom du
9 Chef Haymond, je dirais que pour une gouvernance
10 locale là, c'est une situation qui s'avère
11 extrêmement préoccupante.

12 Donc, après avoir entendu ce qu'on considère
13 des témoignages extrêmement inquiétants qui vous
14 ont été partagés le vingt-deux (22) mars dernier
15 dans le contexte du renouvellement des ententes
16 tripartites concernant le financement des corps
17 policiers de Premières Nations.

18 Je voulais surtout relever encore une fois
19 l'importance du geste que vous avez posé, Monsieur
20 le Commissaire, en émettant, le vingt-trois (23)
21 mars dernier, un troisième Appel à l'Action qui
22 reconnaissait qu'il y avait des ajustements à
23 apporter et des modifications urgentes à apporter
24 pour que les services policiers des Premières
25 Nations soient reconnus comme étant un véritable

1 service essentiel tout comme le sont les autres
2 corps policiers, Sûreté du Québec, SPVM ou
3 d'autres... ou tout autre service de police
4 municipal. Et je voulais sans doute réitérer ici
5 le sentiment qu'on s'est sentis écoutés et appuyés
6 dans cette démarche-là. Et je voudrais, au nom de
7 l'Assemblée des Premières Nations Québec Labrador,
8 vous en remercier.

9 Et très sincèrement, on croit que l'Appel à
10 l'Action que vous avez lancé a donné des résultats,
11 a permis, à la lumière de cet appel-là, de faire
12 progresser certains enjeux, certains dossiers, dont
13 celui du financement. Et à ce stade-là, on savait
14 déjà que le gouvernement fédéral avait annoncé
15 publiquement son intention de... d'ajouter au
16 budget qui existait au niveau du programme national
17 pour les services de police des Premières Nations.

18 Et le résultat, bien, c'est que nos
19 populations peuvent sans doute maintenant
20 aujourd'hui, peuvent bénéficier d'un service qui
21 est rehaussé autant par son importance que pour...
22 par les moyens dont disposent les communautés.
23 Mais de toute évidence, il y a encore beaucoup de
24 travail. Même si on reconnaît et apprécie les
25 avancées qu'on a réussi à obtenir, il y a quand

1 même des préoccupations. On aura sans doute pas le
2 temps de détailler un peu le contexte qui
3 s'applique au moment où on s'est présentés devant
4 vous et le règlement de certaines ententes au
5 niveau des communautés, mais c'est quand même, et
6 je me permets d'insister là-dessus, des détails qui
7 sont très certainement importants, parce que ce
8 qu'on sait aujourd'hui, sans en avoir fait une
9 analyse en profondeur, c'est que il y a des
10 communautés qui ont réussi à obtenir une hausse
11 dans les... leurs budgets d'opérations et ça varie
12 d'une communauté à l'autre.

13 Et ici, une des questions que nous nous posons
14 à la lumière de... finalement, de cette réalité-là,
15 c'est quoi la formule, au juste? Qui détermine la
16 formule? Et elle est fondée sur quoi? Ça,
17 c'est... je pense, c'est des éléments extrêmement
18 importants. Et j'en parle, parce que à une
19 certaine étape dans notre volonté d'engager les
20 gouvernements fédéral et provincial dans ce
21 dossier-là, on s'était rendus jusqu'à lancer une
22 hypothèse à l'effet que il y a peut-être une
23 formule qui soit juste envers l'ensemble des
24 communautés, par exemple l'idée qu'il y ait un
25 financement, une garantie de base. Et à ce moment-

1 là, on peut partir de cette... de ce plancher-là et
2 ajuster le financement en fonction de la réalité
3 des communautés. Par exemple, si ce n'était que la
4 question du... de l'éloignement des communautés,
5 par exemple, ça pourrait être très certainement un
6 critère qui pourrait être considéré.

7 Une des choses sur lesquelles on est
8 intervenues le printemps dernier également, et je me
9 permets d'y revenir, parce que après quelques mois,
10 on est toujours un peu sans nouvelles. J'aurai
11 l'occasion tout à l'heure de le préciser. Nous
12 avons toujours insisté sur la nécessité que le
13 dossier, finalement, revienne à une table qui
14 impliquerait la participation des trois (3)
15 parties, les Premières Nations évidemment, mais
16 aussi les gouvernements fédéral et provincial,
17 parce que le modèle des ententes qui sont signées,
18 c'est sur ce modèle-là.

19 Et pour nous, il est extrêmement important de
20 revenir là-dessus pour que le processus soit le
21 plus transparent possible, qu'on puisse peut-être
22 fermer la porte à ce qu'on pourrait appeler des
23 négociations, des processus, des négociations
24 derrière des portes closes. Et souvent, en notre
25 absence comme Premières Nations. Et ça, on est

1 revenus systématiquement, tant auprès du
2 gouvernement du Canada que du Québec, à l'effet que
3 c'est des situations qui devraient être révolues et
4 on devrait pouvoir se doter de processus qui sont
5 beaucoup plus transparents, beaucoup plus ouverts.

6 Et surtout, lorsqu'on considère que ces
7 discussions-là, des fois en bilatéral fédéral-
8 provincial, évidemment, discutent de... d'enjeux et
9 de dossiers qui nous impliquent directement, qui
10 ont des impacts majeurs sur la sécurité de nos
11 populations.

12 Donc, je me permets à ce stade-ci de revenir
13 sur cet aspect-là et de demander l'aide de la
14 Commission, l'appui de la Commission afin que soit
15 recommandé à la Couronne, qui inclut également le
16 gouvernement du Québec, d'accepter le principe d'un
17 tel processus tripartite sur le plan politique.

18 Et je dirais, ce que j'ajouterais, c'est que
19 les gouvernements acceptent de s'y engager, d'y
20 prendre part activement dans le but de trouver et
21 de mettre en oeuvre des solutions concrètes,
22 satisfaisantes et durables.

23 Et finalement, ce qu'on ajoute à ça, c'est que
24 les gouvernements puissent évidemment contribuer
25 aussi à son financement.

1 Et ça, je me permets d'insister, d'être même
2 fermes là-dessus indépendamment du gouvernement qui
3 sera en place lors... à la suite du vote du
4 premier octobre prochain. Et on parle ici
5 évidemment du gouvernement du Québec.

6 Sur la situation actuelle, je pense que il
7 serait juste d'affirmer que nos gouvernements
8 locaux constatent qu'il y a eu de toute évidence
9 une amélioration dans les enveloppes financières
10 propres aux services policiers.

11 Et encore une fois, sans entrer dans les
12 détails des différent processus de négociation - ça
13 c'est sans doute le Chef Haymond qui est beaucoup
14 plus... mieux placé que moi pour en parler tout à
15 l'heure, mais - on est quand même, je pense, dans
16 une bonne direction, même si je me permettrai de
17 dire qu'on est sans doute encore très loin de la
18 piste d'atterrissage, la piste d'atterrissage étant
19 l'idéal que nous souhaiterions atteindre en termes
20 de services policiers pour nos communautés. Donc,
21 la mise à niveau est loin d'être complète et
22 plusieurs inégalités persistent.

23 L'aspect sur lequel je voulais revenir sans
24 doute, puis il m'apparaît extrêmement important, et
25 encore une fois, je vais référer au Chef Haymond

1 tout à l'heure, mais on n'a pas beaucoup, on n'a
2 pas passé beaucoup de temps là-dessus le printemps
3 dernier, mais il y a la question ou la
4 préoccupation liée à la lourdeur administrative.
5 Et parce que on a un service ici, qui est
6 entièrement dépendant au niveau financier des deux
7 gouvernements. Donc finalement, c'est le
8 gouvernement, les gouvernements qui tiennent les
9 cordons de la bourse, c'est les gouvernements qui
10 signent les ententes, c'est les gouvernements qui
11 fournissent le financement et ça met un peu, je
12 dirais, les communautés un peu dans... en situation
13 d'otages; c'est que, tant que les ententes sont pas
14 signées, je veux dire, il y a pas d'argent. Et
15 même lorsque les ententes sont signées, tant que le
16 chèque rentre pas, il y a pas d'argent, donc, la
17 communauté est obligée, finalement, dans certains
18 cas peut-être, de piger ailleurs, afin de ne pas...
19 afin d'empêcher qu'il y ait une interruption du
20 service policier au niveau de nos communautés.

21 Donc, encore une fois, j'ai pas de données,
22 mais je sais que, à ce jour, pour des ententes qui
23 ont été négociées le printemps dernier, il y a
24 toujours un manque de liquidité pour certaines
25 communautés. Donc, les communautés sont souvent,

1 plus souvent qu'elles ne le souhaiteraient sans
2 doute, suppléer à ce manque à gagner au niveau des
3 liquidités.

4 Ça entraîne des conséquences préoccupantes,
5 déplorables et ça met les communautés dans une
6 situation extrêmement, extrêmement précaire. Donc,
7 de toute évidence, il y a lieu, Monsieur le
8 Commissaire, d'apporter également des améliorations
9 de ce point de vue-là. Et ça, c'est une situation
10 qui existe encore aujourd'hui malgré que, je veux
11 dire, on parle d'ententes à trois là depuis plus
12 d'une vingtaine d'années. À mon sens là, c'est
13 tout à fait, tout à fait inacceptable.

14 L'autre aspect et ça me permet de revenir sur
15 notre insistance d'une table où notre forum
16 tripartite adéquat politique, c'est possible aussi,
17 je veux dire, politiquement souhaitable. Et pour
18 moi, bien, il y a d'autres enjeux, je veux dire,
19 qui méritent d'être discutés à une table comme
20 celle-là. Je pense notamment à la question des
21 infrastructures. Et je me permets une autre
22 parenthèse, parce que j'ai eu l'occasion,
23 l'opportunité de discuter avec monsieur Goodale qui
24 est le ministre fédéral responsable de la Sécurité
25 publique en janvier dernier, tout juste avant

1 l'annonce fédérale dans le budget supplémentaire et
2 on avait parlé des... j'avais soulevé la question
3 des infrastructures comme étant un secteur qui
4 demeure toujours préoccupant pour nos Chefs et il
5 disait: « Bon, c'est pas entièrement à moi que ça
6 appartient, il faut que je discute avec mes
7 collègues. »

8 Donc, six (6) mois plus tard, je veux dire,
9 même plus que ça, là on est rendu à sept-huit (7-8)
10 mois plus tard, on est toujours pas plus avancé là-
11 dessus. Donc c'est une question qui demeure grande
12 ouverte.

13 Ça c'est un aspect. Il y a la question des
14 achats d'équipement policier, la question de la
15 formation continue et autant en français qu'en
16 anglais, parce que la réalité linguistique est une
17 réalité qui est celle des communautés que nous
18 représentons.

19 Les enjeux liés également aux langues
20 vernaculaires. Et le Chef de police, monsieur
21 Flamand, de Manawan, en a parlé le printemps
22 dernier et je pense qu'ici, c'est extrêmement, je
23 pense, préoccupant de ne pas assurer un tel service
24 au niveau de certaines communautés. Je pense que
25 le Chef de police de Manawan, monsieur Flamand,

1 disait notamment que si les enjeux qui sont liés,
2 par exemple, dans la transcription de certaines
3 notes d'une langue Autochtone en français. Et ça,
4 c'est encore une fois des ressources qui ne sont
5 pas identifiées de façon spécifique à cette
6 réalité-là.

7 Évidemment ici, c'est quelques exemples et
8 pour moi, c'est très clair qu'on pourrait
9 facilement en trouver d'autres. Et je me permets
10 de revenir sur le contexte un peu tripartite au
11 niveau des services policiers. Et ce qui me permet
12 de revenir sur des lettres que nous avons partagées
13 avec vous le printemps dernier, aux deux (2)
14 ministres responsables tant du Québec que du
15 gouvernement fédéral. Et à ce jour, aucune, aucune
16 indication de la part des deux gouvernements quant
17 à cette requête de notre part de... d'avoir une
18 table de discussion tripartite sur les services
19 policiers.

20 Et évidemment, c'est extrêmement préoccupant
21 pour nous. On fait appel, puis je veux dire, il y
22 a personne qui répond à l'appel. C'est aussi
23 simple que cela. Et en même temps, bien nous, on
24 cherche à aller chercher les conditions nécessaires
25 là pour qu'il y ait un véritable engagement avec

1 les deux (2) gouvernements pour essayer de voir le
2 long terme, parce que la situation actuelle, et je
3 reviens un peu à ce que je disais en affirmant
4 qu'on est loin d'avoir une situation idéale, c'est
5 que il y a des ententes qui sont d'une (1) année,
6 de trois (3) ans, de cinq (5) ans, peut-être même
7 jusqu'à dix (10) ans et ça, ça met toujours nos
8 services policiers devant des conditions et
9 notamment pour les ententes sur une base annuelle.
10 Et pour nous, bien, ça demeure encore une situation
11 qui est extrêmement préoccupante si ce n'était par
12 exemple qu'au niveau du roulement de personnel au
13 sein des... de nos forces policières.

14 Donc, je me permets de revenir là-dessus,
15 parce que je veux dire, c'est important de saisir
16 l'opportunité que la commission nous offre pour
17 mettre un peu cette réalité-là, pour vous
18 transmettre cette information-là, c'est que il y a
19 eu deux (2) lettres notamment les neuf (9) et
20 quatorze (14) mars derniers aux deux (2)
21 gouvernements, et qui vous ont déjà été déposées,
22 et qui... pour lesquelles on a aucune, aucune
23 réponse à ce stade-ci.

24 Donc, pour essayer d'y voir un peu plus clair,
25 d'essayer de savoir un peu à quoi on peut

1 s'attendre, nous demandons, Monsieur le
2 Commissaire, votre appui à ce niveau-là également.

3 J'aurai l'occasion de reparler, de revenir un
4 peu plus tard, mais peut-être qu'à ce moment-ci, je
5 passerais la parole à mon collègue, le Chef
6 Haymond. Chief Haymond?

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 It's okay.

9 **M. LANCE HAYMOND :**

10 Okay.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Welcome, Chief Haymond.

13 **M. LANCE HAYMOND :**

14 Well, thank you very much. Again, I'm very... like
15 Ghislain, I'm very grateful for the opportunity to
16 have the... a chance to speak to you again as a
17 follow-up to the presentation and the discussion
18 that we had in March. And at that time, you know,
19 it was... we were in a rather difficult situation
20 in trying to describe to you what was going on and
21 what was happening in terms of the negotiations
22 where, in fact, there wasn't real negotiations
23 happening. The province and the federal government
24 met together and made a determination of what they
25 felt was, you know, a fair offer to me. I will get

1 into more details, but first, I again would like to
2 thank yourself, and the Commission for giving me
3 this opportunity. I would most certainly want to
4 acknowledge the Huron-Wendat on whose territory,
5 you know, we are on, and for allowing us here to
6 have this opportunity to speak with you.

7 I want to just kind of go back to where we
8 were in March. And of course, as you are well
9 aware, things were rather difficult in the fact
10 that there were five (5) communities who did not
11 yet have signed an agreement or had not come to an
12 agreement with both either the federal or the
13 provincial governments in terms of moving ahead,
14 and as a result of that, on the days that we were
15 testifying, Quebec and Canada invoked the 6.10.2
16 clause within our agreements which is basically the
17 stick that the government has to force us into
18 accepting, you know, the same agreement with the
19 same funding, and the same terms and conditions
20 that our previous agreement was until such time as
21 we had negotiated a new agreement.

22 And if this could not be done by March thirty-
23 first (31st), two thousand nineteen (2019), we
24 simply lost our police force, which was the case
25 for many of the communities who were before you in

1 March, and I think of in particular Chief Mathias
2 from Winneway who spoke very eloquently about the
3 need for a police service in his community, and the
4 challenges that came as the funding that was
5 announced by the federal government, and the
6 ongoing tripartite negotiations did not allow an
7 opportunity for these communities to regain back
8 their police force.

9 So, we found it very heavy handed on the part
10 of both the province, and Canada to invoke 6.10.2.
11 In March the eighth (8th), when we had initiated
12 our first negotiation session, we believed that we
13 were going into a negotiation session with two (2)
14 partners, and that the negotiations would be done
15 in good faith.

16 That subsequently does not happen when your
17 partners invoke a clause which basically says that,
18 you know, we don't think we're going to reach a
19 deal, and in the meantime, we're going to enforce
20 you to accept a new agreement with the same terms
21 and conditions and funding, or you simply lose your
22 police force again. And the reason I raise it is
23 because it's a contentious clause. We would have
24 liked to see it removed from our new agreement, but
25 it's still front and center. It is still a stick

1 that both the federal and provincial government
2 wheels in terms of the negotiations.

3 And when you have that big stick, how do you
4 simply negotiate in good faith when me, as a First
5 Nation, as Chief of my community, in trying to
6 acquire the necessary resources, cannot accept, you
7 know, the offer that had been made. And that was
8 quite simply the case. So on March the eighth
9 (8th), we had our first negotiation session, and
10 prior to that session, we were told to come
11 prepared.

12 So, we took the time to analyse what the cost
13 of policing was, what SQ officers were being paid.
14 We developed a salary grid. We did a lot of
15 homework, and we went fully prepared to convince
16 Canada and Quebec that, you know, here is our
17 funding request based on real needs.

18 We were truly disappointed to find out that
19 there was no negotiations. Canada and Quebec had
20 simply decided that... amongst themselves that a
21 twenty per cent (20 %) increase to my community
22 over the previous funding agreement would be more
23 than adequate, and was a fair offer.

24 Well, I just want to remind you of the terms
25 and conditions of my previous agreement, which was

1 a five (5) year agreement which only recognized
2 that my police force consisted of two (2)
3 individuals, and I had to use that funding, and
4 split it to be able to be able to hire four (4).

5 And so, a big part of our negotiations going
6 forward, money was important, but recognition that
7 no police force in this country, let alone in the
8 province of Quebec, is sustainable with only two
9 (2) police officers who are expected to work
10 twenty-four hours (24 h) a day, seven (7) days a
11 week, three hundred and sixty-five (365) days a
12 year, it did not make sense.

13 So, we kindly refused the offer, and left in
14 the hopes that, you know, we would have an
15 opportunity to revisit the discussion.
16 Subsequently, you know, March twenty-second (22nd),
17 we described to you what had happened. Quebec
18 invoked 6.10.2, and then, you know, we went radio
19 silent for a period of five (5) or six (6) weeks,
20 we did not hear from either party.

21 We took the opportunity to contact the... our
22 partners, and say, "okay, we're prepared to
23 continue the negotiations", and the fact that, you
24 know, a new fiscal year had started, we were
25 absorbing costs, and we hadn't yet no agreement in

1 place, and that funding, when it's not present
2 in... or we don't have signed agreements, I still
3 have responsibilities and commitment to these
4 officers and to the maintenance of the police
5 service.

6 And so, we're using our line of credit to be
7 able to pay these officers, and in the mean time,
8 we're paying a bank interest charges, because we
9 don't have an agreement, and no funding is coming
10 from either party.

11 It took a number of weeks. Subsequently, we
12 had a conference call, and low and behold, we were
13 surprized that one of the first things that Quebec,
14 and Canada asked us to do was to submit a budget.
15 The very same budget that we had prepared and
16 planned to have a real formal discussion on March
17 the eighth (8th), they now wanted to see what we
18 were proposing. We submitted it, we had a follow-
19 up conference call. They informed us that they did
20 not have the authority to make a decision on the
21 amount, and they had to go back to their
22 authorities to get permission to exceed the
23 parameters that they had already been given in
24 terms of the negotiations.

25 All that to say that it finally came to a

1 head. We had a follow-up conference call. We had
2 submitted a budget asking for five hundred and
3 thirty-five thousand dollars (\$ 535,000) in Year 1,
4 along with the two point seven five per cent
5 (2.75 %) escalator that the province and the feds
6 had said they would provide.

7 They came back with a counter-offer saying
8 that the maximum that they could give us was four
9 hundred and eighty thousand dollars (\$ 480,000) a
10 year. As I told you earlier this morning, we
11 accepted the offer even though it was less than
12 what we needed, because quite frankly, four hundred
13 and eighty thousand dollars (\$ 480,000) was a lot
14 better than the three hundred and twenty-two
15 thousand dollars (\$ 322,000) that I had been
16 managing my police service for the five (5) years
17 previous.

18 So, we got a fifty per cent (50 %) increase,
19 and the most important aspect for me was the
20 recognition, and the inclusion in my agreement that
21 there are now four (4) officers that are required
22 to provide policing to the community of Kebaowek.

23 Again, and you know, as Ghislain said, we're
24 happy with the outcome in terms of the funding, but
25 there are inherently a huge number of existing

1 problems. And one of the most important for my
2 community, of course, is infrastructure, and the
3 need for a new police station.

4 I think in our testimony in March, we had
5 presented a video done by APTN which clearly showed
6 you the state of the situation of the police
7 station in my community. And subsequently, this
8 new agreement has put additional pressure on us,
9 because within the scope of the agreement, there
10 are particular clauses that caused me a lot of
11 heartburn, and caused me to take a step back when
12 it came time to sign the agreement, because signing
13 the agreement binds me to the terms, and conditions
14 that exist within the tripartite agreement, and I
15 would just like to read some of the agreement, in
16 particular Section 3. And I will submit my
17 agreement in full French and English to the
18 Commission to see, because Canada and Quebec also
19 made additional improvements in some of the
20 clauses. In fact, they've added four (4) clauses
21 based on our request. Section 1.4.2 agree... of
22 this agreement does not affect my Council's ability
23 for future increases, and it does not affect my
24 community's ability to apply for the funding of the
25 new... the fifty-five (55) new officers that will

1 be made available in nineteen twenty (1920) [sic],
2 and twenty twenty-one (2021).

3 We felt, you know, very positive in that
4 sense, and... but they only made the change
5 because it wasn't only my community asking for
6 improvements. They've also added a clause 3.3.3,
7 which is the payment schedule for Quebec, has been
8 modified as follows, that:

9 "Quebec shall pay its Council annual
10 contribution based on two fifty per cent
11 (2.50 %) payments, one on June the first
12 (1st), then, the second on November
13 second (2nd)."

14 Section 3.6.1: "Allocation of expenses and
15 municipal costs" - simplified list of expenditures.
16 The categories and the expenditures within the
17 scope of the budget are very narrow. You either
18 fit in the category or you didn't. They did create
19 some flexibility, but we anticipate that we will
20 still have some challenges, and some long
21 discussions about acceptable expenses, especially
22 from the view of MSP.

23 And then, of course, there was section 5.9.1,
24 which was added, which says that:

25 "Any notice, request or information

1 other than a document, if it is deemed...
2 if it is sent by e-mail or transmitted,
3 it is in fact a binding document to the
4 agreement."

5 So, come back, and so, the largest and the
6 biggest challenge that I have, of course, is the
7 police station. And within the agreement, the
8 Council, it says, under section 3.1, "Police
9 facilities":

10 "The Council shall provide a police
11 facility for the use of the police
12 service, for the provision of policing
13 services."

14 3.1.2 says that:

15 "Council shall ensure that the police
16 facility provided pursuant to section
17 3.1.1 complies with applicable fire
18 safety and occupation health and safety
19 standards."

20 Section (a), it involves having the facility
21 inspected.

22 "One (1) year after the signing of the
23 agreement, an independent expert approved
24 by Canada and Quebec, without any input
25 from us, will be allowed to come into our

1 community, assess compliance with fire
2 safety, and occupational health and
3 safety standards.”

4 I know that my building does not meet those
5 standards. You can see from the video in itself
6 when you have one cell, and the other one is
7 boarded up with police plywood that it's not an
8 appropriate place for our members to be held in the
9 event that they're incarcerated.

10 And then, the troubling... most troubling
11 aspect is 3.1.2 (b).

12 “If the independent expert finds that the
13 facility is lacking, submitting to Canada
14 and Quebec within thirty (30) days a plan
15 of corrective action that will make the
16 facility and remedy these deficiencies,
17 in the event that this is not done,
18 Canada or Quebec can cancel, if the
19 Council is unable to correct the
20 deficiencies, the parties may terminate
21 this agreement.”

22 So again, very heavy handed in terms of the
23 control. And while this is problematic for me,
24 I've also been made aware that MSP has made some
25 indications that it would like to be able to come

1 in, and inspect our police stations, which is
2 totally ridiculous and unfair. Given that we've
3 been grossly and inadequately underfunded for the
4 past number of years, our facilities are in need of
5 desperate repair because those resources have been
6 allocated to be able to secure, and keep our police
7 officers, so, it's a question of, you know, you
8 have to pick priorities. And I'm sorry if it means
9 retention, and paying your police officers
10 sometimes is more important than maintaining your
11 building.

12 And because all of us will speak to, you know,
13 the challenges that have, you know, we've struggled
14 under inherently for the last five (5) years,
15 chronic underfunded has left us all with deficits
16 in policing services, and these new agreements,
17 albeit the fact that there's new funding, does not
18 allow us to use one cent of this new funds to
19 address the deficits that have been incurred in
20 public security over the years. And this is
21 detrimental to all of our other services, because
22 the sad reality is that in our communities, when we
23 can't pay, we have to rob Peter to pay Paul. So,
24 some of my education dollars probably are in there.
25 Any surplus that I've retained through creating

1 jobs, and getting people off of welfare, that's had
2 to go towards supporting these costs.

3 And so, at the end of the day, I'm stuck with
4 a deficit. I may have a new agreement going
5 forward, but even in accepting and negotiating this
6 agreement, I know that in year three (3), I'm going
7 to be running a deficit, because to maintain and
8 keep a quality police force and individuals, you
9 need to pay an adequate salary, and we know, just
10 based on salaries alone, even with the two point
11 seven five per cent (2.75 %) escalator, there's not
12 enough money in the system, and I'm going to run
13 deficits. And I think it really speaks to the lack
14 of involvement that we've had from the federal
15 government. They just simply announced two hundred
16 and ninety-one million dollars (\$M 291) in new
17 funding for policing, and just simply have walked
18 away since, and allow their folks to negotiate and
19 pay fifty-two per cent (52 %), and Quebec will pay
20 it's forty-eight per cent (48 %), but they're
21 really absent from any discussion.

22 My agreement, like I said, we've signed it,
23 the federal government has signed it; it is not yet
24 signed by the province. We've learned that the
25 province has to publish the amounts, and then,

1 they'll add a notice in the Gazette outlining that
2 they are going to be making a financial commitment
3 to my community in the tune of two point five
4 million dollars (\$M 2,5), which is the amount over
5 the five (5) years of my agreement.

6 This has led again to additional delays. We
7 are now mid-September. I have a negotiated
8 agreement signed by two (2) of the three (3)
9 parties, but not one single cent has flown to my
10 community for the operation of my police service.

11 Again, the clauses, very problematic, some of
12 them. They require us to produce a whole host of
13 documents in a very short amount of time. I won't
14 go into the particular sections of the agreement,
15 but the federal government again, if we do not
16 provide these documents, threatened our police
17 services with cancelling of the agreement.

18 So, Juge Viens, although the situation quite
19 frankly, for my community, has improved, I'm not at
20 liberty here to talk about or speak to what the
21 negotiations that occurred with other communities.
22 I know that some communities have signed for a
23 seven per cent (7 %) increase and have signed for
24 ten (10) years. I know others who have signed for
25 nine per cent (9 %) increase and have signed for

1 ten (10) years. It varied across the board. I
2 think going forward from a perspective of the
3 leader in the community, I would like to have a
4 consistent approach that is being applied by MSP
5 and the federal government in terms of making sure
6 that each of our communities are being offered, you
7 know, a fair amount. If that amount is one hundred
8 and forty thousand dollars (\$ 140,000) per officer,
9 then, we should all be getting that same amount.

10 The success and the ability of your police
11 force to thrive should not be dependent on how good
12 of a negotiator you are or are not. The most
13 important shortcoming of the new agreement, and
14 it's something that Quebec and Canada both told us,
15 is that they're not prepared or they cannot, you
16 know, recognize our police services as essential.
17 And that is critical, because why is every other
18 police service in this country recognized as
19 essential, but not First Nations police services?
20 And that would in turn, you know, oblige the
21 government to enter into fair negotiations, and
22 outcomes.

23 I think, you know, it was just... I really
24 appreciate the opportunity to provide an insight
25 from the difficulties that we encountered in the

1 discussion and in the negotiations. Again, while I
2 have a better agreement, I still have inherently
3 the same problems that I described to you in March.
4 I can pay SQ salaries, I can now offer benefits,
5 pension, and other benefits at nineteen and a half
6 per cent (19.5 %), the same as the SQ. I still
7 cannot retain police officers. No matter how much
8 I pay, improve their conditions, as I told you in
9 March, in the last five-year (5) agreement, we went
10 through seventeen (17) different officers. We call
11 them "rent-a-cops". And nothing has changed for
12 me. In April, my three (3) non-Native officers
13 resigned en masse. Two (2) went to the SQ, and one
14 (1) went to a municipal police force. We have
15 since hired three (3) new officers, offered them,
16 you know, a multiyear contracts with SQ salaries,
17 and benefits, and they refuse. They signed for one
18 year, and they already know that within that one
19 (1)-year period, they are gone.

20 So, I sit down, and I talk to them. I ask
21 them: "How come you don't want to come and work for
22 my community? It's career. You have a great
23 opportunity. I mean, my community, I consider a
24 relatively good community. We, like other
25 communities, have crime, but it's a really stable

1 community." And they recognize that, but they tell
2 me, "we get tired of driving around on your five
3 (5) streets." You know? The jurisdiction, the
4 area of jurisdiction is very small. That's one
5 issue.

6 The other thing they remind me fairly quickly
7 is that I will only always be a constable if I work
8 for your police service. There is no opportunity
9 to become a sergeant. There is no opportunity to
10 get into specialized services like Unico and the
11 drug squad. They will never become the Chief of
12 police. In my community, they just see the
13 limitations of what we can offer. I respect that.

14 So, my challenge is now trying to encourage
15 the young people of my community to consider
16 policing as a career, not always easy in this day,
17 and age. I mean, it's tough to be a police
18 officer, but I almost can say with a hundred per
19 cent (100 %) certainty that it will be a very
20 difficult job to be a police officer in your own
21 home community when you are sometimes, you know,
22 engaged with having to arrest or interact with
23 brothers and sisters, and family, and friends,
24 and...

25 But nonetheless, we have these great

1 opportunities. So now, the other half is we need
2 to find our young people to get them into policing.
3 The secondary part of that for me is we need to now
4 have a regularized formation for English students
5 who want to become police officers. It needs to be
6 taken into consideration, and there needs to be
7 regular cohorts of, you know, First Nation English
8 people having an opportunity to acquire the
9 necessary skills to become a police officer.
10 They're available in French, I mean, there's
11 constant courses going on.

12 And with that, again, I would just like to
13 thank you for the opportunity to describe, you
14 know, the challenges that we've encountered. Most
15 certainly, there are improvements in terms of the
16 financing, and the number of officers, but I'm
17 still hamstrung by the limitations, and the
18 reluctance of the two (2) parties to actually enter
19 into real good faith negotiations.

20 At the end, I believe that part of your
21 announcement on March twenty-third (23rd) may have
22 motivated them to take a harder look at individual
23 files. And while I'm very appreciative of that,
24 for the first time in my recent history, I recall
25 that I'm the squeaky wheel that got the grease, but

1 I feel very sad that not all of the First Nations
2 communities were able to secure, and have the fair
3 type of negotiations, and end up with a result that
4 they were happy with.

5 Again, because Quebec and Canada have 6.10.2,
6 they can ultimately decide, you know, what that
7 amount and what that process is. And if we resist,
8 within one (1) year, we've simply lost our police
9 force with very little possibility of getting it
10 back.

11 So again, thank you very much.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Thank you Chief Haymond. Des choses à ajouter?

14 **M. GHISLAIN PICARD :**

15 Oui, très certainement. On pourrait passer des
16 heures ici, mais on va peut-être y aller
17 graduellement vers une conclusion.

18 First of all, I just want to thank Chief
19 Haymond's testimony, because it's very key. I
20 mean, the AFNQL is my reality. His reality is that
21 of about forty-two (42) other communities or First
22 Nations, and maybe we could have, you know, as many
23 situations in public safety as we have Chiefs
24 around the table. And it's, in many respects, it's
25 totally, totally, totally unfair, you know, for our

1 governments' structures.

2 Écoutez je... j'aimerais peut-être y aller
3 avec une... vers une conclusion, mais peut-être
4 juste revenir un peu à ce qui m'a été rapporté en
5 fonction du témoignage de madame Marie-Josée Thomas
6 hier, du Secrétariat aux Affaires Autochtones, et
7 qui laisse pointer peut-être une lueur d'espoir,
8 parce que je crois, sans la citer, que à son
9 niveau, il semble y avoir une sensibilité, une
10 ouverture à vraiment d'abord créer le dialogue et
11 de le maintenir en continu.

12 Et... et ça me ramène à ce que je présente, je
13 vous présente depuis le début, c'est que si on n'a
14 pas établi les conditions nécessaires pour le créer
15 le dialogue, on est placés devant des situations
16 comme celle du Chef Haymond et de plusieurs autres
17 Chefs.

18 Et là où il y a peut-être un peu d'espoir,
19 c'est que il y a effectivement des communautés qui
20 sont sur le plus long terme, mais il y a des
21 communautés qui sont toujours sur le court terme,
22 parce qu'il y a finalement des attentes extrêmement
23 importantes pour que on puisse arriver à une
24 situation qui soit l'idéal au niveau de nos
25 services policiers.

1 Et pour moi, bien, c'est notre responsabilité
2 comme APNQL, comme Assemblée des Premières Nations,
3 en dépit de la diversité qui existe chez nous,
4 cette diversité-là converge vers cette volonté-là
5 d'avoir un service qui est comparable avec ce qui
6 existe ailleurs.

7 Et donc, bon, madame Thomas, c'est au niveau
8 de l'exécutif. On veut entendre ce message-là au
9 niveau politique et c'est ce qu'on souhaite de la
10 part de vous, Monsieur le Commissaire, que vous
11 puissiez porter ce message-là là où il doit être
12 entendu.

13 Et surtout à la lumière de ce que j'appelais
14 un peu les questions qui demeurent ouvertes et non
15 résolues, et on en a parlé un peu, le Chef Mathias
16 était là le printemps dernier pour parler de la
17 situation pour sa communauté, qui est pas un cas
18 isolé. Il y a plusieurs services policiers,
19 plusieurs communautés plutôt qui ont déjà eu des
20 services policiers qui... où ces services-là
21 n'existent plus aujourd'hui.

22 Et si on avait la table nécessaire pour en
23 parler, peut-être qu'on pourrait explorer des
24 possibilités, éventuellement des solutions, parce
25 que ce que je crois comprendre, c'est que même la

1 notion d'avoir un service régional, je veux dire,
2 c'est pas en dehors de la table, c'est quelque
3 chose qui est discutable, mais si, je veux dire, on
4 n'a pas l'espace pour en parler, bien, on peut pas
5 de toute évidence en parler à nous-mêmes. Ça prend
6 des partenaires autour de la table.

7 Donc, c'est un élément extrêmement important,
8 parce que dans le cas où les communautés n'ont plus
9 de services policiers, ça veut dire que le recours
10 à ce moment-là, c'est les services de la Sûreté du
11 Québec et à ce niveau-là, bien, il y a encore
12 d'énormes préoccupations.

13 Et on parlait... d'ailleurs, vous y faites
14 référence, Monsieur le Commissaire, et on parle de
15 services policiers qui sont culturellement adaptés
16 à la réalité de nos communautés. Je me permets
17 peut-être de vous citer là-dessus.

18 Et je cite que les citoyens Autochtones au
19 Québec se sentaient beaucoup mieux servis par des
20 corps policiers qui sont sur place, qui connaissent
21 la langue, la culture, la communauté et les gens,
22 et qui, dans bien des cas, sont capables de créer
23 un meilleur contact avec eux. Et c'est la fin de
24 la citation.

25 Donc, encore une fois, je me permets de me

1 répéter là, ça prend un processus pour en parler.

2 Même chose au niveau de la légalisation du
3 cannabis. On sait que on est à quelques semaines
4 là de la mise en oeuvre de la Loi, dix-sept (17)
5 octobre prochain. Et on sait aussi que les enjeux
6 de sécurité sont un enjeu qui existe pour la
7 population canadienne, la population québécoise
8 également.

9 Mais encore une fois, et on fait des
10 représentations au niveau politique pour que nos
11 communautés, je veux dire, au-delà de la question
12 médicinale ou de la question de la marijuana... et
13 de sa légalisation, il y a des préoccupations
14 importantes sur le plan social au niveau de nos
15 communautés. On les a exprimées tant au niveau du
16 gouvernement canadien que du gouvernement du
17 Québec. Et il y a une question de transition qu'il
18 nous faut faciliter au niveau de nos communautés,
19 et je pense que ça, c'est un aspect extrêmement
20 important là qui devrait faire l'objet d'une
21 réponse ou d'une réaction au niveau politique.

22 Et encore une fois, c'est... s'il y a pas de
23 temps pour en parler, je veux dire, on est un peu
24 condamnés à répéter le même message.

25 Donc, c'est là-dessus que je conclus notre

1 présentation aujourd'hui qui visait tout simplement
2 à faire une mise à jour de la situation de la
3 sécurité publique chez nous à la lumière d'un
4 processus qui a été extrêmement complexe,
5 discussions, négociations, et dans certains cas,
6 avec... je pense que c'est un constat qui est assez
7 universel chez nous là, que on n'est pas encore au
8 niveau où on voudrait être, parce que on a toujours
9 devant nous un programme. Donc, un programme qui a
10 un début et une fin. Mes conversations avec
11 monsieur Goodale un peu plus tôt cet hiver, lui-
12 même indiquait que ça va prendre un autre véhicule
13 pour assurer qu'il y ait une pérennité au niveau du
14 financement qui est consenti à nos services
15 policiers comme services essentiels. Et donc, si
16 on n'a pas le forum politique pour en parler, bien,
17 je veux dire, on se rend pas très, très loin.

18 Et la dernière chose que je voulais dire en
19 conclusion, et peut-être que c'est lié au fait que
20 on est toujours un peu... pas juste « un peu »,
21 beaucoup liés aux prérogatives des deux (2)
22 gouvernements. Dans un côté, lorsqu'il s'agit des
23 corps policiers, n'importe quel corps policier sauf
24 les corps policiers autochtones, les gouvernements
25 doivent faire en sorte que ces services-là soient

1 soutenus financièrement, adéquatement, et dans le
2 cas de nos services policiers, les gouvernements le
3 peuvent. Il y a une différence importante ici.
4 Merci beaucoup.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Merci. Je vais prendre quelques minutes pour vous
7 remercier. Je retiens que vous souhaitez une table
8 tripartite, une table avec le fédéral, le
9 provincial et les autorités autochtones de façon à
10 évaluer les véritables besoins. Vous souhaitez
11 qu'il y ait une base, une garantie de base pour
12 chaque corps de police. Ensuite, il y a peut-être
13 des normes qui peuvent être utilisées pour le
14 faire. Et évidemment, nous savons tous, et vous le
15 soulignez encore aujourd'hui, qu'il y a des
16 réalités différentes d'une communauté à l'autre.
17 Et ensuite, ajuster en fonction des besoins
18 spécifiques à chaque communauté. Si j'entends
19 bien? Et de façon à avoir un corps de police
20 Autochtone pour les communautés qui le souhaitent.

21 Évidemment, de conserver ceux qui l'ont déjà.
22 Peut-être de donner l'occasion à ceux qui l'ont
23 déjà eu et je pense au Chef Mathias à Winneway, et
24 Chef Pietacho sur la Côte-Nord qui nous a raconté
25 avoir perdu son corps de police lui aussi pour une

1 question de financement.

2 **M. GHISLAIN PICARD :**

3 Um-hum.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Et le Chef Mathias était venu témoigner au mois de
6 mars et avait souligné ses préoccupations à ce
7 sujet-là.

8 Alors, évidemment, vous soulignez aussi la
9 lourdeur administrative, le fait que ça prend du
10 temps avant de recevoir les paiements. Chef
11 Haymond nous dit: « Québec a pas encore signé,
12 parce que ça doit être publié » et, bon, etc. Il y
13 a des normes que...

14 Alors, ensuite arrive la question des
15 infrastructures et je me souviens très bien du
16 vidéo présenté par le Chef Haymond... :

17 "... what you presented to us in the
18 video with the windows (inaudible). The
19 cell in the building, I remember that.
20 And maybe it may happen elsewhere also."

21 Alors, la question des infrastructures est
22 préoccupante et vous avez pas les budgets pour le
23 faire. Les achats d'équipements, il y a des corps
24 de police, il y a des Chefs qui nous ont parlé des
25 problèmes d'équipements. Des vestes anti-balles

1 désuètes, des systèmes informatiques manquants, des
2 véhicules de police qui... on n'est pas certains si
3 le moteur va fonctionner demain matin. Je me
4 souviens du Chef Vanier de Mashteuiatsh, entre
5 autres, qui nous parlait de ses problèmes
6 informatiques et ces choses-là.

7 Les formations continues en anglais et en
8 français. Et la langue vernaculaire, la
9 possibilité d'avoir des langues. Et j'ai compris
10 aussi la difficulté dans des petites communautés
11 comme à Kebaowek First Nation, Chef Haymond nous
12 fait part du fait, de la difficulté de rétention de
13 ses policiers, parce que, un, ils ne voient pas une
14 possibilité d'avancement. Ils voient pas comment
15 ils pourraient devenir sergent ou participer à des
16 escouades spécialisées sur les stupéfiants ou
17 autres. Et, bon, ils cherchent l'occasion pour
18 aller ailleurs. Ils prennent un premier emploi et
19 ensuite, regardent où ils peuvent aller.

20 Alors, même en étant capable de les payer
21 d'une façon comparable à la Sûreté - ce qui était
22 pas le cas avant - ça devient quand même, ça
23 demeure quand même un problème. Et je me souviens
24 que le Chef Haymond nous avait parlé, il y a
25 quelques mois, d'une police régionale qui pourrait

1 peut-être permettre de palier à certains
2 inconvénients. Si des jeunes de la communauté
3 souhaitaient devenir policiers, c'est difficile de
4 travailler avec sa... ses parents, sa... ses
5 frères, ses soeurs, ses oncles, ses tantes. Bien
6 si on répartit dans des communautés anichinabées,
7 par exemple en Abitibi, bien, c'était peut-être
8 facile, c'était une hypothèse qui était soulignée.
9 Évidemment, c'est des choses qui peuvent être
10 discutées, mais pas discutées devant un miroir,
11 discutées avec des interlocuteurs qui sont les
12 représentants des gouvernements fédéraux,
13 provinciaux, parce que on sait qu'il y a cinquante-
14 deux pour cent (52 %) de la facture qui vient du
15 fédéral, quarante-huit (48) du provincial.
16 Alors... et il y a les clauses dans les
17 ententes qui sont comme... je vais employer encore
18 l'expression « un couteau sur la gorge » ou une
19 épée de Damoclès où on peut... comme Chef Haymond
20 nous le souligne, sujet à des inspections, puis
21 évidemment, il sait très bien que ça... son poste
22 de police rencontre pas les normes. Il me l'a déjà
23 dit. Alors, je pense qu'on n'a même pas besoin
24 d'une inspection pour savoir ça là, c'est évident.
25 Maintenant, ce qu'il faut faire, c'est corriger la

1 situation.

2 Puis il est pas le seul. Comme il dit: « Moi,
3 j'ai réussi à arriver à une entente, mais est-ce
4 qu'il faut que les communautés, ça dépende des
5 qualités de négociateurs des... pour aller chercher
6 un peu plus ou un peu moins...? » Il faut qu'il y
7 ait une garantie de base, puis comme dit le chef
8 Picard, bien, ensuite, une étude des besoins réels
9 qui varie beaucoup en fonction de l'éloignement,
10 des distances, de l'absence ou non de routes, bon,
11 de la grandeur de la population. Il peut y avoir
12 des problèmes particuliers.

13 Alors, c'est... ce sont des préoccupations que
14 j'entends et j'espère ne pas être le seul à les
15 entendre, que les gouvernements les entendent, puis
16 je comprends que ce qui pourrait palier à tout ça,
17 c'est une rencontre sur une table tripartite où
18 tous les sujets pourraient être abordés ouvertement
19 et aller de l'avant, et éviter de se retrouver dans
20 une situation où des gens vont négocier pour un an
21 en espérant obtenir plus au bout d'un an. D'autres
22 vont dire: « Bon, coudonc, je peux vivre avec, je
23 vas un peu plus loin. » L'idée est pas de faire du
24 mur à mur, mais d'avoir une équité, une justice,
25 une façon de faire en sorte que chacun puisse avoir

1 une base qui est acceptable avec un ajustement qui
2 dépend de ses propres réalités. C'est ce que
3 j'entends.

4 Et c'est la grâce que je vous souhaite.
5 J'espère que... qu'on pourra y arriver. Je suis
6 content de voir qu'il y a eu quand même des progrès
7 et je pense que... moi évidemment, j'ai pas le
8 pouvoir de faire les changements. Mon pouvoir se
9 limite à dire haut et fort ce que j'entends et ce
10 que vous... ce que j'avais déjà dit au niveau du
11 vœu des communautés quant aux corps de police,
12 évidemment, vous m'avez cité, mais j'ai rien
13 inventé. J'ai reflété ce que j'ai entendu des gens
14 qui sont venus devant moi. C'est pas de moi, c'est
15 des gens qui sont venus, parce que je... le rôle
16 que je me donne, c'est d'être comme un peu un
17 porte-parole ou un... même pas un porte-parole, un
18 haut-parleur de ce qu'on entend. C'est de donner
19 une chance aux gens de s'exprimer, de les écouter
20 et de souhaiter que d'autres les écoutent, que ceux
21 qui ont le pouvoir d'améliorer les choses le
22 fassent.

23 Alors, je vous remercie beaucoup encore une
24 fois. Oui? Vous voulez ajouter quelque chose?

25 **M. GHISLAIN PICARD :**

1 Oui, bien, juste un petit élément qui est
2 important, je pense. Et à la lumière d'une
3 diversité qu'on voit dans les ententes et juste
4 pour bien spécifier que la situation que nous avons
5 aujourd'hui là, même si dans plusieurs cas, elle
6 est nettement meilleure que ce qu'on avait avant,
7 ça demeure essentiellement des acquis pour
8 l'ensemble des communautés. Et je pense que c'est
9 à partir de ces planchers-là qu'on doit... qu'on
10 doit, je veux dire, essayer de regarder l'horizon à
11 plus long terme. Ça, je pense que c'est
12 extrêmement important. Mais encore une fois, pour
13 les ententes un peu plus à court terme là, c'est
14 que, il y a une question de renaissance... de
15 reconnaissance aussi, qui est importante. Puis,
16 souvent, c'est encore une fois le processus
17 politique qui va le permettre.

18 Et pour la citation, moi j'ai trouvé que
19 c'était extrêmement important, utile d'y référer,
20 parce que c'est ça qui fait la démonstration qu'on
21 est non seulement entendus, mais écoutés également.
22 Merci beaucoup.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bien, merci Chef Picard. Et je terminerais peut-
25 être en citant ce que le Chef Mapachee nous avait

1 dit, « Je ne suis pas un programme, je suis un
2 service essentiel. » Et c'est de reconnaître le...
3 la nécessité que les communautés autochtones soient
4 desservies correctement au point de vue sécurité et
5 je voudrais pas reprendre tout ce que madame Michel
6 nous disait ce matin, au niveau de la sécurité des
7 Femmes Autochtones et des Autochtones en général.

8 Alors, merci beaucoup, puis je vous souhaite
9 une bonne continuation dans votre travail. C'est
10 important.

11 **M. GHISLAIN PICARD :**

12 Merci.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Merci. Alors on suspend jusqu'à?

15 **Me CHRISTINE RENAUD :**

16 A... on devait aller à...

17 **VOIX NON IDENTIFIÉE :**

18 On devait aller...

19 **Me CHRISTINE RENAUD :**

20 ... *a priori*,...

21 **VOIX NON IDENTIFIÉE :**

22 ... à une heure...?

23 **Me CHRISTINE RENAUD :**

24 ... treize heures (13 h)... c'était treize heures
25 trente (13 h 30), je pense, qu'on devait reprendre,

1 mais si vous voulez étirer un petit peu à votre
2 convenance?

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Est-ce qu'on peut aller à treize heures quarante-
5 cinq (13 h 45)?

6 **Me CHRISTINE RENAUD :**

7 Treize heures quarante-cinq (13 h 45).

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Oui?

10 **Me CHRISTINE RENAUD :**

11 Parfait.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Ça irait?

14 **Me CHRISTINE RENAUD :**

15 C'est super.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Je le sais pas. Vous... c'est avec... bien en tout
18 cas.

19 **Me CHRISTINE RENAUD :**

20 En fait...

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 On va mettre treize heures quarante-cinq (13 h 45),
23 puis si on n'est pas prêts, on recommencera un peu
24 plus tard.

25 **Me CHRISTINE RENAUD :**

1 Il y a aucun problème. Merci.

2 SUSPENSION

3 -----

4 REPRISE

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 La Commission reprend.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors, bienvenue en cet... cet après-midi de
9 vendredi après-midi, qui est la dernière portion de
10 nos audiences à Québec, en territoire de
11 Huron-Wendat. Alors, je vais demander aux
12 Procureurs de s'identifier parce qu'il y a eu
13 encore des changements.

14 **M^e CHRISTINE RENAUD :**

15 Christine Renaud pour la Commission.

16 **M^e SUZANNE ARPIN :**

17 Me Suzanne Arpin, Procureure en chef.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Alors, bienvenue Me Renaud, bienvenue, Me Arpin, ça
20 fait plaisir de vous accueillir.

21 **Me DENISE ROBILLARD :**

22 Bonjour, Denise Robillard de la Procureure générale
23 du Québec.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Bienvenue Me Robillard. Alors, Me Renaud, vous

1 allez nous présenter votre prochain témoin?

2 **Me CHRISTINE RENAUD :**

3 Oui, en fait, Monsieur le Commissaire, on est très
4 heureux cet après-midi de pouvoir entendre
5 madame Amélie Larouche, qui est Chef Conseillère à
6 la Première Nation Malécites de Viger. En fait,
7 elle vient nous présenter la Nation Malécites de
8 Viger, on n'avait pas encore eu la chance d'avoir
9 la présentation de cette nation devant la
10 commission. Alors, je vais... on va pouvoir
11 assermenter la témoin puis, sans plus tarder, je
12 vais lui laisser la parole afin qu'elle se présente
13 et qu'elle nous présente sa nation. Merci.

14 -----

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Amélie Larouche
2 Chef conseillère aux ressources naturelles et territoire
3 Première Malécites de Viger
4 Affirmation solennelle

5 -----

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, Mme Larouche, ça nous fait plaisir de vous
8 accueillir à la Commission. Comme je le
9 soulignais, vous allez être le dernier témoin en...
10 dans le cadre de nos audiences en territoire
11 Huron-Wendat. Ça nous fait beaucoup plaisir de
12 vous accueillir, nous allons vous écouter avec
13 beaucoup d'intérêt. J'imagine qu'on va avoir une
14 meilleure idée de votre nation qu'on connaît moins.

15 **M^e AMÉLIE LAROUCHE :**

16 Je l'espère.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors...

19 **M^e CHRISTINE RENAUD :**

20 Oui, je m'excuse. Je vais déposer en pièces la
21 présentation PowerPoint. Madame la greffière me
22 rappelait à l'ordre, donc on va juste de la déposer
23 sous la pièce P-838. Merci.

24 **- PIÈCE COTÉE P-838 -**

25 **LE COMMISSAIRE :**

26

1 On vous écoute.

2 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

3 Alors, *Kwe*, je me présente, Madame... Bon, l'a très
4 bien fait là, je suis Amélie Larouche, je suis Chef
5 conseillère de la Première Nation Malécites de
6 Viger, j'en suis à mon deuxième mandat au sein de
7 la Première Nation et ça fait dix-huit (18) ans
8 que... que j'y travaille.

9 Puis j'aimerais aussi premièrement vous
10 remercier de m'accueillir à la Commission.

11 Toutes les Premières Nations du Québec ont leur
12 particularité propre, et la présentation que je
13 vais faire de ma Première Nation va tenter de les
14 exprimer brièvement par notre historique, notre
15 situation et certains de nos enjeux.

16 Je vais partir avec la présentation. En
17 première diapositive, vous avez ici notre
18 situation. Souvent là, les Malécites ont
19 plusieurs... même sur notre propre territoire, les
20 gens savent même pas qu'on existe, alors souvent,
21 on... on dit « où sont les Malécites? » Bien,
22 c'est... c'est notre territoire revendiqué, vous
23 voyez notre territoire ancestral en rouge et notre
24 territoire revendiqué en noir. Puis il existe sept
25 autres communautés Malécites, nous sommes la seule,

1 par contre, au Québec.

2 Bref historique de la Première Nation

3 Malécites de Viger. Enseignements les Etchemins

4 par Samuel de Champlain, la Malécites appartenait

5 à la famille linguistique Algonquine. Reconnus

6 comme maîtres dans l'art de la construction, la

7 navigation et le portage de canaux, les Malécites

8 s'appelaient entre eux les Wolastoqiyik,

9 c'est-à-dire « Le peuple de la belle rivière ».

10 Vivant la chasse et de la pêche, les saisons

11 guidaient leurs déplacements et leurs activités.

12 Notre mode de vie... notre mode de vie, il était...

13 on se rassemblait le long la Rivière-Saint-Jean à

14 des endroits propices aux échanges et à la

15 célébration de cérémonies. L'hiver, on se retirait

16 dans les terres en petits groupes pour

17 poursuivre... pour survivre à la saison froide. Le

18 reste de l'année faisait... on faisait le fumage de

19 poissons, la transformation de l'eau d'érable, la

20 chasse et la pêche. Et comme on est en

21 réappropriation de notre... notre culture et

22 actuellement, on est en train de... de travailler

23 à... à recréer une érablière là, une petite

24 entreprise là pour avoir notre propre culture d'eau

25 d'érable.

1 La première... la première réserve au Canada.

2 En mille huit cent vingt-sept (1827), le
3 gouvernement fédéral accorde trois mille (3 000)
4 acres de terre à la Première Nation, près de
5 l'Île-verte, à l'intérieur du canton de Viger.
6 C'est ainsi que la première réserve indienne au
7 Canada est créée. Privés de terres, les Malécites
8 se dispersent sur le territoire ancestral. Or, dès
9 mille huit cent soixante... mille huit cent
10 cinquante (1850), les autorités religieuses,
11 acoquinées avec les différents dirigeants
12 gouvernementaux, cèdent les terres à la Couronne,
13 qui sont ensuite revendues aux colons. C'est ainsi
14 qu'on a... on a eu la première, mais ça arrivera
15 pas d'être trop long qu'on l'a perdue.

16 De nouvelles tentatives de sédentara...
17 sédentarisation.

18 En mille huit cent soixante-quinze (1875), une
19 deuxième tentative de mise en réserve a été tentée
20 avec l'achat de la terre de Whitworth dans la
21 région de Rivière-du-Loup. Or, il n'y a aucun plan
22 d'eau sur les terres réservées, les sols sont
23 impropres à la culture et le gibier s'y fait plutôt
24 rare. Le projet dure à peine quelques années avant
25 que les Malécites se dispersent à nouveau.

1 En mille cent quatre-vingt-onze (1191), la
2 réserve de Viger à Cacouna fut créée. Une
3 superficie d'un quart d'hectare. Ce territoire est
4 un trou petit, on n'y trouve l'espace que pour
5 une... une seule maison. D'ailleurs, c'est à cet
6 endroit que... voyons, qu'on a notre bureau
7 administratif aujourd'hui. Le dernier habitant de
8 la réserve, le chef Jacques Launière est décédé
9 dans les années soixante-dix (70). Dans sa...
10 la... dans sa maison là, on... sa maison, on l'a
11 conservée, on a recréé une maison historique qui a
12 été... Patrimoine Canada là... je sais plus trop le
13 terme là, mais c'est une maison classée historique
14 là. La renaissance d'une nation.

15 En mille neuf cent quatre-vingt-sept (1987),
16 130 membres se sont réunis à Rivière-du-Loup en vue
17 d'élire un chef et un Grand Conseil de la Première
18 Nation. Le Grand Conseil a fait ensuite parvenir
19 une demande de reconnaissance officielle au
20 gouvernement québécois. En mille neuf cent
21 quatre-vingt-neuf (1989), l'Assemblée nationale a
22 reconnu officiellement les Malécites comme onzième
23 Première Nation autochtone du Québec. Depuis, la
24 Première Nation de Malécites de Viger a établi son
25 Grand Conseil dans la réserve de Cacouna.

1 Les effets de la dispersion.

2 Les événements ont provoqué une dispersion sur
3 le territoire ancestral et ailleurs. Nous devons
4 présentement vivre avec les effets dévastateurs de
5 ce déplacement. La Première Nation a été
6 éparpillée. Si nous aurions encore notre réserve
7 et leur village... et notre village, les membres de
8 la Première Nation reconnaîtraient davantage...
9 connaîtraient davantage leur langue Malécites, les
10 herbes médicinales, la culture, les usages
11 Malécites, les autres membres de la communauté, les
12 sites d'intérêt, sans utiliser les légendes
13 Malécites, etc.

14 Notre réalité.

15 Compte tenu des politiques relatives aux
16 Indiens, essentiellement basées sur le système des
17 réserves, nous sommes conséquemment exclus de
18 plusieurs programmes destinés aux Indiens. Comme
19 tout est pensé en fonction des réserves, on cause
20 ainsi un frein à notre développement. Les coûts
21 sont accrus pour rejoindre les membres, les
22 informer et leur livrer les services auxquels ils
23 ont droit.

24 Ayant été dispersés, nous offrons les services
25 de santé et autres sur tout le territoire du

1 Québec. Même que notre agent de liaison de la
2 Sûreté du Québec se situe à l'extérieur de notre
3 territoire revendiqué, à 300 kilomètres de Cacouna,
4 avec qui, par contre, une relation cordiale s'est
5 établie avec le Grand Conseil.

6 Les Malécites en chiffres.

7 La Première Nation Malécites de Viger compte
8 aujourd'hui 1664 membres répartis principalement au
9 Québec et dans les autres provinces du Canada et
10 aux États-Unis. 1187 Indiens inscrits auprès du
11 ministère des Affaires Indiennes du Canada, 339
12 membres citoyens descendants Malécites et, comme
13 nous avons notre propre code de citoyenneté, nous
14 acceptons aussi des membres qu'on nomme associés,
15 138 membres associés, ce sont les conjoints de
16 membres inscrits.

17 Le défi de la reconnaissance.

18 Malgré la reconnaissance officielle des
19 Malécites de Viger par l'Assemblée nationale en
20 mille neuf cent quatre-vingt-neuf (1989), le
21 gouvernement provincial est toujours absent de la
22 table de négociations des revendications globales
23 de la PNV aux côtés de différents ministères
24 fédéraux.

25 C'est tout. Je vais être aussi brève que ça.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors, Maître Renaud, avez-vous des questions?

3 **M^e CHRISTINE RENAUD :**

4 En fait, moi j'ai pas de questions. Je pense
5 que... est-ce que vous, vous aviez autre chose que
6 vous auriez aimé ajouter sur la situation actuelle
7 de votre nation? Pour vous ça complétait?

8 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

9 Ça complète là, je sais que vous m'avez parlé que
10 vous aimeriez peut-être entendre un peu mon
11 histoire à moi?

12 **M^e CHRISTINE RENAUD :**

13 Si vous le souhaitez.

14 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

15 Qu'est-ce que ça a vraiment eu comme impact sur...
16 sur ma personne, la dispersion. L'histoire de ma
17 famille, ce qui est arrivé, c'est quand Viger a
18 éclaté là, le... le père de ma grand-mère s'est
19 immigré vers le Baie (inaudible), toute ont eu...
20 chaque famille a... il y en a qui ont été à
21 Saint-Pamphile, dans chaque différent village à
22 l'extérieur de Viger. Nous, on s'est ramassés,
23 bien mon... mon arrière-grand-père a été au Bic, et
24 là, quand il s'est... installé dans le village là,
25 c'était interdit de dire qu'il était autochtone,

1 fallait pas que les gens le sachent parce que vu
2 l'intimidation, mais il pouvait se faire traiter
3 tout ça de la GS puis... c'était la... il y avait
4 de la discrimination et tout. Fait que là, mon
5 grand-père, quand il quittait pour aller au... il
6 assistait au Conseil de bandes à Cacouna à Viger
7 encore, on sait qu'il y avait encore des Conseils
8 qui se passaient, puis il fallait qu'il sorte du
9 village Bic, puis il mettait ses appareils
10 autochtones, mais il les cachait sous son manteau,
11 et comme ça là, ma grand-mère là, ça a été vraiment
12 interdit pour elle de divulguer qu'elle était
13 autochtone, elle l'a même pas dit à sa... sa fille
14 qui est ma mère, en fait. Alors là, quand il est
15 arrivé là, le moment où en... en quatre vingts...
16 tous que les 130 membres se sont réunis, ma
17 grand... ça a passé dans les journaux locaux et à
18 la télé, puis ma grand-mère a dit « C'est nous
19 autres ça, on est Malécites ». C'est comme ça
20 qu'on a appris qu'on était autochtone, on l'a
21 appris par la télévision, puis c'est là que...
22 qu'on a fait les recherches puis effectivement là,
23 notre grand... le grand-père de ma mère était
24 Malécites, et puis là, on a... on a fait un
25 rapprochement avec notre Nation, puis on a eu...

1 ça, c'est... Mon histoire, elle est vraiment
2 semblable aussi avec plein d'autres membres de ma
3 communauté. Alors, c'est celle-là qui peut,
4 avec la connaissance du territoire, la connaissance
5 de nos... des essences (inaudible) et là, on est en
6 grand processus vers une connaissance de notre
7 langue également. On travaille fort au sein du
8 Conseil à se réappropriier tout ça.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bien, au niveau de la langue, est-ce qu'il y a
11 encore... est-ce que ça s'est parlé assez...

12 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

13 La langue là, je pourrais vous vous dire qu'on
14 s'est demandé longtemps s'il y avait encore des
15 Malécites qui la parlaient, mais c'est au
16 Nouveau-Brunswick qu'il y en a, alors, on va puiser
17 avec eux leurs connaissances là, puis on a des
18 jeunes, une belle génération qui s'intéresse là,
19 fortement, qui vont de leur propre chef, qui
20 partent de Montréal - parce qu'on a des membres à
21 Montréal, on en a à La romaine, on en a à
22 Sept-Îles, on en a... là, ceux que je connais qui
23 vont au Nouveau-Brunswick là, ils partent de
24 Montréal, bien, sur leur propre... par leurs
25 propres moyens, puis ils vont rechercher la langue.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Au niveau... Je vois quand mille huit cent quatre
3 vingt-onze (1891), vous parlez de la réserve Viger
4 à Cacouna, un quart... un quart d'hectare?

5 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

6 Oui, Cacouna, un quart de...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Un quart d'hectare?

9 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

10 Point dix-sept... point dix-sept (.17) hectare).

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Et puis, vous dites un...

13 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

14 On... on a été longtemps comme ça là, on vient tout
15 juste d'avoir un petit ajout réserve où est-ce
16 qu'on va... on peut au moins mettre nos voitures
17 pour accéder à un bureau administratif. Puis on a
18 aussi... mais auparavant là, c'était vraiment là,
19 on a mis une grosse bâtisse sur le point dix-sept
20 (.17) hectare là, puis... puis il reste ça de
21 pelouse de chaque bord (*Rires*) c'est vraiment...
22 c'est très petit.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Fait qu'en somme, la communauté, c'est ce...

25 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

1 C'est un bâtiment...

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 ... cette petite parcelle-là?

4 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Et tout le monde est hors communauté, si je
8 comprends bien?

9 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

10 Exactement, tout le monde est hors communauté et on
11 a une... une deuxième réserve qui
12 s'appelle Whitworth, où est-ce que c'est trois lots
13 à bois là, qui est encore à être statut de réserve,
14 trois lots à bois où est-ce qu'il y a une autoroute
15 qui passe dessus, il y a un chemin de fer qui passe
16 dessus, il y a... il y a deux, il y a une route
17 aussi...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Il lui reste pas grand-chose!

20 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

21 Bien, deux carrefours là, où est-ce que...

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Il reste pas grand-chose pour se faire des
24 Établissements?

25 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

1 Non, c'est très, très petit, oui, un milieu
2 forestier.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Um-hum. Tout le monde étant hors communauté. Au
5 point de vue santé, comment ça fonctionne?

6 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

7 Au point de vue santé, on a une agente là, une
8 ressource quand les gens ont des questions, ils
9 appellent pour comprendre comment... à quoi qu'ils
10 ont droit. Et si c'est très... c'est très
11 difficile parce qu'ils ont affaire à... à
12 différents points de services à Montréal, ils vont
13 aller à la pharmacie à Montréal, la personne
14 connaît pas le processus, le pharmacien ou, t'sais,
15 l'agente, c'est tout le temps du cas par cas où il
16 faut dealer avec différentes personnes qui
17 connaissent pas les mécanismes-là pour les
18 Autochtones.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 J'imagine que les gens ont pas accès à la Régie de
21 l'assurance-maladie du Québec ; c'est Santé Canada
22 qui... au point de vue médication?

23 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

24 Oui, chaque membre... mais on a une base là, avec
25 la carte de statut, mais chaque membre a ses

1 propres...

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Avoir ses assurances privées aussi?

4 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

5 Oui, peut avoir ces assurances privées.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Mais quelqu'un qui a pas d'assurance privée?

8 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

9 Mais peut... on peut avoir l'assurance maladie du
10 Québec.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Oui, vous pouvez l'avoir?

13 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

14 Oui oui.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Ok. Vous vous faites pas dire "non, vous avez un
17 statut d'Indien, il faut que ça soit santé
18 Canada ?" Non, peut-être pas?

19 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

20 C'est une bonne question là. Moi... oui,
21 autrefois, parce que moi je suis... anciennement
22 là, j'ai déjà été sur le régime du Québec, mais
23 j'ai... j'ai toujours retrouvé mon statut
24 avec (inaudible). Alors là, j'ai ma carte, puis
25 j'utilise ma carte maintenant là d'Autochtone pour

1 quand je vais dans les services là. Je sais pas
2 si...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui. Ça vous crée pas de problème? C'est couvert
5 par Santé Canada et la Régie assurance maladie du
6 Québec, on nous a expliqué parfois qu'il y a des...
7 je suppose couvert à un endroit, pas couvert par
8 l'autre?

9 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

10 Mais l'agente doit sûrement vivre beaucoup de
11 problématiques comme ça avec ses... ça doit être ça
12 quand il nous reçoit comme... comme problématique
13 là, quand les gens appellent. Aussi, au niveau des
14 dents, il y a certains... certains dentistes qui
15 offrent pas les... les mêmes services qu'à un
16 autre. Fait qu'il faut... il faut travailler, il
17 faut que l'agente travaille à rejoindre tous les
18 dentistes avec lesquels nos membres font affaire,
19 pour essayer de régler les choses.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Alors, c'est l'agent qui gère ça?

22 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

23 Oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors, des gens... l'agent peut, j'imagine, être à

1 votre bureau administratif?

2 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

3 Oui, c'est ça, les gens ils ont... dit qu'ils ne
4 (inaudible) accès, c'est seulement par téléphone.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Si on a un problème, on appelle l'agent?

7 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

8 On appelle l'agent qui essaie de mieux... de régler
9 la situation là.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Est-ce qu'il y a d'autres genres...

12 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

13 Mais ça peut être plus long.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Oui. Est-ce qu'il y a d'autres genres de
16 situations qu'à votre bureau administratif, vous
17 devez avoir à gérer régulièrement avec les membres
18 dispersés un peu partout?

19 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

20 Il y en de toutes sortes, mais c'est sûr que de mon
21 côté, moi j'ai souvent géré plus les activités
22 territoriales là, et comme par exemple, on a des
23 gens de... de La Romaine qui doivent prendre les
24 avions pour... pour avoir accès à leurs services,
25 là on doit... parfois là, ça couvre pas

1 suffisamment les... les fonds, alors, le Conseil
2 donne un don, on a dû se doter d'un... d'une
3 politique de dons et commandite là, quand... c'est
4 pas suffisant pour les membres, on... on pallie
5 avec un... un fond, parce que chez nous, on... on
6 a... on a instauré pour essayer de garder un lien
7 avec notre culture la remise de biens là: on va à
8 la chasse, puis on... les orignaux, on les... le
9 fruit de notre chasse, on la redistribue à la
10 grandeur du Québec après, on la refait... envoi à
11 Montréal, envoi (inaudible), on les livre par
12 bateau, puis *toute*... on demande un montant qui est
13 symbolique là, pour payer la quantité elle-même.
14 Puis, tous ces argents-là retombent dans le fonds,
15 puis ces fonds-là retournent aux membres qui en ont
16 besoin au niveau de la santé.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Um-hum. Et votre financement au point de vue
19 santé, c'est avec Santé Canada?

20 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

21 Oui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Oui.

24 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

25 Là, j'ai... j'ai mon directeur général qui sera

1 encore bien mieux que moi, lui, il connaît tous les
2 programmes là, de ce village-là, bien, la santé.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui... peu que vous... approchez, c'est... oui.
5 Puis... on peut même vous assermenter, puis s'il y
6 a des choses que vous auriez le goût de nous
7 dire... Moi, dans le fond, ce qui nous intéresse,
8 c'est de connaître... connaître le plus possible
9 les Malécites, t'sais, on cherche à la Commission à
10 faire en sorte que les gens au Québec connaissent
11 les réalités autochtones, connaissent les Premières
12 Nations le plus possible, puis on... on est
13 intéressés à vous entendre. Alors, on peut
14 peut-être vous assermenter, puis s'il y a des
15 choses que vous aimeriez ajouter là, on va vous
16 entendre.

17 -----

18
19
20
21
22
23
24
25

1 Pascal Dubé
2 Directeur général intérimaire de la Première Nation
3 Malécites de Viger
4 Affirmation solennelle

5 -----

6 **M. PASCAL DUBÉ :**

7 Alors, je me présente, Pascal Dubé, je suis le
8 directeur général intérimaire de la Première Nation
9 Malécites de Viger. Un des plus grands défis que
10 la Première Nation Malécites de Viger doit
11 affronter au niveau quotidien, c'est la dispersion
12 de ses membres, le fait qu'on n'a personne qui vit
13 sur réserve, que ce soit les services d'éducation,
14 que ce soit les services de santé, que ce soit les
15 services qu'on offre en développement économique ou
16 autres, on a toujours ce défi-là, d'aller rejoindre
17 les membres à l'extérieur, ça c'est causé comme...
18 Chef Larouche l'a présenté tout à l'heure, avec la
19 dispersion, la perte de notre territoire, la perte
20 du sentiment d'appartenance, la perte de la
21 culture.

22 Alors, quand on parle des programmes de santé,
23 notamment la très grande majorité de nos membres
24 sont inscrits au régime provincial, parce qu'ils
25 ont pris l'habitude, ils se sont intégrés dans la

1 société québécoise, puis ils n'ont pas revendiqué
2 ce droit d'être autochtones. Alors ils font face
3 quotidiennement à ce défi-là, de s'intégrer de la
4 communauté québécoise, de revendiquer le droit
5 d'être autochtone; puis quand ils viennent
6 revendiquer le droit d'être autochtone, c'est très
7 difficile pour eux d'expliquer à quelqu'un qui est
8 à Montréal, à Québec, à Rimouski, comment ça
9 fonctionne. Alors que quand t'es sous réserve, que
10 t'as un centre de santé, les gens sont habitués de
11 traiter ce genre de demande là. Alors qu'eux,
12 quotidiennement, ils vont à la pharmacie pour
13 réclamer, puis là, les gens à la pharmacie, à
14 Longueuil ou qui ont pas à dealer régulièrement les
15 communautés autochtones, se retrouvent avec ce
16 défi-là. Alors, c'est là qu'ils appellent chez
17 nous puis que nous, on tente de les accompagner.

18 Alors, au niveau du financement, on reçoit pas
19 de financement de Santé Canada pour les opérations
20 de base, c'est simplement par projet. Alors,
21 toutes les fois qu'on veut faire un projet de
22 sensibilisation, ou un projet d'éducation, on doit
23 soumettre des projets qui sont financés, que ce
24 soit la... l'alcoolisme, la violence conjugale ou
25 autre, c'est toujours sur base de projet. Encore

1 une fois, c'est lié au fait que sur réserve,
2 malheureusement, les services qui sont offerts sont
3 très, très limités.

4 On a fait allusion dans la présentation
5 Powerpoint au niveau du gouvernement du Québec là,
6 face à la plus grande difficulté qu'on a, c'est
7 bien qu'on a été reconnu comme 11e nation des
8 Premières Nations... 11e Première Nation du Québec.
9 On a toujours cette barrière-là d'avoir à
10 justifier, puis à convaincre le gouvernement du
11 Québec de notre existence, puis le défi, c'est vous
12 avez personne sur la réserve, alors la crédibilité
13 de nos demandes, la justification. On est toujours
14 en train de se battre pour prouver l'existence sur
15 le territoire, démontrer par des recherches
16 archéologiques la présence pré-contact, pendant le
17 contact et après, encore aujourd'hui, l'occupation
18 du territoire.

19 Alors, on est relativement une jeune nation
20 dans la mesure où est-ce que comme on vous l'a
21 présenté, on est en train de se réorganiser depuis
22 quatre-vingt-neuf (89), on est en train de
23 documenter toute cette présence-là. Mais en même
24 temps qu'on fait ça, bien, on peut très
25 difficilement avancer dans nos revendications, puis

1 dans nos travaux.

2 Alors, on est engagés depuis quelques années
3 déjà avec le gouvernement fédéral au niveau de la
4 reconnaissance dans une entente de contribution, de
5 revendication globale pour le territoire, la
6 reconnaissance... Et le Québec, présentement,
7 assiste uniquement à titre d'observateur. Ils sont
8 là, passifs, ils attendent qu'on ait suffisamment
9 de preuves, qu'on réussisse à les convaincre.

10 Alors, une ouverture plus grande sur... on est
11 reconnu comme 11e nation, on existe, on a... ils
12 ont reconnu en quatre-vingt-neuf (89), mais quand
13 ça vient le temps de mettre ça en action, de mettre
14 ça en œuvre, malheureusement, c'est extrêmement
15 difficile, puis c'est comme d'autres témoignages
16 que vous avez entendus, j'imagine, c'est toujours
17 d'avoir à faire la démonstration.

18 Alors, il faut toujours justifier, expliquer,
19 convaincre pour des demandes qui sont somme toute
20 légitime. (Inaudible).

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Oui, des choses à ajouter ?

23 **M^e CHRISTINE RENAUD :**

24 Il me venait peut-être juste une question...

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Oui.

2 **M^e CHRISTINE RENAUD :**

3 ... additionnelle, Monsieur le Commissaire, si vous
4 me permettez. Vous avez parlé d'un agent de
5 liaison par rapport au... à la Sûreté du Québec, je
6 pense?

7 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

8 Oui.

9 **Me CHRISTINE RENAUD :**

10 De quelle manière ça s'opère?

11 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

12 Il nous inscrit, ils sont... on est posté à la...
13 dans la (inaudible) et puis quand qu'on rencontre
14 les difficultés ou on a besoin de conseils, comme
15 dernièrement, j'ai eu besoin de ses services car un
16 de nos membres qui s'installe à un camp, parce
17 qu'on est comme dans une réappropriation, on
18 favorise les gens à se construire des camps sur le
19 territoire public de notre territoire ancestral,
20 puis là, ça se fait pas en douce, t'sais, les gens,
21 ça choque des gens. Alors, il a été victime
22 d'intimidation et de menaces. Alors, j'appelle à
23 ce moment-là l'agent et puis, lui, il nous met en
24 contact, on lui donne le nom du membre puis il...
25 il règle la situation. Il nous accompagne dans...

1 dans un autre cas où on s'est déjà fait voler
2 des cages de homards, on l'appelle, il prend en
3 charge le dossier pour nous, il nous fait un suivi
4 de comment avancer le dossier.

5 **M. PASCAL DUBÉ:**

6 On a une relation très personnelle avec la personne
7 en question, on l'appelle par son petit nom là,
8 Aubrun Mercier(ph), le sergent agent, pour ses
9 services. Mais encore une fois, le défi qu'on a,
10 c'est que comme l'a expliqué Amélie, on n'a
11 personne qui vit sur la réserve, alors on n'a pas
12 l'interaction constante, puis on a même des
13 propositions qui ont été faites tout récemment à
14 notre assemblée générale, d'avoir un corps de
15 police, mais un corps de police pour une réserve
16 d'à peu près un point dix-sept (1.17) hectare,
17 c'est pas réaliste. Alors, on est présentement
18 chanceux d'avoir une très bonne relation avec la
19 Sûreté du Québec, mais les aspirations de la
20 Première Nation, c'est de se réappropriier du
21 territoire. On a travaillé de très près avec le
22 gouvernement fédéral, notamment dans le dossier du
23 port de Gros-Cacouna, qui va bientôt être cédé au
24 gouvernement du Québec. Transport Québec, on est
25 déjà en négociations avec eux, donc dans nos

1 projets de développement économique, on espère que
2 le gouvernement du Québec va s'engager encore une
3 fois de façon proactive. C'est toujours la
4 question de proactif, de réappropriation qui
5 revient à la Première Nation Malécites de Viger.

6 Mais somme toute, encore une fois, un autre
7 exemple là, on a communiqué avec le sergent-agent
8 tout récemment pour l'assemblée générale annuelle
9 des membres qu'on a eu le vingt-cinq (25) août
10 dernier ici à Lévis, parce que Lévis, c'est sur
11 notre territoire ancestral, on est très étendu, qui
12 a facilité des interventions au niveau de la
13 nouvelle Loi sur l'enregistrement des armes à feu,
14 par exemple.

15 Alors, il a facilité auprès de ses collègues,
16 que ces gens-là puissent se déplacer puis venir
17 nous partager de l'information, alors, c'est un
18 autre exemple de collaboration qu'on a avec... la
19 Sûreté du Québec.

20 Je pense que... s'il y a quelque chose à
21 retenir de la Première Nation Malécites de Viger,
22 c'est les défis qu'on a en termes de
23 réappropriation, comment est-ce que le gouvernement
24 du Québec, de par ses agents, ou notamment au
25 niveau du service affaires autochtones peut

1 contribuer comme des agents de changement. Parce
2 que vous avez attendu tout au long de la commission
3 comment est-ce que souvent, les Premières Nations
4 partent d'un pas derrière les... la population
5 allochtone dans plusieurs dossiers. Je vous dirais
6 que pour la Première Nation Malécites, on parle
7 même de deux, si c'est pas trois pas derrière,
8 parce qu'il faut se réapproprier le territoire, il
9 faut se réapproprier notre culture, il faut se
10 réapproprier notre langue avant de pouvoir
11 commencer à parler de développement et
12 d'agrandissement et de... et de vivre sur le
13 territoire et se l'approprier.

14 Alors, je pense que c'est vraiment le défi
15 qu'on a, c'est ce défi de faciliter cette
16 démarche-là, le soutien, oui, financier, mais aussi
17 soutien au niveau administratif, dans les
18 processus, puis dans l'engagement des pourparlers.
19 Fait qu'une ouverture de ce côté-là serait
20 grandement appréciée.

21 **Mme AMÉLIE LAROUCHE :**

22 Ça fait le tour, ça complète. Merci.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Oui. Avez-vous des questions Me Robillard?

25 Avez-vous des questions?

1 **M^e DENISE ROBILLARD :**

2 Aucune question. Merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors, écoutez, s'il y a des choses que vous
5 aimeriez ajouter, ou sinon, on a fait le tour; ça
6 va?

7 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

8 Non, on vous remercie de nous avoir accueillis,
9 d'avoir écouté.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Bien, je vous remercie beaucoup d'avoir accepté
12 notre invitation. On tenait vraiment à avoir une
13 idée de... de la Nation Malécites qui... qui est
14 moins connue. Étant donné que votre territoire est
15 étendu, mais petit à la fois, très petit, je
16 comprends que vous avez espoir de... d'obtenir
17 du... de l'espace qui vous permettrait de faire
18 plus, je le sens, de réapproprier votre... votre
19 culture, vos langues... votre langue.

20 **M. PASCAL DUBÉ:**

21 Comme le Chef Larouche l'a mentionné avec notre
22 projet d'érablière, avec le projet du Port de Gros-
23 Cacouna, avec les autres projets de développement
24 économique qu'on a, vous allez entendre parler de
25 nous autres.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 En tout cas, je vous le souhaite, que ça aboutisse,
3 je vous souhaite du succès dans vos... Puis
4 évidemment, c'est rare que ça tombe du ciel, il
5 faut... faut travailler, puis sans, comme on dit,
6 beaucoup de fois remettre les choses... en place et
7 insister, et recommencer.

8 **Mme AMÉLIE LAROCHE :**

9 On a totalement disparu durant 100 ans là. On a
10 déjà accompli beaucoup de défis là, notamment moi,
11 au niveau du territoire là, j'ai permis les gens
12 sur le territoire de venir chasser. Or, au début
13 dans les premières années, j'avais seulement eu
14 huit chasseurs. On est comme quatre, cinq là,
15 qu'on revienne, qu'on fait... fait connaître notre
16 territoire. Des petites, bien, on y va... mais on
17 avance.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 C'est bien. Je suis content que vous soyez venus
20 nous voir pour nous dire "eh, minute là, on existe,
21 voici qui nous sommes". Alors, je suis heureux de
22 l'avoir entendu, je vous remercie mille fois.

23 Alors, ça va mettre fin à nos audiences à
24 Québec en territoire Huron-Wendat. Je vais
25 suspendre tout à l'heure quelques minutes puis

1 ensuite, nous reprendrons pour la cérémonie de
2 clôture avec le président du Conseil des sages de
3 la région... de la nation Huronne-Wendat, M. Maher,
4 qui nous fait l'honneur de se joindre à nous
5 encore, qui était... à la cérémonie d'ouverture et
6 qui... nous laisse pas tomber, qui revient nous
7 voir.

8 Je vous inviterais à rester, tout le monde, et
9 venir former un cercle ici autour pendant la
10 cérémonie de clôture. Ça va?

11 Alors, nous suspendons quelques minutes, et les
12 audiences publiques reprendront à Val-d'Or le...
13 - 17, 24 - le vingt-quatre (24) septembre pour deux
14 semaines. Ensuite, il y aura une semaine de
15 relâche, pas de congé parce qu'on travaille entre
16 les semaines d'audience, deux autres semaines
17 d'audience et ensuite on va au Nunavik au cours du
18 mois de novembre, et pour finir, à Val-d'Or les
19 deux premières semaines de décembre.

20 Alors, je rappelle, pour ceux qui nous
21 écoutent, que les... les mémoires, nous attendons
22 les mémoires du public pour le quinze (15) octobre.
23 L'idée du quinze (15) octobre, c'est que ça nous
24 permet de les regarder, que notre service de
25 recherche puisse les examiner et que nous puissions

1 est le Président du Cercle des sages de la Nation
2 huronne-wendat, qui nous fait l'honneur d'être avec
3 nous. Alors Monsieur Maher.

4 **M. ONEY MAHER :**

5 Merci. Alors, je vais premièrement remercier la
6 Commission d'être venue sur notre territoire
7 Nionwentsio, c'est le territoire Huron-Wendat. On
8 est fiers de vous recevoir, de recevoir tout le
9 monde ici.

10 Premièrement, j'aimerais remercier notre
11 créateur (mot non traduit) c'est lui qui nous a
12 donné la possibilité d'être ici, il nous donne la
13 santé, c'est toujours important.

14 Maintenant, dans votre sagesse de
15 réconciliation, il y a les mots ici que vous avez
16 mis, puis le mot qui me touche le plus, c'est le
17 respect. Si on n'a pas de respect d'une nation à
18 l'autre, d'une personne à l'autre, on n'avancera
19 jamais. C'est la chose la plus importante. Il
20 faut se respecter, il faut toujours respecter les
21 autres de la même manière.

22 Dans l'ouverture, j'avais parlé de... de
23 laisser l'esprit de nos ancêtres (inaudible) vous
24 autres. Je veux les remercier d'avoir été ici pour
25 aider tout le monde et pour tout Autochtone, pour

1 toute Première Nation, toute décision qu'on va
2 prendre, c'est pour les sept prochaines
3 générations. Si on peut réussir la réconciliation
4 des sept prochaines générations, on va avoir
5 réussi.

6 Je vous remercie. *Thank you. Si wen(?)*

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Merci beaucoup. Ça clôt nos audiences.

9 SUSPENSION

10 -----

11 Nous, soussignées, **Laure Henriette Ella et Ann**
12 **Montpetit**, sténographes officielles, certifions que
13 les pages qui précèdent sont et contiennent la
14 transcription exacte et fidèle des notes
15 recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique,
16 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
17 qualité dudit enregistrement, le tout conformément
18 à la loi;

19
20 Et nous avons signé :

21

22

23

24

25

26

27

28

29

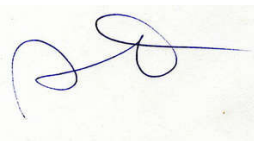
30

31

32



Laure Henriette Ella, s.o.



Ann Montpetit, s.o.b.